Ministère des Affaires intergouvernementales

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère des Affaires intergouvernementales

Cette édition a été produite par la Direction
générale des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-09180-2
ISSN: 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1983-1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Landry

Québec, le 19 avril 1985

Monsieur Bernard Landry
Ministre des Relations internationales
et du Commerce extérieur
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1983-1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Yves Martin
Sous-ministre

Québec, le 16 avril 1985

Table des matières

Introduction 10

Chapitre premier:
Structure et gestion 11

1. La Direction générale des affaires internationales 11

La Direction recherche et développement 11

Activités de la Direction 11

Les directions géographiques 12

Les directions sectorielles 12

Les unités sectorielles 12

2. La Direction générale des affaires canadiennes 12

La Direction des affaires institutionnelles et de la recherche 13

La Direction des affaires économiques et financières 13

La Direction des affaires sociales, éducatives et culturelles 13

La Direction des programmes d'aide et de coopération 13

Les unités de soutien 13

3. La Direction générale de l'administration 13

3.1 La Direction du personnel 13

3.2 La Direction du budget et des services auxiliaires 14

3.3 La Direction de l'organisation et des pratiques administratives 15

3.4 Le Service de la Vérification interne 15

Le programme annuel de vérification 1983-1984 15

3.5 Le Service de voyage et d'accueil 15

4. La Direction des communications 16

5. La Direction du protocole 16

6. Le Secrétariat du minisière 16

7. Les Affaires juridiques 16

8. Le Service de la comptabilité 17

Chapitre deuxième:
Les Affaires internationales 18

1. Les relations bilatérales et multilatérales 18

1.1 Les États-Unis 18

1.1.1 Rencontres intergouvernementales 19

Conférence annuelle des gouverneurs et des premiers ministres de l'Est 19

Missions ministérielles 19

Visite de gouverneurs 19

1.1.2 Rencontres multilatérales et parlementaires 20

1.1.3 Relations intergouvernementales 20

Énergie 20

Environnement 20

Science et technologie 21

Transport 21

Relations commerciales 21

1.1.4 Affaires éducatives, culturelles et publiques 22

Le développement des études québécoises aux États-Unis 22

Le développement des études américaines au Québec 23

Promotion du français langue seconde 23

Soutien aux mouvements francophones 23

Affaires culturelles 24

Information 24

1.2 L'Europe 24

1.2.1 La Belgique 24

Communauté française 25

Flandre 25

Pays Bas 25

1.2.2 La Grande-Bretagne 25

1.2.3 L'Allemagne 27

1.2.4 L'Italie 27

1.2.5 La communauté économique européenne 28

1.2.6 L'Espagne 28

1.2.7 La Grèce et le Portugal 29

1.2.8 La France 29

1.3 L'Amérique latine 34

1.3.1 Le Mexique 35

1.3.2 Le Venezuela 36

1.3.3 La Colombie 36

1.3.4 Pérou 37

1.3.5 Brésil-Argentine 37

Brésil 37

Argentine 37

1.3.6 La région Caraïbe et Amérique centrale 37
Cuba 37
République Dominicaine 37
La diffusion linguistique et culturelle 37
Les organisations internationales latino-américaines 38
1.4 Afrique et Moyen-Orient 38
1.4.1 Programmes bilatéraux 38
1.4.2 Organismes internationaux et coopération multilatérale 40
1.5 L'Asie et l'Océanie 41
La République populaire de Chine 41
Japon 41
République de Corée 41
Pakistan 42
1.6 Les Affaires francophones 42
Les institutions internationales francophones 42
Les organisations 42
L'A.C.C.T. 43
La CONFEJES 44
La CONFEMEN 44
Le C.A.M.E.S. 45
Les Associations 45
La représentation du Québec auprès des institutions francophones 46

Chapitre troisième: Les Affaires canadiennes 47

1. Les affaires institutionnelles 47
1.1 Les affaires constitutionnelles 47
1.2 Intégrité du territoire 50
1.3 Les affaires législatives et judiciaires 50
1.4 Les affaires législatives et judiciaires 51
1.5 La recherche 51
2. Les affaires économiques et financières 51
2.1 Le développement régional 51
2.2 Énergie et ressources 52
2.3 Commerce extérieur 52
2.4 Finances 52
2.5 Transports 53
2.6 Agriculture 53
2.7 Pêches maritimes 54
2.8 Environnement 54
2.9 Statistiques 55
3. Les affaires sociales, éducatives et culturelles 55
3.1 Les affaires autochtones 55
3.2 La santé 55
3.3 La justice 56
3.4 Droits de la personne 56
3.5 La condition féminine 57
3.6 Éducation 57
3.7 Affaires culturelles 57
3.8 Communications 58
3.9 Science et technologie 58
3.10 L'immigration 59
3.11 Loisirs, chasse, pêche parcs et faune 59
3.12 Main d'oeuvre et sécurité du revenu 60
3.13 L'habitation et les affaires municipales 60
4. Les programmes d'aide et de coopération 61
4.1 Les programmes d'aide et de coopération dans l'Est canadien 61
4.2 Les programmes d'aide et de coopération en Ontario 62
4.3 Les programmes d'aide et de coopération dans l'Ouest canadien 62
5. Le bureau du Québec à Toronto 63
5.1 Affaires financières et commerciales 63
5.2 Affaires fiscales 64
5.3 Affaires touristiques 64
5.4 Information et affaires publiques 64
5.5 Affaires culturelles 64
6. Le bureau du Québec à Moncton 64
7. Le bureau du Québec à Edmonton 65

Chapitre quatrième: Les communications 66

1. Les communications 66
1.1 L'information écrite 66
1.2 Les bulletins 66
Québec Hebdo 66
Québec Update 66
Québec Heute 66
Québec Van Daag 66
Québec OGGI 66
Québec Al Dia 66
Québec Californie 66
Info Québec 66
Nouvelles du Québec 67

1.3 Les publications **67**

1.4 La documentation **67**

1.5 La salle des dépêches **67**

1.6 Le résumé des éditoriaux **67**

1.7 L'information visuelle et audio-visuelle **67**

1.8 Les relations publiques **68**

1.9 Les relations avec les médias québécois **68**

1.10 Accueil de journalistes étrangers et personnalités **68**

1.11 Information au corps diplomatique et consulaire **68**

1.12 Renseignement à la clientèle **68**

1.13 Événements spéciaux **68**

1.14 Plan d'amélioration pour l'humanisation des rapports État-citoyen **68**

Les annexes

Annexe I Les ressources budgétaires et leur utilisation **69**

Annexe II L'évolution des dépenses du ministère **70**

Annexe III Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1984 **70**

Annexe IV L'évolution des effectifs du ministère **70**

Annexe V Le tableau des effectifs à l'extérieur au 31 mars 1984 **71**

Annexe VI Liste des rencontres et conférences fédérales-provinciales ou interprovinciales pour la période du 1er avril 1983 au 31 mars 1984 **72**

Annexe VII Liste des ententes intergouvernementales de 1983-1984 **82**

Annexe VIII Liste des manifestations, visites et événements organisés avec le concours de la direction du Protocole du 1er avril 1983 au 31 mars 1984 **85**

Annexe IX Statistiques de participation du Québec aux conférences intergouvernementales canadiennes en 1983-1984 **95**

Annexe X Placements publicitaires de la Direction des communications pour l'exercice 1983-1984 **96**

Annexe XI Organigramme **48-49**

Introduction

Le ministère des Affaires intergouvernementales a franchi une étape importante de son histoire au cours de l'année 1983-1984.

C'est, en effet, au cours de cet exercice, soit en décembre 1983, que le Conseil des ministres a décidé de convoquer l'ensemble des intervenants publics et privés à participer, au cours de 1984, à un sommet sur le Québec dans le monde. Le Conseil du trésor a, de plus, approuvé, en février 1984, un nouveau plan d'organisation administrative visant à renforcer la fonction planification au sein du ministère. Enfin, suite au remaniement ministériel du 5 mars 1984, le ministère des Affaires intergouvernementales, qui avait été créé en 1967, principalement pour assurer la coordination des relations fédérales-provinciales, puis transformé sensiblement en 1974, par le renforcement de son mandat en matière de coordination de l'action internationale du gouvernement du Québec, a subi des modifications majeures. Depuis cette date, les responsabilités de la Direction générale des Affaires canadiennes ont été confiées à un Secrétariat, le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, qui relèvera du ministère du Conseil exécutif, alors que celles des autres directions générales et directions du ministère ont été confiées à un nouveau ministère qui sera désormais identifié comme le ministère des Relations internationales du Québec

Ces modifications étant survenues à la toute fin de l'exercice financier, il n'est pas apparu opportun d'en tenir compte dans la présentation du présent rapport annuel. Ce rapport donne donc un aperçu des politiques et activités du ministère, selon l'organisation administrative qui était en vigueur au début de l'exercice financier 1983-1984. De plus, un certain nombre d'annexes portant, notamment, sur l'évolution des ressources du ministère ainsi que sur les principales réunions, conférences et manifestations auxquelles a participé le ministère, viennent compléter ce rapport.

Chapitre premier
Structure et gestion

1. La direction générale des affaires internationales

La Direction générale des affaires internationales a d'abord pour rôle d'élaborer et de proposer à la direction du ministère une politique en matière de relations internationales correspondant aux aspirations des Québécois et aux impératifs de l'action du gouvernement. Elle est chargée de la mise en oeuvre des politiques arrêtées, selon les décisions prises par le gouvernement et compte tenu de la conjoncture internationale.

Dans ce cadre, elle établit, maintient et développe les relations que le gouvernement entretient avec des pays étrangers et divers organismes internationaux. Elle veille notamment à la négociation et au respect des ententes intergouvernementales auxquelles le Québec est partie prenante.

En matière d'échanges, elle conçoit et réalise, en liaison avec les ministères sectoriels, les programmes de coopération susceptibles de favoriser le rayonnement et le développement culturel, social et économique du Québec.

Compte tenu du mandat général confié au ministère d'assurer la coordination de toutes les activités du gouvernement à l'extérieur du Québec, elle collabore avec les autres ministères dans la mise en oeuvre à l'étranger de politiques dont ils ont la responsabilité, entre autres dans les domaines de l'immigration, de l'industrie, du commerce et du tourisme.

Pour atteindre ces objectifs, la direction générale est dotée d'une direction « Recherche et Développement », de six directions géographiques et de trois directions sectorielles, auxquelles s'ajoutent des unités de soutien.

La Direction recherche et développement

La Direction est chargée de conduire les travaux nécessaires au développement des politiques du ministère en matière internationale. Elle appuie le Sous-ministre associé aux affaires internationales au titre de la planification, de la coordination générale et des travaux effectués par les autres directions. Elle est aussi chargée de la planification budgétaire et de la direction générale.

Activités de la Direction

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, les activités de la Direction « Recherche et Développement » se sont concentrées autour de trois (3) pôles principaux: l'évaluation et l'orientation de l'action internationale du Québec, l'analyse et le développement des relations avec les délégations, les relations avec les autres intervenants en matière internationale.

A. Évaluation et orientation de l'action internationale du Québec

Les travaux conduits par la Direction en rapport avec l'évaluation de l'action internationale du Québec ont porté principalement sur les critères d'analyse et d'évaluation des demandes de subventions; le développement d'une méthodologie pour analyser la pertinence de l'extension du réseau des délégations, les pré-requis à une éventuelle implantation de fichiers centraux de documentation et d'information au ministère.

Par ailleurs, certaines études pouvant conduire à l'orientation de l'action internationale du Québec ont été effectuées sur les sujets suivants: les éléments d'une politique de coopération linguistique, les questions relatives à une politique sur les droits de la personne et le désarmement, l'expression officielle de voeux aux autorités politiques étrangères.

En plus d'avoir pris une part active au processus de programmation des activités internationales du Québec et d'assumer la gestion des dossiers et des postes de classement au MAI, la Direction a entamé une réflexion sur les objectifs et fonctions qui mériteraient d'être consolidés au ministère dans la perspective de la création éventuelle d'une Direction générale de la Planification.

B. Analyse et relations avec les délégations

La préparation, l'organisation et le suivi de la réunion annuelle des Chefs de poste est une responsabilité importante qu'assume la Direction en regard du développement des relations et l'orientation de l'action des délégations. Dans ce cadre, la Direction « Recherche et Développement » a procédé à la rédaction du mandat de chacune des délégations du Québec à l'étranger et a entrepris des recherches et

analyses notamment sur les sujets suivants: la couverture territoriale des délégations, les relations entre les délégations et les représentants canadiens, les statuts, les privilèges et immunités des délégations, les instruments d'information récurrents au MAI, l'identification officielle des délégations, les relations entre les délégations et les organisations internationales. La Direction a également mis au point une grille de rédaction uniforme pour les rapports bimestriels des délégués ainsi qu'une procédure de traitement et d'analyse des données.

C. Relations avec les autres intervenants en matière internationale

La Direction s'est également préoccupée de l'apport des associations privées et des universités à l'action et à l'identification internationale du Québec.

C'est ainsi qu'un inventaire des ressources québécoises dans le domaine des études américaines a été préparé et déposé par la Direction lors du colloque de l'Institut québécois de recherche sur la culture et l'Université du Québec à Trois-Rivières sur « les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis ».

De même, la Direction s'est assurée que les ententes internationales visées par l'article 21 de la Loi du MAIQ, soient l'objet d'un décret du Conseil exécutif avant leur signature par une université, un organisme public ou para-public.

Enfin, la Direction a maintenu ses relations et développé des modes de collaboration avec le CQRI, en plus de coordonner des travaux sur les relations et la coopération avec le SEREQ.

Les directions géographiques

Elles correspondent aux six entités géographiques suivantes: États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France), France, Afrique/Moyen-Orient, Amérique latine et Asie-Océanie. Elles intègrent les divers responsables des actions du Québec dans les pays avec lesquels nous entretenons des relations et les délégations du Québec qui s'y trouvent localisées.

Il appartient aux directions géographiques de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs à atteindre et des stratégies opportunes, de réaliser les actions appropriées notamment en matière de coopération internationale et de mener à bonne fin les ententes du ministère avec ces pays.

Les directions sectorielles

Au nombre de trois, elles regroupent différents secteurs d'activités sous les grands thèmes suivants: Les Affaires éducatives et culturelles, les Affaires sociales et institutionnelles et la Coordination économique.

Les directions sectorielles sont plus particulièrement responsables de tâches relatives à la programmation: elles contribuent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques sectorielles qui, sous l'angle international, sont aptes à favoriser la promotion et le développement du Québec.

Elles demeurent en contact permanent avec les ministères et organismes québécois oeuvrant dans leurs sphères d'activités. De plus, elles cumulent l'information appropriée quant aux réalisations et au mode de fonctionnement d'organismes internationaux dont la vocation intéresse le Québec.

Les unités sectorielles

La direction générale est également dotée d'une unité chargée de liens qu'entretient le Québec avec les diverses institutions internationales de la francophonie: Agence de coopération culturelle et technique, conférences ministérielles et autres mécanismes internationaux de concertation ou de coopération existant entre pays francophones.

S'ajoute une unité responsable de la coordination des relations entre le ministère des Affaires intergouvernementales et le ministère canadien des Affaires extérieures.

2. La Direction générale des affaires canadiennes

La Direction générale des affaires canadiennes a pour rôle d'assurer la coordination des activités du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

Le personnel, regroupé en directions dont chacune est responsable d'un certain nombre de dossiers apparentés, travaille de concert avec les ministères sectoriels correspondants; il participe aux travaux de comités interprovinciaux et fédéraux-provinciaux, de même qu'aux conférences ministérielles; il contribue également à l'élaboration et la négociation des ententes intergouvernementales entre le Québec et les autres gouvernements du Canada.

La structure administrative de la DGAC a notamment pour but de:

— développer une capacité d'analyse régionale;

— favoriser une meilleure communication entre la DGAC et les bureaux du Québec à Moncton, Edmonton, et Toronto;

— favoriser une fonction « recherche » au sein de la DGAC;

— équilibrer les charges de travail entre les directions;

— favoriser une utilisation optimale des ressources humaines.

Au niveau de la structure administrative supérieure, les diverses composantes sont les suivantes:

La Direction des affaires institutionnelles et de la recherche

En étroite liaison avec le Service juridique, la Direction des affaires institutionnelles exerce une fonction-conseil en matière constitutionnelle. À ce titre, elle conduit toute recherche utile, analyse les positions exprimées par les intervenants sur la scène politique canadienne, formule des avis et génère les documents d'appui permettant au gouvernement de définir ses positions.

En outre, elle suit les causes pendantes devant les tribunaux en matière constitutionnelle et étudie les projets de loi fédéraux qui peuvent avoir une incidence sur l'exercice des compétences et priorités québécoises.

Elle coordonne également l'expertise dans le domaine de l'intégrité du territoire tant dans sa dimension externe qu'interne. Enfin, la Direction entreprend des recherches d'intérêt général sur les relations intergouvernementales au Canada.

Cette Direction se préoccupe également des questions touchant les territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

La Direction des affaires économiques et financières

Elle assure la coordination des dossiers concernant l'activité industrielle, les finances, le revenu, les richesses naturelles, les mines, l'énergie, les forêts, l'agriculture, les transports, le développement régional, l'eau et l'environnement. La Direction appuie également les ministères responsables de ces divers dossiers dans leurs relations avec le gouvernement fédéral.

Cette Direction est responsable de la liaison fonctionnelle avec le Bureau du Québec à Edmonton et suit de façon particulière les questions concernant les provinces de l'Ouest.

La Direction des affaires sociales, éducatives et culturelles

Elle s'occupe des secteurs suivants: sécurité du revenu, santé et services sociaux, affaires urbaines, affaires municipales et habitation, travail, main-d'oeuvre, immigration et démographie, éducation, langue, culture, science et technologie, jeunesse, loisir et sport, tourisme, communication, justice, droits de la personne, protection du consommateur et condition féminine. Elle suit aussi les dossiers relatifs aux affaires amérindiennes et inuit, à la capitale fédérale et à la région de l'Outaouais. Cette Direction est également responsable de la liaison fonctionnelle avec le Bureau du Québec à Toronto et suit d'une façon particulière les questions ontariennes.

La Direction des programmes d'aide et de coopération

Cette Direction est responsable des programmes d'aide aux minorités francophones canadiennes et des programmes de coopération interprovinciale.

Les unités de soutien

Elles sont regroupées au Secrétariat des services administratifs et répondent aux divers besoins des directions.

3. La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et deux services et a pour principale responsabilité d'assurer le soutien requis à l'ensemble des unités administratives du ministère ainsi qu'à l'ensemble des délégations et bureaux du Québec à l'étranger en matière de ressources humaines, matérielles et financières.

3.1 La Direction du personnel

La Direction du personnel conseille les autorités du ministère en matière de gestion du personnel et assiste les employés dans la planification et le développement de leur carrière. Elle coordonne à ces fins un ensemble d'intervention en matière de dotation, de formation, de relations de travail, de rémunération et d'information de gestion sur les ressources humaines.

A. Dotation et effectifs

Les effectifs réguliers du ministère des Relations internationales ont diminué de 423 à 370 emplois du 31 mars 1983 au 31 mars 1984. Toutefois, il faut préciser que le transfert de la Direction générale des Affaires canadiennes lors du

remaniement ministériel du 5 mars 1984 a entraîné la diminution de 46 emplois réguliers. Afin d'atteindre ses objectifs de compression d'effectifs par une gestion rationnelle et efficace des ressources humaines, la Direction du personnel a dû orienter ses efforts vers des activités-conseils aux membres de la direction, aux gestionnaires et aux employés.

En matière de dotation, la mobilité interne des employés a été privilégiée. D'avril 1983 à mars 1984, 102 employés du ministère ont ainsi été affectés à d'autres emplois tandis que 34 employés d'autres ministères sont venus combler des emplois vacants. De plus, 28 employés ont été mutés à d'autres ministères et organismes durant cette même période. Trois employés ont bénéficié de promotion en accédant à un poste de niveau plus élevé et aucun employé n'a été recruté à l'extérieur de la fonction publique.

Soulignons enfin que les services de sept (7) employés du ministère ont été prêtés au Commissariat général à la visite du Pape et que 43 personnes ont également, été engagées sur une base occasionnelle pour ce groupe de travail.

B. Formation

Dans le but de minimiser les dépenses relatives au perfectionnement du personnel, l'utilisation de personnes-ressources intégrées au ministère a de nouveau été privilégiée. Ainsi, le total des coûts de formation en perfectionnement n'a pas excédé 35 700 $ pour plus de 2 000 jours-personne.

Compte tenu de la fréquence des contacts que les employés doivent entretenir avec des ressortissants d'États anglophones, la Direction a continué d'offrir des cours de langue anglaise à ceux dont le plan de carrière s'avérait pertinent. La Direction a également eu recours aux services d'une personne-ressource pour offrir des cours en langue espagnole. L'apprentissage des langues néerlandaise, allemande, portugaise, japonaise et italienne a été encouragé.

Les principaux programmes offerts aux employés ont été: la préparation à l'affectation externe, le traitement de textes, le perfectionnement de la langue française, la bureautique, l'accueil, etc.

La fonction « counseling » a été maintenue afin de permettre aux membres du personnel de faire le point quant à l'orientation de leurs carrières.

Enfin, un employé du ministère a été inscrit à l'École nationale d'administration (ENA) à Paris en vue de préparer adéquatement la relève du personnel-cadre.

C. Relations de travail

La Direction est responsable de l'application des différents avantages sociaux accordés aux employés. Elle veille également à ce que les fonctionnaires affectés à l'étranger ainsi que les coopérants étrangers séjournant ici bénéficient d'une couverture d'assurance médicale adéquate.

Au total 3 176 dossiers de couvertures médicales ont été traités par la Direction.

Dans le domaine des avantages sociaux la Direction a, par ailleurs, mené à l'automne 1983, une campagne d'adhésion s'adressant à l'ensemble du personnel professionnel.

Enfin, la Direction du personnel a élaboré un projet de régime d'emploi à l'intention des employés recrutés localement par les différentes délégations du Québec, de façon à préciser les conditions de travail offertes à ce type de personnel, uniformiser le système de classification qui lui est appliqué et proposer de nouvelles échelles de traitement.

3.2 La Direction du budget et des services auxiliaires

La Direction du budget et des services auxiliaires conseille et assiste les gestionnaires et les autorités du ministère dans la gestion de leurs ressources financières et fournit aux différentes unités les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mandat.

Le service « Analyse et programmation », en collaboration avec les gestionnaires coordonne les activités reliées à la préparation de la revue de programmes, à l'établissement des crédits détaillés ainsi qu'à la rédaction des documents requis pour l'étude des crédits en commission parlementaire. Ce service conseille les autorités du ministère et les gestionnaires des différentes unités administratives en matière de gestion financière et s'assure que l'utilisation des ressources est conforme aux normes, politiques et objectifs établis. Ce service est aussi chargé de l'analyse des demandes d'autorisation vers l'extérieur du Québec, telles que soumises par les différents ministères, et fait les recommandations appropriées au ministre ou sous-ministre, lequel, en vertu d'une délégation de pouvoir du Conseil du trésor, peut autoriser ces déplacements.

Le service « Analyse des fonds de roulement pour le réseau » (bureaux et délégations) est chargé plus spécifiquement de l'analyse des rapports de dépenses de ces bureaux et délégations, et doit s'assurer que le système comptable en vigueur est conforme à celui édicté.

Les services auxiliaires comprennent le service de l'Aménagement qui assure la gestion des locaux du ministère; le service de l'approvisionnement qui analyse et contrôle selon les normes établies les réquisitions d'achat et de location de matériel d'équipement, de machinerie et les réquisitions d'abonnement; le service « courrier et messagerie » qui coordonne et organise les opérations concernant la poste et la messagerie pour l'ensemble du ministère.

3.3 La Direction de l'organisation et des pratiques administratives

La Direction de l'organisation et des pratiques administratives joue à la fois un rôle conseil et de soutien pour le ministère et son réseau de délégations.

Cette Direction exerce son rôle conseil à tous les niveaux de la structure administrative du ministère dans les domaines de l'organisation des ressources et du développement des politiques administratives. Dans ce cadre elle a poursuivi, en 1983-1984, ses travaux d'élaboration de politiques administratives à l'intention des fonctionnaires en poste à l'étranger ainsi que de leurs dépendants. Elle a de plus, poursuivi ses activités en vue d'assurer l'implantation de la bureautique dans le réseau.

Le rôle de soutien administratif vis-à-vis les délégations du secteur international est assumé par différents services composant cette Direction:

— le Service de la planification et du contrôle budgétaire doit élaborer des enveloppes budgétaires et effectuer le contrôle de l'exécution du budget des délégations. Durant cette dernière année, le service a de plus procédé à la mise au point d'une structure de programmation pour le réseau.

— le Service de la gestion des propriétés à l'étranger est responsable de l'organisation matérielle des bureaux et résidences de même que de l'application de certains éléments du régime d'emploi des fonctionnaires affectés à l'étranger. Le suivi des allocations de logement, l'organisation du déménagement et l'entreposage des biens des employés du réseau relèvent, en effet, de ce service.

— le Service de la gestion des opérations à l'étranger est chargé de l'interprétation et de l'application du régime d'emploi des fonctionnaires affectés à l'étranger ainsi que du traitement de comptes relatifs au régime d'emploi et provenant des délégations. Le service voit, en plus, au calcul et au versement des allocations versées aux fonctionnaires en poste à l'étranger.

— le Service de la gestion des bureaux canadiens a été formé en novembre 1983. Il est chargé de l'élaboration des enveloppes budgétaires pour ces bureaux ainsi que du contrôle de l'exécution de ces budgets.

— le Service de l'approvisionnement et des services voit à l'élaboration des politiques d'achats et d'abonnements pour les délégations de même qu'à l'analyse et au suivi des demandes d'achats au Québec faites par celles-ci. Ce service a, de plus, procédé cette année à la création de la banque de cadeaux à laquelle ont accès les délégations qui, dans le cadre de leurs activités de représentation, sont appelées à offrir certains présents à des interlocuteurs de marque.

— le Centre de télécommunications assure le réseau de télécommunications entre les différents ministères et les délégations du Québec à l'extérieur.

3.4 Le Service de la Vérification interne

Le Service de la Vérification interne, qui relève du directeur général de l'administration évalue, de façon indépendante, l'efficacité des mesures de contrôles mises en place dans les différentes unités administratives du ministère.

Il a pour mandat d'assurer la direction du ministère que les ressources humaines, financières et matérielles soient utilisées rationnellement et gérées conformément aux lois, règlements et directives en vigueur.

Le programme annuel de vérification 1983-1984

Au cours de l'exercice, conformément au plan établi, le service a travaillé principalement à la vérification des dépenses ainsi que de la gestion des délégations du Québec à Chicago, Atlanta, Bruxelles, Londres, et du bureau du Québec à Edmonton.

La vérification a porté également sur la gestion des opérations de la Direction États-Unis et de celles du secteur des activités culturelles de la Direction France.

3.5 Le Service de voyage et d'accueil

Le Service de voyage et d'accueil a la responsabilité de répondre adéquatement aux besoins de toute personne dont les frais de voyage sont assumés par un ministère ou un organisme du gouvernement. Il élabore et surveille l'observance de la procédure d'application des modalités d'opération du service du voyage. Il surveille l'application des contrats intervenus avec les agences de voyage. Il

négocie auprès des entreprises concernées les tarifs préférentiels pour les services relatifs à un voyage.

En ce qui concerne l'accueil proprement dit, le Service prépare et coordonne les activités d'accueil des visiteurs étrangers dans le cadre de programmes d'échanges ou de visites officielles, qui ne sont pas pris en charge par la Direction du protocole. Le Service a collaboré activement à l'accueil de quelque 3 000 visiteurs étrangers au Québec en 1983-1984.

Afin de minimiser les coûts d'hébergement des fonctionnaires voyageant au Québec, il a préparé et diffusé un guide des tarifs préférentiels offerts par les hôteliers aux employés du gouvernement.

4. La Direction des communications

La Direction des communications a pour rôle de faire connaître à la population du Québec les politiques, programmes et activités du ministère et d'informer les clientèles étrangères des politiques et réalisations du gouvernement du Québec.

À l'intérieur du Québec, elle précise la vocation propre du ministère et diffuse les différents programmes de coopération et d'échanges auxquels peuvent participer les Québécois.

Elle fait aussi connaître les initiatives et les actions entreprises par le ministère tant sur le plan canadien que sur le plan international.

Mais le caractère particulier du rôle de la Direction se manifeste davantage dans ses activités hors Québec. Il lui appartient en effet de soutenir les efforts du gouvernement dans la présentation du Québec à l'extérieur.

Pour mener à bien cette tâche, elle s'appuie entre autres sur les agents d'information qui exercent leurs fonctions au sein des délégations du Québec.

5. La Direction du protocole

Conformément aux usages internationaux, la Direction du protocole agit, sous l'autorité du sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Elle fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Cette Direction est également chargée de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers et elle apporte son concours aux séjours que sont amenés à effectuer ici les ministres et autres personnalités officielles du Canada. Elle s'occupe des visites à l'étranger du Premier ministre et contribue à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du gouvernement.

6. Le Secrétariat du ministère

Le Secrétariat du ministère contribue à la coordination générale de l'activité du ministère et est chargé, plus précisément, d'assurer le support administratif requis pour l'exécution des opérations courantes du bureau du sous-ministre. En plus de préparer les documents d'information émanant du bureau du sous-ministre, d'assurer le suivi des demandes devant être traitées par les différentes unités administratives du ministère et analyser certains dossiers requérant une action particulière, il fournit le soutien technique nécessaire à la préparation des réunions du Comité de direction du ministère.

Le Secrétariat du ministère est, de plus, responsable du Service de la gestion des documents. Cette unité veille à faciliter la circulation de l'information au sein du ministère, en assurant notamment l'accès aux dossiers et aux archives. L'information du système de référence documentaire s'est poursuivi en 1983-1984 ainsi que le parachèvement de l'implantation du système de classement uniforme dans toutes les unités administratives et le réseau des délégations à l'étranger.

7. Les Affaires juridiques

Le Service juridique est un service-conseil rattaché au bureau du sous-ministre. Son mandat général est de veiller à la légalité de l'ensemble des gestes du ministère, de fournir des opinions sur l'état du droit dans les secteurs qui concernent le ministère, d'élaborer une politique juridique et de veiller à sa bonne application dans le cadre de l'ensemble de la politique intergouvernementale canadienne et extérieure.

Plus spécifiquement, en matière d'affaires canadiennes, le Service juridique a participé à l'élaboration ou à la révision, selon le cas, des ententes fédérales-provinciales et interprovinciales conclues par le Québec.

D'autre part, le Service juridique a notamment assuré un apport-conseil à la protestation de principe que le gouvernement du Québec a opposé au projet de loi C-3 du Parlement fédéral en matière de santé.

En matière internationale, le Service juridique a participé à l'élaboration et à la conclusion de plusieurs ententes. Le directeur du service continue à siéger au Comité de négociation des ententes de sécurité sociale. Le Québec a conclu à ce jour cinq ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale

avec l'Italie, la France, le Portugal, la Grèce et les États-Unis d'Amérique et quatre autres sont actuellement en négociation.

En novembre 1983, le Conseil d'administration du Bureau International du Travail (B.I.T.) rendait sa décision relative aux plaintes déposées par des syndicats québécois et internationaux à l'encontre des Lois 70, 105 et 111 du Québec, lois adoptées dans le cadre des négociations dans le secteur public et para-public. Le Service juridique a participé à la rédaction des observations présentées par le gouvernement du Québec au comité de la liberté syndicale du B.I.T. et un conseiller juridique a accompagné le sous-ministre du Travail du Québec qui s'est rendu à Genève recevoir la décision du B.I.T. et faire les représentations utiles.

8. Le Service de la comptabilité

Placé sous l'autorité du Contrôleur de finances, ce service tient la comptabilité générale du ministère. Conformément à la loi, il enregistre les engagements financiers imputables sur les crédits autorisés et voit à ce que ces engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas les crédits disponibles et soient conformes aux engagements.

Chapitre deuxième
Les Affaires internationales

1. Les relations bilatérales et multilatérales

Le Québec se situe dans un environnement international qui conditionne son existence et affecte ses intérêts. Son fonctionnement politique, son développement culturel et scientifique, ses échanges économiques, son évolution comme société sont tous soumis à des influences régionales et globales; ils font tous l'objet d'activités et d'un large rayonnement québécois à l'étranger par un très large éventail d'intervenants privés, para-publics et gouvernementaux. Enrichir et faire apprécier l'identité propre du Québec; projeter à l'étranger ses réalités et ses atouts; promouvoir son développement économique et socio-culturel ainsi que la qualité de la vie des citoyens; contribuer, selon ses moyens, à une évolution favorable de la communauté internationale: ce sont là pour le gouvernement des préoccupations qui découlent directement des réalités et des intérêts de base du Québec.

Les divers gouvernements du Québec, notamment depuis la « révolution tranquille », ont contribué à mettre en place un ensemble d'instruments législatifs et administratifs, dont le ministère des Affaires intergouvernementales, pour promouvoir les intérêts internationaux de la province. Dans ce ministère, la Direction générale des Affaires internationales (DGAI) s'est vu confier la responsabilité d'élaborer et de proposer au ministre et au gouvernement, en liaison avec les autres intervenants intéressés, une politique extérieure conforme aux intérêts du Québec et à la mettre en oeuvre selon les décisions du gouvernement et l'évolution de la conjoncture. Il en résulte, pour la DGAI, une relation de service à l'égard d'un ensemble extrêmement large d'intervenants publics et privés, et également un rôle de coordination au niveau gouvernemental visant à favoriser la cohérence et le renforcement mutuel des diverses activités internationales de l'État.

Dans cet esprit, la DGAI établit et développe avec les États étrangers et les organismes internationaux, les relations que le gouvernement juge opportunes. Elle a recours à cette fin à l'ensemble des techniques internationales reconnues: échanges de personnes et de missions, programmes bilatéraux, coopérations structurées, ententes, techniques d'information, soutien aux publics internes, participation aux instances des organismes internationaux, développement d'un réseau de délégations du Québec, et le reste. Elle conçoit et réalise, en liaison avec les autres ministères, les programmes susceptibles de favoriser le rayonnement et le développement du Québec et collabore avec ces ministères à la mise en oeuvre à l'étranger des politiques dont ils ont la responsabilité.

À ces fins, la DGAI était dotée en 1982-1983, d'une Direction de recherche et développement des politiques, de six directions géographiques, de trois directions sectorielles auxquelles s'ajoutaient quelques unités de soutien. La Direction générale gérait également le réseau des délégations à l'étranger avec le soutien technique de la Direction générale de l'administration.

1.1 Les États-Unis

Le ministère a poursuivi son action aux États-Unis dans le cadre des objectifs déjà énoncés et qui visent pour l'essentiel à maintenir une image équilibrée et une connaissance suffisante du Québec aux États-Unis, de même qu'un climat de confiance pour les partenaires commerciaux autant que pour les investisseurs. De plus, l'on cherche à développer des activités de coopération avec les administrations concernées des États-Unis en vue d'aplanir les contentieux ou engager des actions conjointes dans des domaines d'intérêts communs.

Ce pays est le premier partenaire commercial du Québec dont il achète 65 % des exportations internationales; les États-Unis viennent au premier rang des investisseurs étrangers et fournissent le plus gros de notre clientèle touristique, alors qu'ils constituent la première destination étrangère des vacanciers québécois. Des problèmes et des solutions retenus à Washington et ailleurs aux États-Unis commandent de suivre de très près l'actualité américaine et ses répercussions intérieures et extérieures.

Pour assurer sa présence et réaliser ses activités sur le territoire, le ministère dispose d'un réseau de délégations et de bureaux. Outre la délégation générale à New York, le réseau américain du ministère comprenait les délégations à Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Lafayette, Los Angeles et le bureau de tourisme à Washington.

1.1.1 Rencontres intergouvernementales

Le gouvernement du Québec a entretenu des relations avec plusieurs organismes gouvernementaux ou parlementaires, avec des responsables de plusieurs gouvernements d'États et avec certaines instances fédérales des États-Unis.

Conférence annuelle des gouverneurs et des premiers ministres de l'Est

La Conférence annuelle, regroupant les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada, est la plus ancienne institution permanente qui met en contact régulier le Québec avec des États américains. La Conférence de juin 1983 a permis au premier ministre du Québec et à ses collègues des Affaires intergouvernementales, de l'Énergie et de l'Environnement d'approfondir les relations avec les chefs des États voisins et de développer la collaboration sur des questions d'intérêt commun.

Les gouverneurs et premiers ministres ont en effet convenu de resserrer leur collaboration dans le domaine économique notamment en amorçant l'examen des mesures susceptibles de contribuer à une intensification du commerce entre le Québec, les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre. L'énergie a aussi retenu l'attention des gouverneurs et des premiers ministres qui ont approuvé les propositions du comité du nord-est de l'énergie, notamment la publication d'un cahier de projets relatifs à l'énergie renouvelable et l'organisation d'une table ronde sur le rôle du pétrole dans la situation énergétique de l'Est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Le Québec a par ailleurs souligné durant cette conférence l'intérêt qu'il porte à des négociations sur la vente d'énergie ferme aux États de la Nouvelle-Angleterre.

Les premiers ministres et les gouverneurs ont aussi manifesté des préoccupations communes sur la question des pluies acides. Parmi les autres questions qui ont retenu l'attention de la Conférence, il convient de signaler le développement conjoint d'un programme sur l'agneau ainsi que la création d'un programme d'échanges d'informations sur la technologie de l'agriculture à petite échelle.

Missions ministérielles

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin était en mission à Washington le 9 juin 1983. Il a tenu des séances d'information avec un groupe de sénateurs des États-Unis et des représentants de la presse américaine.

Le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry a contribué à diverses activités québécoises de promotion commerciale et industrielle aux États-Unis et a prononcé diverses conférences notamment lors de ses missions à New York du 16 au 20 avril 1983, à Boston du 1er au 3 mars et Chicago du 13 au 15 juin.

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre Marc Johnson, a effectué du 27 au 30 juin une visite à Washington afin de rencontrer des représentants d'organismes américains du domaine de la santé et des services sociaux, le sénateur Orrin Hatch, président du comité sénatorial sur la main-d'oeuvre et les ressources humaines, et les responsables du Department of Health and Human Services, du Health ans Financing Administration et du National Institute of Health. Les rencontres ont porté sur des problèmes communs comme la prévention des maladies, le financement des services et les soins aux personnes âgées.

Le ministre des Affaires sociales a également prononcé une conférence à la réunion de l'American Association of Politic Consultants du 6 au 11 avril à Los Angeles. M. Johnson a représenté le Québec à la réunion de la National Conference of State Legislature du 6 au 9 mai à New York et il a participé à Boston à un séminaire sur les relations canado-américaines qui s'est déroulé du 5 au 7 décembre.

Les négociations en vue d'ententes sur l'exportation d'électricité ont conduit le ministre de l'Énergie et des Ressources à Boston à deux reprises. Il a d'abord rencontré les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre du 30 novembre au 2 décembre, il a par la suite rencontré les membres du Council of State Governments les 12 et 13 janvier. Le ministre s'est également rendu à New York les 21 et 22 mars.

Visite de gouverneurs

Le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, a effectué une visite officielle à Québec le 16 décembre 1983. Le gouverneur a rencontré le premier ministre, M. Lévesque, et la réunion s'est ensuite élargie aux ministres québécois de l'Énergie et Ressources et de l'Environnement, ainsi qu'à leur homologues de l'État de New York, MM. William D. Cotter, commissaire à l'Énergie et Henry G. William, commissaire à l'Environnement. Le gouverneur était aussi accompagné de M. John S. Dyson, président du Conseil d'administration de New York Power Authority.

Cette visite d'un gouverneur de l'État de New York constituait une première dans les relations du Québec avec cet État et elle a été qualifiée d'occasion historique par le premier ministre. Les discussions ont porté en majeure partie sur les échanges

d'électricité, les échanges commerciaux, et l'environnement.

Cette première visite a permis de faire le bilan de l'importante collaboration entre Québec et Albany, de dégager des perspectives nouvelles pour nos ventes d'électricité, et d'encadrer cette coopération par la création d'un mécanisme de rencontre annuelle entre le premier ministre du Québec et le gouverneur de l'État de New York.

Pour sa part, le gouverneur du Maine, M. Joseph E. Brennan, était en visite officielle à Québec du 10 au 12 février, accompagné du président du Sénat de l'État, M. Gérard Conley et du président de la Législature, M. John Martin.

Le gouverneur du Mississippi, M. Robert Winter a par ailleurs séjourné au Québec du 4 au 6 août. C'est à l'occasion de cette visite que l'entente de réciprocité sur l'immatriculation des véhicules automobiles a pu être conclue avec le gouvernement du Mississippi. Il convient aussi de souligner la visite au Québec du lieutenant-gouverneur de l'Illinois, M. Georges H. Ryan, du 14 au 17 septembre.

1.1.2 Rencontres multilatérales et parlementaires

Le Québec a développé ses relations politiques avec les États des Grands Lacs. D'une part, la ville de Québec a été l'hôte du 5 au 7 octobre d'une réunion du Great Lakes Commission. À cette occasion le ministre des Affaires intergouvernementales a indiqué l'intérêt du Québec de participer davantage aux mécanismes intergouvernementaux réunissant les États des Grands Lacs. Par ailleurs, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec participait les 17 et 18 novembre à Indianapolis à la réunion du Council of Great Lakes Governors; signalons notamment parmi les questions à l'ordre du jour: le contrôle de la qualité des eaux des Grands Lacs, le contrôle des utilisations et des détournements d'eaux des Grands Lacs.

La coopération avec les États des Grands Lacs s'est par ailleurs manifestée à travers la participation des fonctionnaires québécois à divers mécanismes tels le forum sur le transport maritime Saint-Laurent/Grands Lacs et le Comité sur le contrôle des détournements des eaux des Grands Lacs.

Les relations interparlementaires continuent de se développer et il faut noter dans ce domaine la visite d'un groupe de membres du Council of State Governments (Eastern Regional Conference) au Québec du 12 au 14 octobre. Plusieurs représentants du New England Caucus of State Legislators, dirigé par le président de la Législature du New Hampshire, ont également rencontré des parlementaires québécois à l'occasion d'une visite au Québec du 25 au 27 mai.

Diverses visites au Québec de législateurs américains ont par ailleurs contribué à la promotion de produits québécois, telles par exemple une visite de parlementaires californiens, du 5 au 8 novembre, sur le transport en commun de même que la visite de législateurs de l'État de New York, du 31 août *au 2 septembre à LG2.*

1.1.3 Relations intergouvernementales

Énergie

Le Québec a poursuivi les discussions avec les États voisins afin de maintenir et augmenter ses exportations d'électricité. Diverses rencontres ont eu lieu dans cette perspective avec les responsables des services publics des États du nord-est, ceux du New England Power Pool et du Power Authority of the State of New York ainsi que de plusieurs compagnies distributrices d'électricité dans la région. La volonté exprimée par le Québec au cours de ces rencontres est de donner un nouvel élan aux exportations et de passer à une phase comprenant la vente de blocs d'énergie ferme. La mise en oeuvre d'un contrat d'exportations d'électricité, signé par Hydro-Québec et NEEPOOL en mars 1984, a aussi ouvert des discussions entre les autorités concernées.

Un colloque international sur le gaz naturel a été tenu à Québec du 27 au 29 avril. Ce colloque était organisé par le Québec sous l'égide du Northeast International Committee on Energy, un comité de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Le colloque a attiré les représentants de plusieurs gouvernements provinciaux et des grandes compagnies américaines et canadiennes intéressées au gaz naturel, ainsi que les gouverneurs Brennan (Maine) et O'Neil (Connecticut).

Environnement

Le ministère est impliqué dans divers aspects politiques et économiques des grandes questions environnementales. Sur la question des pluies acides, le Québec partage d'ailleurs des intérêts communs avec les États du nord-est des États-Unis avec lesquels il a développé des activités de coopération.

La coopération avec l'État de New York sur les pluies acides, a engendré notamment la création d'un Bureau d'informations sur les précipitations acides, comportant une banque bibliographique informatisée. Des études conjointes ont aussi été engagées, l'une sur les propriétés physicochimiques des eaux des lacs présentant un niveau d'acidification élevé, l'autre sur la résistance de certaines souches de truites mouchetées pour ces lacs.

Par ailleurs, la coopération avec les États de la Nouvelle-Angleterre s'est poursuivie dans le cadre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Il faut signaler notamment l'entente intervenue sur la nécessité d'une réduction des émissions engendrant les pluies acides.

L'on a développé des relations avec les États des Grands Lacs particulièrement en matière de qualité et de niveau de l'eau des Grands Lacs. Ces questions ont été abordées dans le cadre des réunions de la Great Lakes Commission et du Council of Great Lakes Governors. Par ailleurs les discussions engagées au niveau des fonctionnaires avec les représentants des Grands Lacs devraient permettre à un comité constitué à cette fin de faire rapport au cours de la prochaine année sur les moyens de contrôler les projets de détournement des eaux des Grands Lacs.

Science et technologie

Dans cette perspective plusieurs missions ont été organisées aux États-Unis pour étudier les possibilités de développer ce secteur de coopération. À cet égard, signalons notamment un colloque sur les liens économiques Québec-Maritimes-Nouvelle-Angleterre, tenu à Boston, les 2 et 3 mai 1983, qui portait en partie sur cette question.

Par ailleurs, le Québec était l'hôte les 21 et 22 novembre d'une rencontre consacrée à la coopération Québec-Atlantique-Nouvelle-Angleterre en haute technologie. La rencontre réunissait des participants en provenance des milieux universitaires, gouvernementaux et de l'entreprise privée. Le colloque a permis d'évaluer les possibilités d'échange sur le développement de la haute technologie, de suggérer des projets conjoints de la recherche, d'étudier les applications commerciales de la haute technologie ainsi que les possibilités de transport et de collaboration entre les industries.

Transport

Le Québec a étendu à 16 nouveaux États américains la réciprocité sur l'immatriculation des véhicules automobiles. Ce sont la Georgie, le Mississippi, l'Oklahoma, le New Jersey, le Texas, le Tennessee, la Californie, le Delaware, le Missouri, le Wisconsin, la Pennsylvanie, l'État de New York, la Virginie, l'Iowa, le Massachusetts, l'Alabama.

Ces ententes visent à éviter la double immatriculation des véhicules automobiles déjà immatriculés au Québec ou dans l'État partie à l'entente; ces ententes s'appliquent aussi aux remorques et semi-remorques.

Par ailleurs le Québec a conclu, le 12 juillet, une entente avec les États de New York et du Vermont engageant les parties à effectuer des études sur la pré-faisabilité d'un projet de liaison ferroviaire à très grande vitesse entre Montréal et New York. La contribution du Québec s'inscrit initialement dans une enquête « origine-destination » du transport routier en territoire québécois. Pour leur part les États de New York et du Vermont se sont engagés à réaliser une étude de marché pour ce projet.

Une réunion de représentants des États des Grands Lacs, à Québec les 4 et 5 octobre, provoque la création du Forum maritime Grands Lacs/Saint-Laurent. Le Forum est co-présidé par un représentant de la Great Lakes Commission ainsi que de l'Ontario et du Québec. Outre les représentants des provinces et États, le Forum regroupe 14 associations d'entreprises maritimes.

Le Forum cherche à développer le potentiel de l'axe de transport Saint-Laurent/Grands Lacs. Les premières activités ont porté sur la mise en valeur des avantages du point de vue commercial de l'axe Saint-Laurent/Grands Lacs. Un volume sur les infrastructures du système et un film de promotion destiné aux expéditeurs, transporteurs et agents industriels sont en voie de réalisation.

Relations commerciales

Le ministère a apporté son concours à divers dossiers de relations commerciales, particulièrement sur le plan des politiques commerciales, et a participé à certaines activités destinées à promouvoir les relations commerciales.

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur est intervenu auprès d'instances politiques américaines, notamment le commissaire au Transport de l'État de New York, concernant l'application de la clause d'achat préférentiel du ciment aux États-Unis. Le gouvernement fédéral américain a finalement réduit le niveau des préférences accordées aux producteurs américains.

Un colloque sur les relations économiques tripartites Québec/Maritimes/Nouvelle-Angleterre a eu lieu les 2 et 3 mai à Boston sous les auspices de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Le colloque a permis une discussion principalement sur les questions relatives à l'énergie, aux pêcheries et à la haute technologie et réunissait des économistes et gens d'affaires des trois régions.

Le Québec a également participé à la conférence sur les perspectives commerciales tenue à Halifax du 29 avril au 1er mai. Cette conférence réunissait des représentants de la Nouvelle-Angleterre et

des provinces de l'Atlantique et a porté principalement sur l'ampleur du commerce existant entre les trois régions, particulièrement en matières de biens de consommation, d'alimentation, des produits dérivés du bois et de transport.

Le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, était conférencier invité à la réunion annuelle de la Purchasing Management Association, tenue du 18 au 20 avril 1983 à New York. Il en a profité pour rencontrer plusieurs dirigeants d'entreprises qui ont des intérêts au Québec, des représentants des milieux d'affaires et de la finance de New York ainsi que l'équipe éditoriale de l'important magazine Businessweek. Le 15 juin, il participait à Chicago à l'inauguration de NEUCON, une importante exposition commerciale de membres de bureau à laquelle participent annuellement plusieurs firmes exportatrices du Québec.

Le Greater Boston Chamber of Commerce a délégué un groupe d'hommes d'affaires et de banquiers en mission d'information au Québec du 13 au 15 juin 1984. Le groupe a eu des entretiens avec le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, et des représentants de la Chambre de commerce et du Montréal Board of Trade.

1.1.4 Affaires éducatives, culturelles et publiques

Le développement des études québécoises aux États-Unis

La présence du Québec dans le milieu universitaire américain a constitué un des éléments les plus rentables du domaine des affaires publiques en 1983-1984. En plus d'assurer une meilleure connaissance du Québec auprès des futurs cadres et décideurs, le développement des études québécoises a permis l'accès aux plus hauts paliers de la société américaine et a permis de communiquer tant sur la plan économique qu'au niveau culturel. Soulignons également qu'il existe aux États-Unis des liens très étroits entre le milieu universitaire et les secteurs privé, gouvernemental et syndical et que nous avons pu profiter de ce réseau inter-sectoriel où l'effet multiplicateur nous est assuré.

Quant aux regroupements d'universitaires oeuvrant dans le domaine des études québécoises, le MRI a vu passer le membership du Northeast Council for Québec Studies (NECQS) de dix-huit (18) membres en avril 1980 à deux cents (200) en 1983-1984. De même, le Southern Conference on Francophone Studies (SCFS), qui regroupe les spécialistes dans les universités du sud oeuvrant dans le domaine des études francophones nord-américaines, a atteint les cent (100) membres en 1983-1984 (23 en 1982-1983).

De plus, le NECQS a publié le deuxième numéro de *Québec studies*, la seule revue professionnelle consacrée entièrement aux études québécoises, tandis qu'après un an d'existence, la SCFS a trouvé les fonds nécessaires à la création d'une nouvelle revue qui sera lancée en 1985 et qui traitera uniquement du fait francophone en Amérique du Nord. Mentionnons également que trois revues américaines de prestige, *Yale French Studies*, *Esprit Créateur* et *The American Review of Canadian Studies*, ont publié des numéros spéciaux portant sur divers aspects de la réalité québécoise.

Le ministre a également poursuivi sa collaboration avec plusieurs centres universitaires qui ont initié des programmes sérieux dans ce domaine. Tout d'abord, le MRI a soutenu les efforts du State University of New York at Plattsburg qui a organisé le cinquième « Québec Summer Seminar » à l'intention des universitaires et chercheurs américains oeuvrant dans le domaine des études québécoises.

Cette même institution a organisé à Montréal le deuxième « Canadian American Business Seminar » à l'intention des gens d'affaires qui souhaitaient établir des liens avec leurs homologues dans l'autre pays. Finalement, le State University of New York at Plattsburg a démarré un programme en études canadiennes françaises et a présenté une série d'ateliers aux États-Unis sur l'implantation des études québécoises.

Mentionnons aussi les efforts déployés par le Consortium for Research on North America à l'Université Harvard. Les travaux du CRNA donnent lieu à une série de séminaires et de publications traitant des thèmes québécois. Le ministère soutient également un projet de recherche sur le continentalisme nord-américain. Finalement l'on a créé à Harvard une bourse (« Québec Fellowship ») de niveau post-doctoral afin de permettre à des chercheurs renommés d'entreprendre des travaux sur divers aspects des relations Québec/États-Unis.

Plusieurs autres centres universitaires reçoivent le soutien du ministère qui leur permet d'élargir leurs programmes d'études québécoises. En fait, le Québec est présent dans environ cent cinquante (150) institutions américaines où l'orientation des cours sur le Québec est aussi diverse que les professeurs qui y sont impliqués.

Il faut souligner dans ce secteur les efforts soutenus du State University of New York at Albany (Études québécoises/franco-américaines), University of New Mexico (Centre linguistique/littérature), Middlebury College (Institut d'été), University of Maine at Orono (Programme de maîtrise/doctorat en histoire), the Johns Hopkins University (Relations internationales) at Ramapo College, N.J. (économique/politique).

Afin de rentabiliser ses actions, le ministère a continué à soutenir les professeurs les plus dynamiques. Dans cette optique, il a encouragé ses intervenants américains à soumettre des demandes de subvention auprès des nombreux organismes qui financent des projets reliés au domaine des études québécoises, tels que le National Endowment for the Humanities, the Office of Education, la William H. Donner Foundation, etc. Le ministère a ainsi essayé de compléter le financement des programmes en études québécoises par le biais d'une série d'outils qui sont à la fois polyvalents et efficaces (dons de livres à frais partagés; bourses de perfectionnement pour chercheurs américains; conférenciers; envoi de personnes-ressources, soutien aux colloques, congrès, séminaires; etc.).

Le développement des études américaines au Québec

Convaincu que le développement des études américaines au Québec est aussi important que l'implantation des études québécoises aux États-Unis, les efforts des institutions québécoises ont été soutenus.

Dans cette optique, le ministère a remis le dernier versement de la subvention de quatre ans qui avait été accordée en 1980 au Centre Québec/États-Unis à l'Université du Québec à Trois-Rivières. De plus, il a soutenu financièrement la tenue d'un congrès important sur les relations culturelles québéco-américaines organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture et l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'on a également subventionné la publication d'un nouveau volume compilé par les professeurs Alfred Hero et Marcel Daneau sur les relations Québec/États-Unis.

Finalement, afin d'aider les chercheurs et les universitaires oeuvrant dans le domaine des études américaines, le ministère a encouragé la fondation éventuelle d'une Association québécoise d'études américaines.

Promotion du français langue seconde

Le ministère poursuit, par le réseau de ses délégations ou en collaboration avec l'Association québécoise des écoles de français, la promotion du français langue seconde aux États-Unis. La qualité de cet enseignement au Québec ainsi que la proximité de nos écoles de français permettent d'aborder sérieusement le marché américain. Nous avons donc entrepris de nombreuses démarches pour faire connaître le matériel pédagogique, les didacticiels et les méthodes produits au Québec ainsi que le livre/disque québécois.

Des relations suivies sont entretenues avec les associations de professeurs de langues: American Association of the Teachers of French, Modern Language Association et un grand nombre de leurs composantes locales ou régionales. Le ministère dispose d'un programme de bourses d'immersion dans les écoles de français à l'intention des professeurs ou des groupes d'étudiants. En 1983-1984, environ cinquante bourses ont été distribuées à des Américains désireux de s'inscrire dans les écoles d'été du Québec.

Le ministère a également accordé sept bourses au Concours de français organisé par la compagnie Les Coopérants dans les écoles primaires et secondaires de la Nouvelle-Angleterre. Cette année, le thème du concours portait sur l'hydro-électricité québécoise et a attiré la participation de plus de 20 000 étudiants. De plus, le MRI a donné son appui à d'autres concours organisés dans le territoire des délégations du Québec à Los Angeles, Atlanta, Lafayette et Dallas.

Soutien aux mouvements francophones

En tant que centre de la francité nord-américaine, le Québec a continué à aider à la réalisation des objectifs exprimés par les communautés de langue française aux États-Unis. Le ministère a donc maintenu ses programmes d'aide financière, technique, pédagogique et administrative auprès des Franco-Américains et a soutenu les activités socio-culturelles organisées par un certain nombre de communautés franco-américaines (festivals, séminaires, congrès, etc.). Le ministère a également collaboré avec le leadership franco-américain afin d'identifier les éléments d'une jeune relève qui jouera un rôle déterminant dans les années à venir.

La coopération avec la communauté francophone de Louisiane s'est poursuivie dans le cadre du Comité conjoint Québec-Louisiane, qui a tenu sa réunion annuelle le 29 février 1984. Le Québec maintient sa participation à l'enseignement du français en envoyant un contingent de vingt professeurs, deux conseillers pédagogiques, des missions de spécialistes de l'éducation et organisant des stages pour les étudiants louisianais. Dans le domaine culturel, le ministère soutient un échange d'artistes entre le Festival acadien et le Festival d'été de Québec.

En Nouvelle-Angleterre, la communauté francophone réalise graduellement son regroupement autour de l'Action pour les Franco-Américains du nord-est (ActFANE), qui rassemble les différentes associations franco-américaines et se consacre à l'animation du milieu. Le ministère collabore avec cet organisme et facilite le maintien de leurs racines culturelles.

En plus de l'aide accordée directement aux regroupements franco-américains, un autre type d'appui, soit la présence de représentants du gouvernement aux manifestations franco-américaines, s'est accru en 1983-1984. Signalons la présence de la ministre de la Fonction publique, Madame Denise Leblanc-Bantey, au Rendez-vous franco-américain tenu à Springfield, Massachusetts, le 24 juin et du ministre des Affaires culturelles, Monsieur Clément Richard, au Festival de Salem, Massachusetts, le 24 septembre 1983.

Affaires culturelles

En plus des nombreuses activités culturelles qui servent à compléter certains événements organisés par le Québec sur le territoire américain, on peut souligner la réalisation de trois manifestations culturelles qui nous ont donné une grande visibilité: la tournée des Grands Ballets, le concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal à New York et la participation du Québec à la foire « Contact Boston ».

Tout d'abord, le ministère a aidé la compagnie des Grands Ballets pour sa série de spectacles à Chicago du 6 au 10 avril 1983. Cet événement a fait connaître les Grands Ballets dans le Midwest où ils ont été très favorablement accueillis et a permis d'assurer le succès de leur tournée américaine qui les emmenait ensuite à New York et Porto Rico.

L'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de Monsieur Charles Dutoît, donnait un grand concert le 21 mai 1983 au Carnegie Hall de New York, en présence du premier ministre du Québec et du ministre des Affaires culturelles. Le ministère a participé à la promotion du concert et a organisé une série d'activités autour de cet événement afin d'assurer un impact majeur dans le milieu newyorkais.

Une promotion artistique importante s'est également déroulée à Boston du 22 au 24 septembre 1983. Appelé Contact-Boston, l'événement regroupait des artistes du Québec, des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre appelés à se produire devant des producteurs de ces trois régions. Le ministère a facilité le déplacement à Boston de cinq groupes d'artistes québécois. L'événement a permis de faire connaître dans les milieux culturels de Nouvelle-Angleterre la qualité des productions artistiques du Québec et a permis à plusieurs des groupes impliqués de trouver de nouveaux marchés pour leurs spectacles.

Enfin, le ministère a facilité la participation du graveur René Derouin à l'exposition organisée dans le World Print Council qui s'est tenue à Los Angeles du 7 au 9 octobre 1983; il a également aidé à l'organisation de l'exposition des oeuvres du peintre Borduas au Center for Inter-American Relations de New York du 15 novembre 1983 au 30 janvier 1984, à l'exposition Luc Archambault qui débutait à Boston le 17 novembre de même qu'à l'opération « Danséchange » entre des danseurs de Montréal et de New York en mars 1984.

Information

Le ministère a maintenu ses programmes d'information à l'égard des États-Unis, en particulier des médias. Signalons par exemple la participation du Québec à un cahier spécial du *Boston Globe* le 26 février 1984, et la visite à Québec le 7 décembre d'un groupe d'éditorialistes des plus grands journaux américains dont le *New York Times*, le *Los Angeles Times* et le *Saint-Louis Post Dispatch*.

Finalement, un nouveau programme de stage a été initié au cours de l'exercice et a permis à un journaliste québécois de séjourner à l'Université Duke, de la Caroline du Nord.

1.2 L'Europe

1.2.1 La Belgique

Depuis 1972 existe une délégation générale pour les territoires de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, ainsi que pour les Affaires européennes.

Dans le domaine économique, le Québec et la Belgique présentent une complémentarité intéressante. Alors que l'industrie belge a besoin de matières premières québécoises, l'économie québécoise profite des investissements belges, qui se situent au troisième rang des investissements étrangers par État au Québec, après les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Une importante programmation socio-culturelle est arrêtée chaque année dans le cadre de la sous-commission belgo-québécoise créée en 1975 en vertu de l'Accord culturel de 1969 conclu par la Belgique et le Canada. La IX[e] Session de cette sous-commission tenue en octobre 1983 à Québec, a retenu des projets dans des domaines de l'éducation, des communications, des échanges socio-culturels et de la coopération universitaire. Il convient de noter que depuis la réforme constitutionnelle de 1980 en Belgique, les matières culturelles relèvent des nouvelles Communautés de sorte que la programmation est désormais arrêtée séparément d'une part, avec la Communauté flamande et, d'autre part, avec la Communauté française.

La visite du Premier ministre du Québec en Wallonie en décembre 1980 et la création en mai 1981 du Comité permanent Québec/Wallonie ont donné le départ à une coopération de nature essentiellement économique entre le Québec et la Région wallonienne.

En juin 1983, la IIe session du Comité permanent Québec/Wallonie, qui s'est tenue en juin 1983 à Québec a examiné la mise en oeuvre d'une coopération efficace. Il a de plus confirmé sa volonté d'intensifier et de développer la coopération économique et a noté avec satisfaction les résultats encourageants liés aux projets entrepris lors de la première session du Comité, à Namur, en juin 1982, notamment dans le domaine technologique et de l'administration des entreprises.

Communauté française

Depuis la conclusion de l'accord de novembre 1982, le Québec et la Communauté française de Belgique réalisent directement des activités de coopération dans les matières relevant de la compétence de cette dernière, à savoir, les matières culturelles et les matières « personnalisables » (Affaires sociales). La IIe session de la Commission flamande, créée à cet effet, s'est tenue à Bruxelles en octobre 1983.

Début 1984, par les entretiens qu'ont eus à Bruxelles, monsieur Guy Chevrette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et monsieur Philippe Maureau, Ministre-Président de la Communauté française, les deux parties ont engagé des pourparlers en vue de la création d'un organisme consacré à l'échange de jeunes.

Flandre

La visite à Gand, en mai 1983 à l'occasion de l'important salon de technologie, de monsieur Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur, puis celle de monsieur Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, a contribué à développer des axes de coopération économique et technologique avec la Flandre. La recherche appliquée, le développement technologique (informatique, en particulier), la coopération industrielle et le commerce extérieur sont les thèmes majeurs de ces orientations.

Ces activités avec la Flandre complètent celles réalisées dans le domaine culturel par la sous-commission belgo-québécoise, partie flamande.

Trois visites à caractère politique sont survenues, soit celle de monsieur Omer Coenen, chef du cabinet du Premier ministre Wilfrid Martens, celle de monsieur Guy Spitaels, Président du Parti socialiste francophone, ainsi que celle de monsieur Melchior Wathelet, ministre de la Région Wallonne. Des contacts ont été établis avec différentes autorités gouvernementales québécoises au cours de ces visites officielles sur des sujets d'intérêt commun.

Pays-Bas

Le ministre du Travail, de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu, s'est rendu en mission dans ce pays lors d'une tournée européenne sur les politiques de l'emploi, du 28 mai au 13 juin 1983. Le 30 mars 1984, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, était l'hôte du Ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas monsieur Frits Bolkestein. Les discussions ont porté sur la nature, le niveau et les perspectives de développement des échanges commerciaux et industriels.

1.2.2 La Grande-Bretagne

Toutes les activités dans les Îles britanniques sont sous la responsabilité de la Délégation générale de Londres qui couvre également la Scandinavie, l'Irlande et l'Islande. Des contacts ont eu lieu avec les sous-secrétaires permanents à l'industrie, au commerce, à l'énergie avec des directeurs généraux et directeurs à l'environnement, au transport, à la Recherche Technologique, à l'« Offshore Supplies Office » (OSO) et enfin avec le ministre du Commerce, Paul Channon.

Au niveau institutionnel, des contacts avec les autorités politiques ont eu lieu à l'occasion des visites des ministres québécois. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, s'est rendu à Londres en octobre 1983 à l'occasion d'une tournée de promotion des investissements.

En Irlande, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a participé à la Conférence des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe.

Le Québec ne participe pas à la Commission culturelle Canada/Grande-Bretagne, préférant transiger directement avec les organismes britanniques de coopération internationale, avec lesquels il entretenait d'excellentes relations, tels le « British Council » qui a un représentant en poste, tel le « Central Bureau for Educational Visits and Exchanges » (stages en éducation des adultes, administration scolaire et loisirs et sports et échange d'assistants de langue seconde), la « British Association of Canadian Studies » (diffusion de la littérature québécoise, conférences, expositions, colloques, bibliothèques, pédagogie scolaire, etc.). l'« Institute of Commonwealth Studies » (colloques, visites, etc.).

Dans le cadre des échanges éducatifs, 43 universitaires se sont rendus en Grande-Bretagne.

La collaboration avec le British Council, établie depuis quelques années, s'est accrue dans le cadre des relations et des activités de l'éducation et de la culture, particulièrement dans le cadre de visites universitaires et par la participation de québécois à des cours spécialisés offerts par le B.C.

Dans le domaine culturel, une intensification des contacts avec l'I.F. (Institut Français du Royaume-Uni) qui regroupe notamment des spécialistes d'études françaises au Royaume-Uni s'avère être une institution importante pour la diffusion culturelle du Québec, car il rejoint une très large clientèle.

L'institut a notamment organisé une Semaine du Québec incluant une exposition de livres et de disques québécois, une projection de films, etc.

Dans le domaine économique, le Royaume-Uni demeure toujours en deuxième place (1983) après les États-Unis d'Amérique parmi les partenaires du Québec pour l'ensemble de ses exportations.

En 1983-1984, la délégation générale du Québec à Londres a organisé 18 missions techniques en Grande-Bretagne et en Scandinavie et une mission suédoise au Québec dans le domaine hospitalier. Ces missions techniques québécoises traitaient de sujets aussi variés que la production porcine au Danemark ou l'organisation de la profession comptable au Royaume-Uni.

La délégation a aidé à la conclusion de 7 accords industriels, organisé des visites de foires industrielles et commerciales (7) qui ont impliqué 40 participants au total et a traité plus de 120 dossiers d'affaires dans les secteurs de l'« Off-Shore », la machinerie, l'électronique, le transport, les matériaux de construction, l'agro-alimentaire et les biens de consommation. La délégation maintient des relations soutenues avec les représentants des banques canadiennes représentées à Londres, facilitant ainsi les rapports entre les entreprises québécoises et britanniques désireuses d'établir des relations commerciales ou industrielles.

Cependant, malgré ces efforts et la reprise des économies britannique, scandinaves et finlandaise, les exportations du Québec vers ces pays ont connu une certaine baisse en 1983. Dans le cas du Royaume-Uni, il s'agissait d'une baisse de 5,4 % (de 621 millions $ à 588 millions $).

Pour les quatres pays nordiques, elle était de 20 % (de 115 millions $ à 95 millions $), soit la pire performance de la décennie. Il faut toutefois noter que cette baisse provient presqu'uniquement de nos résultats en Suède.

Ces particularités de nos exportations s'expliquent par le taux élevé du dollar, par la double dévaluation suédoise et par la dévaluation danoise.

Les résultats de 1984 à l'exportation devraient être meilleurs grâce au récent déclin du dollar, à l'amélioration de la reprise du Royaume-Uni (une augmentation de la production manufacturière est prévue), à la disparition graduelle des effets des dévaluations en Suède et au Danemark et à notre taux d'inflation plus bas que celui des pays nordiques.

En pays nordiques européens, trois missions ministérielles ont été réalisées.

Du 28 mai au 13 juin 1983, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, monsieur Pierre Marois, a piloté une mission dans quelques pays européens, dont la Suède, afin d'étudier les politiques d'emploi, c'est-à-dire: le cadre théorique, le mode d'élaboration, les modalités de fonctionnement, les réalisations dans le contexte d'une conjoncture économique difficile, les relations entre politiques d'emploi, les taux de chômage et le niveau de vie. Cette étude a permis d'éclairer les travaux d'élaboration et d'application d'une politique de plein emploi au Québec.

Du 7 au 17 avril 1983, en Finlande, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Jean Garon, accompagné de spécialistes-fonctionnaires, pêcheurs et industriels, s'est particulièrement intéressé au contrôle de la qualité des produits marins et à leur commercialisation. Les données recueillies ont servi à la préparation de la restructuration en profondeur du secteur des pêcheries notamment en matière de transformation des produits et de leur commercialisation.

Du 26 février au 7 mars 1984, le ministre de l'Énergie et des Ressources, monsieur Yves Duhaime, a effectué une mission axée sur le thème du reboisement en Suède, en Finlande et en Norvège. Les études ont porté notamment sur les politiques forestières, les éléments majeurs de l'économie de ce secteur et les techniques de reboisement. À l'heure où le Québec décidait d'appliquer une politique d'intense reboisement, cette mission a permis de bénéficier d'observations utiles, pertinentes.

Pour une quatrième année consécutive l'on a poursuivi des activités de coopération dans le domaine scientifique et universitaire, dans le cadre de l'entente en coopération technique en matière de construction sur les sols argileux, signée le 11 juin 1980, entre l'Université Laval et l'Institut géotechnique de L'inköping, en Suède. Cette entente, d'une durée de 5 ans, prévoit l'échange de chercheurs (5 pers./an) et de transferts de connaissances

technologiques. Le ministère a endossé une proposition des deux institutions de recherche prévoyant la reconduction, à son échéance, de l'entente pour des périodes successives de 2 ans, selon les résultats des travaux effectués.

1.2.3 L'Allemagne

Le Québec possède une délégation à Düsseldorf depuis 1970. Son mandat est principalement économique et touristique, mais elle oeuvre également dans le domaine de la diffusion culturelle. Cette délégation couvre, en plus de l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Elle travaille à promouvoir les liens économiques, financiers, industriels et commerciaux (la RFA est le 4e partenaire commercial du Québec) entre les deux parties.

En 1983-1984, la délégation a accru sa présence en milieu en multipliant ses interventions à caractère économique. Pendant le seul automne 1983, la section économique a effectué sur son territoire 105 interventions ponctuelles dont, entre autres, 22 pour l'exportation, 24 suivis de dossiers dans divers secteurs, 15 visites industrielles et autant de foires commerciales et industrielles (Télécome à Genève, Ikal à Vienne, Productronica à Munich, Interkam à Düsseldorf, Symposium d'exportation à Berlin-Est, Foire K83 (plastique) à Düsseldorf, Foire du Livre de Francfort, Foire de la quincaillerie à Cologne, etc.). La délégation a oeuvré auprès de sept sociétés industrielles québécoises en vue d'en arriver à des accords industriels avec des partenaires allemands et a réalisé de multiples interventions auprès de firmes allemandes désireuses d'investir ou/et de s'implanter au Québec.

Dans le domaine économique, les activités en RFA sont multiples et diversifiées et, en Suisse, leur accroissement marque un net progrès.

En Suisse romande, la visite du premier ministre, M. René Lévesque, accompagné du vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, ainsi que du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, au début de juillet 1983, a été marquée par la signature d'une entente de coopération avec la République et Canton du Jura. Il s'agit d'une entente large qui peut permettre des échanges dans tous les secteurs d'activités, selon les intérêts des parties. L'application et la spécification de l'entente sont assurées par une commission mixte Québec-Jura qui se réunit annuellement, en alternance, à Québec et à Delémont. La première réunion conjointe s'est déroulée à Delémont les 3 et 4 octobre 1983. On y a évoqué la possibilité d'échanges d'industriels, de financiers, d'artistes et d'expositions, dans le but d'une meilleure connaissance réciproque.

Au cours de l'année, plusieurs ministres se sont rendus sur le territoire desservi par la délégation à Düsseldorf. C'est ainsi que le ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu se rendait en Autriche (28 mai-13 juin 1983) pour y étudier les mécanismes permanents de concertation patronale-syndicale; en RFA et en Autriche (17 au 29 septembre 1983), le président du Conseil du Trésor et ministre délégué à l'Administration analysait les mécanismes de négociation du renouvellement des conventions collectives, principalement dans le secteur public; le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme rencontrait la direction zurichoise d'Alusuisse (7 au 15 octobre 1983); le ministre du Commerce extérieur rencontrait le ministre-président de Bavière et d'importants investisseurs actuels et potentiels (21-28 janvier 1984).

L'action économique du Québec en RFA est soutenue et influe sur les relations culturelles qui sont de plus en plus développées. Grâce à l'étroite collaboration de l'Association allemande des professeurs de français, des professeurs québécois tiennent des séminaires et des conférences sur les « études québécoises » dans plusieurs universités allemandes. Des pourparlers se poursuivent avec le Conseil allemand des ministres de l'Éducation et de la Culture pour en arriver à un programme d'échanges de hauts-fonctionnaires de l'Éducation, de directeurs généraux et de directeurs d'établissements scolaires et de professeurs. Le Centre de documentation québécoise de l'Université de Trèves travaille à la mise à jour d'un fichier qu'il devrait être en mesure de publier et diffuser dans toutes les universités allemandes d'ici quelques mois. L'ÉNAP et la Bundesakademie continuent de tenir annuellement un séminaire pour des hauts-fonctionnaires.

L'événement majeur dans le domaine culturel en 1983-1984 a été la tournée triomphale de l'Orchestre Symphonique de Montréal qui l'a amenée dans 15 villes (8 en RFA, dont Berlin, et 5 en Suisse, en plus de Paris et de Londres).

Une tournée d'information économique et culturelle pour quatre journalistes allemands du « Westdeutche Allgemeine Zeitung », du « Frankfurter Allgemeine Zeitung », du « Stuttgarter Zeitung » et du « Manager Magazin » s'est déroulée au Québec à l'invitation de la Délégation à la fin du printemps 1983.

1.2.4 L'Italie

Le Québec possède depuis 1965 une délégation officielle à Milan et des bureaux à Rome depuis 1982-1983. La présence d'un conseiller en immigration à Rome, dont les bureaux sont situés dans les locaux de l'ambassade du Canada, complète le réseau institutionnel implanté en Italie.

La coopération actuelle origine essentiellement des secteurs privés et para-publics et s'exerce dans les domaines suivants: immigration, affaires sociales et éducatives, presse parlée et écrite, information et communications, culture, commerce, industrie et tourisme, missions techniques et exploratoires, participation à des événements publics et investissements.

Le Québec a poursuivi sa promotion culturelle en organisant une « Semaine du Québec » à Urbino (21 au 25 novembre 1983). Des conférences et des rencontres littéraires et expositions artistiques, dont celle d'Eugen Kedl « Hommage au Québec », ont particulièrement retenu les faveurs du public italien.

Il faut également souligner l'organisation d'une quarantaine de missions de nombreux québécois et québécoises invités chaque année aux différents colloques, conférences, manifestations littéraires et artistiques.

La présence de l'État italien se manifeste lors de visites réciproques d'hommes politiques, de rencontres de hauts fonctionnaires, d'une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale et de la conclusion de l'accord culturel Canada-Italie, en cours d'élaboration, qui permettra au Québec de négocier des modalités restant à définir.

L'événement majeur au niveau des échanges entre les autorités gouvernementales a été la visite à Rome du premier ministre, M. René Lévesque, du 7 au 9 décembre 1983, alors que le premier ministre s'est entretenu avec le président Pertini.

Le premier ministre a été également reçu, au cours de son séjour en Italie, en audience, par le saint-père au Vatican, dans le contexte de la venue prochaine du pape au Québec (septembre 1984).

Au cours de la même mission officielle, le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales a eu des entretiens avec les autorités du ministère italien des Affaires extérieures qui ont porté sur les mécanismes de la coopération et l'ensemble des domaines qu'elle recoupe (coopération scientifique et universitaire, manifestations culturelles, échanges économiques, etc.).

Sur le plan économique, le ministre du Commerce extérieur, M. Bertrand Landry, s'est rendu en visite officielle, à l'invitation du gouvernement provincial d'Udine, dans la région de Frioul (20-23 juin). De nombreuses industries ont été visitées et plusieurs échanges ont été réalisés avec des hommes d'affaires. Le ministre a par la même occasion présidé les célébrations de la fête nationale du Québec à Milan et à Rome le 24 juin.

La délégation du Québec en Italie maintient des relations directes avec certaines des 20 « régions », en particulier la Sicile et le Val d'Aoste, partiellement francophones. Ces deux territoires font partie des cinq régions à statut spécial de l'Italie qui disposent de pouvoirs spéciaux, conformément à la nature de leur composition culturelle et technique, ainsi qu'à leur histoire propre.

1.2.5 La communauté économique européenne

Le ministère, le plus souvent en liaison avec la délégation générale du Québec à Bruxelles, a poursuivi ses relations avec la CEE et d'autres organisations européennes, telles le parlement européen et le conseil de l'Europe. Le Québec participe depuis 1978 aux travaux de l'accord-cadre Canada-CEE (transport urbain, énergie électrique, amiante, pâtes et papiers, alcools et pêches maritimes).

La CEE est le troisième partenaire commercial du Québec, après le Canada et les États-Unis. Le Québec a assisté aux réunions des groupes de travail Canada-CEE tenues à Bruxelles, et qui traitaient en particulier des produits forestiers, des métaux et des minéraux. Des rencontres de haut niveau ont également eu lieu dans les secteurs des pâtes et papiers, de l'énergie et de la biotechnologie.

1.2.6 L'Espagne

Avec l'Espagne, dont le territoire est couvert depuis 1983 par la délégation du Québec en Italie, les relations avec le gouvernement national ont d'abord porté sur les négociations (début 1982) en vue d'une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale dont les grandes lignes ont refait l'objet de discussions avec les autorités gouvernementales lors de la visite à Montréal des souverains espagnols, la Reine Sophie et le Roi Juan Carlos, le 14 mars 1984.

Depuis 1980, la coopération s'est élargie et diversifiée: plus spécifiquement en matières d'affaires sociales, d'énergie et ressources, d'environnement et forêts, de culture et éducation et d'aménagement du territoire. Une entente de coopération entre les deux parties a permis l'organisation d'une quarantaine de missions à caractère médical, scientifique, éducatif et culturel en 1983-1984. La XII[e] session de la commission mixte de coopération Communauté autonome de Madrid-Québec a permis l'élargissement de la coopération à trois nouveaux secteurs: le tourisme, la recherche scientifique et l'administration publique.

Depuis décembre 1981, des liens étroits se sont établis également entre le Québec et la Catalogne, par l'entremise de missions exploratoires réciproques. La Catalogne est la région économique la plus développée de l'Espagne et près d'une vingtaine de missions se sont déroulées, dont une du conseil d'administration de la Corporation de la radiotélévision catalane TV3, sur le monde de l'information au Québec.

La première session de travail de la commission de coopération Catalogne-Québec s'est déroulée à Barcelone du 15 au 18 mars 1983 afin d'engager des actions de coopération précises dans les domaines suivants: missions d'expertise et d'information, colloques universitaires, séminaires du Québec, etc.

1.2.7 La Grèce et le Portugal

Les dossiers de ces deux pays relèvent également dans leur coordination et leur réalisation de la délégation du Québec en Italie.

Seules quelques missions à caractère culturel (Grèce, 2 missions) et social-institutionnel (Portugal, 10 missions) se sont déroulées au cours de 1983. L'accroissement des budgets de coopération devrait permettre avec ces pays, l'amorce d'une coopération suivie au niveau gouvernemental, dont les institutions d'enseignement supérieur ont jusqu'à maintenant drainé l'essentiel des activités de coopération.

1.2.8 La France

Lors de la visite à Paris du premier ministre Lévesque, le gouvernement français a réaffirmé sa volonté politique de maintenir et développer une relation privilégiée avec le Québec. De nombreuses rencontres ministérielles ont contribués à concrétiser cette volonté réciproque. Les programmes de coopération industrielle, scientifique et technique, les activités bilatérales importantes touchant l'éducation, la culture, la santé, les affaires sociales et les autres secteurs traditionnels ont produit des résulats significatifs, confirmant une fois de plus la complémentarité des partenaires.

A. Les relations politiques

La troisième visite officielle en France du premier ministre Lévesque (décembre 1983) a donné l'occasion au premier ministre Pierre Mauroy de préciser la position de la France concernant la participation du Québec à un éventuel sommet francophone: « seule contrée majoritairement francophone en Amérique du Nord, elle occupera la place qui lui revient au sein des instances francophones ». De plus, à la revue des principaux programmes, les deux premiers ministres ont voulu, selon l'habitude, donner une impulsion nouvelle à ces activités par des conclusions d'ententes et l'élaboration de nouveaux programmes.

Parmi les principaux résultats de cette rencontre, il faut mentionner la signature de l'entente concernant l'implantation de l'aluminerie Péchiney à Bécancour, l'expression d'une volonté de coopération franco-québécoise pour la fabrication de micro-ordinateurs scolaires, l'intérêt réciproque à collaborer en vue de l'implantation de la câblodistribution en France, l'ouverture d'un centre de coopération interuniversitaire franco-québécois à l'Université de Paris VII (Jussieu) (en plus de réaliser des études sur le Québec, ce centre aura pour mission d'informer, de sensibiliser la population sur le Québec et de coordonner et soutenir les études québécoises), la tenue d'un colloque franco-québécois sur la culture qui eut lieu à Montréal en juin 1984, la création d'un groupe de travail franco-québécois sur les enjeux de la francophonie.

Plusieurs ministres québécois ont également profité de l'excellence des relations politiques et de la vigueur de la coopération entre les deux gouvernements en effectuant des visites de travail en France: messieurs Jacques Parizeau, Finances (négociations des dossiers Péchiney et micro-ordinateurs scolaires); Jean-François Bertrand, Communications (signature d'un protocole d'entente sur la câblodistribution); Yves Bérubé, Conseil du Trésor (les réformes administratives); Jacques Léonard, Affaires municipales (participation au congrès de la fédération mondiale des Villes jumelées); Rodrigue Biron, Industrie et Commerce (accord de commercialisation sur l'embouteillage des vins français au Québec, prospection d'investissements français); Gilbert Paquette, Science et Technologie (discussions sur les ententes en matière de biotechnologies); Bernard Landry, Commerce extérieur (participation, avec une quinzaine de chefs d'entreprises, au Salon international des techniques du futur, discussion des dossiers de coopération économique avec Madame Édith Cresson, appui à la présence québécoise au MIDEM de Cannes); Clément Richard, Affaires culturelles (lancement de la programmation générale des festivités 1534/1984, discussion des dossiers de coopération culturelle avec Monsieur Jack Lang, préparation de l'exposition au Québec d'oeuvres de Picasso, préparation du colloque franco-québécois sur la culture); Guy Chevrette, Loisir, Chasse et Pêche (co-présidence, avec son homologue, la ministre Edwige Avice, du Conseil d'administration de l'OFQJ et organisation du projet « Cap sur l'Avenir »).

Certains membres du gouvernement français ont également tenu à initier ou poursuivre une coopération dans les secteurs suivants: Jean Auroux (Énergie), Daniel Benoist (Personnes âgées) et Huguette Bouchardeau (Environnement et Qualité).

B. La coopération économique, scientifique et technique

Les dévaluations successives du franc et un contrôle plus strict des importations françaises, liés à une reprise économique plus lente en France qu'en Amérique, ont réduit la demande pour les produits québécois. Le solde des échanges entre le Québec et la France demeure donc favorable à cette dernière, les importations québécoises s'étant élevées à 453,4 millions de dollars, alors que les exportations québécoises ne se chiffraient qu'à 260,6 millions de dollars.

L'amélioration des échanges commerciaux demeure une préoccupation constante des deux gouvernements. Pour y parvenir, ils accordent toutefois la priorité au développement d'une véritable coopération industrielle, scientifique et technique dans les secteurs vitaux de leur développement économique respectif.

Les principales réalisations

Au moins six sociétés à coparticipation se sont implantées au Québec et plus d'une douzaine d'accords ont été réalisés dans des secteurs variés. Ces réalisations sont redevables en particulier au programme ACTIM/MCE, au programme de recherche et d'innovation technologique créé pour les PME et aux programmes économiques sectoriels portant notamment sur les biotechnologies, l'énergie, l'environnement et l'agro-alimentaire.

Suite aux accords signés entre SOFIC FRANCE et SOFIC CANADA LTÉE, une industrie de séringues et d'aiguilles hypodermiques s'est installée à Laval, au Québec. Cette nouvelle société a nécessité une injection de capital de l'ordre de 10 millions de dollars et a créé 125 emplois. Le chiffre d'affaires prévu par la compagnie en 1985 est de l'ordre de 6 millions de dollars.

La société Cascades de Kingsey Falls au Québec et la société Beghin Say (papiers Lotus) ont conclu une entente pour la création d'une société à coparticipation localisée à Drummondville se spécialisant dans la fabrication et la vente de produits hygiéniques pour l'Amérique du Nord. L'investissement requis est de l'ordre de 15 millions de dollars et 75 emplois furent créés. La nouvelle société prévoit employer 300 personnes lorsqu'elle sera en pleine production.

Des accords industriels ont été conclus dans des secteurs aussi variés que les hydrocarbones destinés aux applications routières, les équipements prévus pour l'assainissement de l'environnement, les produits immunologiques, les blocs de béton en polystyrène, la gériatrie informatique, la manutention et les maisons préfabriquées.

La société québécoise Goulet a conclu en mars 1984 une entente avec la firme française Bac bio-industrie, afin de fabriquer sous licence, au Québec, des blocs de béton de polystyrène.

La firme française Matra et la société Bytec-Comterm ont conclu une entente de transfert de technologie et de fabrication exclusive en Amérique du Nord d'un micro-ordinateur scolaire.

Le programme de recherche industrielle et innovation technologique au profit des petites et moyennes entreprises a suscité l'intérêt. Deux importants projets ont été confiés au CRIQ et à l'ANVAR, gestionnaires du programme. Il s'agit de:

Meunier/Secmapp pour la mise au point d'une système d'épuration des eaux par la tourbe, participation financière de 250 000 $ de part et d'autre, et

Industries F.P./Mingret pour le développement de chaudières biénergie, investissement de plus de 310 000 $ de part et d'autre.

Le Centre de promotion des coopérations industrielles et technologiques, dans le cadre du programme ACTIM/MCE, est intervenu dans plus de quatre-vingt dossiers. Il a participé à une vingtaine de foires et expositions et a contribué à la diffusion d'un inventaire sur les technologies québécoises cessibles préparé par le CRIQ. Il a réalisé et diffusé des études sur les biotechnologies, les énergies nouvelles, la filière bois, les pêcheries et la robotique.

Le programme de soutien au développement économique a permis de sensibiliser les participants aux possibilités technologiques et industrielles offertes par le pays d'accueil. Quarante-cinq personnes ont participé à ces échanges, dont plus d'une trentaine d'industriels de divers secteurs de pointe. Ce programme a favorisé des accords industriels et des transferts de technologie.

La mise en place d'une coopération entre concepteurs de logiciels et producteurs de machines-outils et de robots. Trois accords industriels découlent de cette mission.

L'analyse de la technique française utilisée dans la fabrication de pièces d'automobile. Deux ententes ont été conclues entre entreprises.

Les progrès technologiques récents et les nouveaux produits dans le domaine des plastiques.

Un nouveau programme a permis l'échange de quatre présidents d'entreprises. La compagnie québécoise D.A.P. Électronique a été jumelée à la Société Dufour, entreprises spécialisées dans la construction et l'installation électrique. La compagnie Télévox Systems Inc. de Sainte-Foy a reçu le président de la société Logilift S.A., deux entreprises produisant du matériel de télécommunication.

Les activités de coopération en agriculture, agro-alimentaire et pêches maritimes ont orienté une trentaine de personnes dans les domaines prioritaires suivants: gestion informatique, pathologie apicole, transformation des produits carnés, horticulture ornementale et formation en agronomie.

Le programme de biotechnologie a profité à neuf projets de recherche, dont quatre sont reliés au domaine de la santé, trois à celui de l'agro-alimentaire, un au secteur forestier et le dernier à la botanique appliquée. Ce programme a aussi apporté une aide ponctuelle à un projet de développement d'un appareil utilisé dans la production laitière. De plus, le Québec a participé pour la dernière année au financement de la revue française Biofutur.

Les échanges en électronique, informatique et leurs applications ont permis la création de Bibliocom/Badicom, service de contrôle bibliographique international en langue française portant sur la communication; la conclusion d'une entente entre Informatech et la société française Télésystèmes-Questel pour le développement conjoint d'un logiciel servant à l'interrogation de banques de données scientifiques. De plus, la société micro-électronique industrielle de Sherbrooke a conclu une entente avec le Centre national d'Étude et de Télécommunication de Grenoble pour l'adaptation en Amérique du logiciel français CASSIOPEE, spécialisé en conception assistée par ordinateur (CAO).

Sur le thème des économies d'énergie et des énergies nouvelles, vingt-quatre Québécois et dix-sept Français ont contribué à la convention de collaboration entre Hydro-Québec et Électricité de France sur la recherche et le développement de procédés industriels utilisant l'électricité, à l'accord de transferts technologiques entre la Société générale de Financement et Électricité de France, à l'accord de coopération entre SOQUIP et Gaz de France portant sur le développement des techniques utilisées dans l'industrie du gaz et à l'accord de transferts technologiques entre Gaz de France et Gaz métropolitain Inc. portant sur le transport, le stockage et la distribution du gaz naturel.

Le programme de coopération dans le secteur eau/environnement a porté principalement sur le traitement des eaux usées, le développement technologique des éléments électro-mécaniques des usines d'épuration, la prévention des risques et pollutions industrielles, ainsi que sur les méthodes cartographiques d'inventaires écologiques. Quelque vingt personnes ont participé à ces échanges.

La coopération dans le secteur forêt a porté principalement sur l'industrie de la transformation du bois: haute technologie de panneaux agglomérés, industrie des papiers fins, détection des défauts et classement du bois; par ailleurs, on s'est aussi intéressé à la préservation de la regénération naturelle des forêts. Dans le cadre de la filière bois, la société TREXIM a construit à Cavaillon quatre pavillons à ossature de bois.

Touchant les ressources minérales, dans le domaine de l'amiante, l'évaluation physiologique d'une fibre d'amiante modifiée se poursuit au CHU de Créteil. Les premières analyses font apparaître des résultats très prometteurs qui justifient une intensification des travaux. La recherche de nouvelles applications industrielles sera également poursuivie, incluant la valorisation des rejets miniers.

Le nouveau programme en télédétection a connu ses premières réalisations en 1983. Le lancement du nouveau satellite français SPOT, prévu pour le début de l'année 1985, permettra une meilleure connaissance du territoire québécois. Les travaux en cours portent sur l'interprétation de l'imagerie SPOT et son application à la foresterie, la géologie, la prévision hydrologique, les cartes d'inventaire du sol, les ressources marines, etc.

Un séminaire franco-québécois sur les transports a permis à une centaine de participants d'approfondir les thèmes suivants: le transport terrestre des personnes et des marchandises, la sécurité routière et la recherche reliée aux transports. Les participants ont dégagé un programme triennal de coopération franco-québécoise structuré autour d'une quinzaine de sujets. La première phase de réalisation a débuté au cours du premier semestre de 1984.

Un nouveau programme d'approche régionale de coopération économique et technique a été créé. La région désignée par la partie française fut celle du Nord-Pas-de-Calais et, au cours de 1983, douze missions se réalisèrent au Québec sur des thèmes très diversifiés. La principale réalisation fut la signature d'une entente entre la société Pêche et Froid (filiale de surgélation alimentaire) et la firme québécoise Madelipêche pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'implantation d'une usine de seconde transformation du poisson.

C. La coopération en éducation

Depuis 1980, les activités de ce secteur ont sensiblement diminué à cause de l'émergence de nouveaux besoins et de la nécessité de faire une plus grande place à la coopération dans les secteurs économiques et technologiques. L'accent porte maintenant sur la recherche dans les secteurs scientifiques et technologiques, sur la formation aux nouvelles technologies, sur le développement de l'éducation permanente susceptible d'enrayer le chômage chez les jeunes et sur l'implication des intervenants de l'environnement socio-économique et culturel en éducation.

Les principales réalisations

Près de quatre-vingt projets universitaires de recherche et d'enseignement ont donné lieu à cent soixante missions françaises et québécoises. S'il faut être prudent sur les retombées de ces projets en raison de la diversité des sources de financement de la recherche, il faut cependant noter un apport important à l'amélioration des programmes d'enseignement (ingénierie pétrolière, aéronautique), de nombreuses publications dans les revues scientifiques, la formation des étudiants à la recherche et même des retombées économiques et industrielles: stockage d'énergie, micro-analyse de matériaux, optimisation de la durée de service des métaux, diffusion des colorants pour la teinture des tissus, fabrication des pâtes à très haut rendement à partir de trembles et de bouleaux.

Douze professeurs québécois, en année sabbatique, ont pu séjourner en milieu universitaire français, afin d'y poursuivre leurs recherches, de confronter leurs travaux et leurs méthodes et d'apporter leur compétence et leur expertise à leurs collègues français.

Plus d'une vingtaine de jeunes chercheurs (maîtrise et doctorat) ont participé à l'avancement des travaux scientifiques par un séjour prolongé dans l'un ou l'autre des pays.

Au niveau CÉGEP/IUT, un colloque sur la robotique a permis à plus de cent cinquante enseignants et représentants d'entreprises d'échanger avec des spécialistes de réputation internationale. La réalisation d'un cours « vidéo » portant sur l'apport des micro-ordinateurs dans l'enseignement s'est ajoutée aux autres retombées relatives au contrôle aérien, à la confection vestimentaire et au métier d'affûteur et de scieur. Enfin, un document audio-visuel sur les économies d'énergie et les énergies nouvelles dans le bâtiment a vu le jour grâce aux expériences québécoises et françaises réalisées dans les régions de Jonquière et de Toulouse.

Une vingtaine d'échanges en corédaction ont encouragé les rencontres entre les auteurs d'ouvrages en langue française destinés à l'enseignement supérieur et collégial. Les titres montrent la diversité des domaines retenus: « L'enseignement par objectif en ophtalmologie », « Aspects techniques et économiques du comportement des ouvrages de génie civil construits sur argiles naturelles », « Chimie organique expérimentale » et « Énergie thermique: technologie et métrologie ».

Le programme intitulé « *Développement pédagogique* » a permis une trentaine d'échanges visant la formation des maîtres, l'enseignement assisté par ordinateur et l'enseignement du français langue seconde. Parmi les documents audio-visuels réalisés en coproduction, il faut citer les vidéos et les documents d'accompagnement en analyse des systèmes informatisés.

Grâce à la soixantaine d'échanges prévus dans le programme d'adaptation des formations aux technologies nouvelles et aux techniques de pointe, les secteurs suivants ont pu profiter davantage des technologies de pointe: secrétariat, traitement de textes, couture, gestion informatisée.

Une trentaine de missions de part et d'autre ont permis d'adapter les programmes de formation permanente et professionnelle, en vue d'enrayer le chômage chez les jeunes adultes. Les secteurs suivants ont fait l'objet d'attention spéciale: isolation thermique, thermopompes et énergie solaire, coproduction de jeux économiques et de modules de formation audio-visuels. Le but poursuivi dans ces activités demeure toujours l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes.

Enfin, grâce au programme de niveau primaire/secondaire, une quarantaine de spécialistes ont échangé sur la gestion du système éducatif, l'adaptation scolaire, la formation et le perfectionnement des personnels scolaires, la décentralisation et les relations avec les partenaires sociaux. Le groupe franco-québécois de prospective et innovation avait pour thème: « Adaptation du système éducatif aux besoins de la société » et les stages de directeurs d'institutions d'enseignement ont permis des échanges d'expériences dans le domaine de la gestion et de l'administration des maisons d'enseignement.

D. Autres secteurs de coopération

Culture

Les artistes français de la plupart des secteurs culturels enrichissent le patrimoine québécois et il en est de même pour les Québécois en France, particulièrement dans les secteurs de la chanson, de la littérature et du cinéma. La coopération culturelle a visé à faciliter la diffusion et l'accessibilité des biens culturels de part et d'autre et le perfectionnement des artistes et des professionnels des industries culturelles.

La France et le Québec ont favorisé la coédition de huit ouvrages scientifiques, six dans le domaine de la santé et deux en sciences humaines. Parmi ceux-ci, il faut mentionner « Le monde de Jacques Cartier, l'aventure au XVI[e] siècle », panorama des événements mondiaux à l'époque du navigateur malouin. De plus, huit éditeurs québécois ont bénéficié d'un nouveau programme pour activer la promotion des ouvrages québécois sur le marché français. Les deux gouvernements ont aussi contribué au financement des prix littéraires, à la participation aux Salons du livre de Québec et de Paris et à deux stages de longue durée, afin de permettre le perfectionnement des archivistes québécois en France.

Plus de deux cent vingt-cinq artistes, artisans et promoteurs de biens culturels ont oeuvré dans le domaine des arts visuels et d'interprétation, notamment en muséologie, photographie, ébénisterie, théâtre et musique. Il y eut participation à des festivals, foires, expositions, colloques et tournées d'artistes.

Cette coopération s'est orientée, malgré ses moyens réduits, vers une ouverture plus grande des marchés réciproques et vers une aide accrue aux initiatives privées, notamment dans la production et la diffusion de spectacles, d'émissions télévisées, de disques, de films et d'expositions d'arts visuels.

Les services culturels du Québec à Paris ont présenté une dizaine d'expositions d'artistes québécois et organisé un nombre semblable de soirées-conférences animées par des spécialistes de notre culture. Dans le cadre des ciné-jeudis, les productions de nos cinéastes ont été offertes, chaque semaine au public français.

Santé et affaires sociales

Les échanges dans ces domaines ont favorisé de plus en plus le perfectionnement et la recherche. Vingt-cinq missions françaises au Québec ont porté sur la prévention, l'épidémiologie et la politique concernant les personnes âgées et les personnes handicapées. Un nombre égal de missions québécoises en France se rapportaient principalement au vieillissement, à la transition de la clientèle psychiatrique entre l'institution et le milieu extérieur, à la décentralisation régionale et au fonctionnement de laboratoires cliniques.

En recherche médicale, cinquante-deux missions françaises et quarante-neuf québécoises ont porté sur l'allergie, la biologie clinique et moléculaire, la cancérologie, l'endocrinologie, le génie biologique médical, les médicaments, la neurologie, la physiologie et la radiothérapie, quant aux médecins, les trente-cinq Français et les vingt-cinq Québécois ont choisi les domaines suivants: la cardiologie, l'anesthésie, la psychiatrie, la chirurgie, la radiologie, l'ophtalmologie, la pédiatrie et la santé communautaire.

Langue française

Sous l'impulsion des premiers ministres Pierre Mauroy et René Lévesque, la priorité a été accordée à la mise en oeuvre de programmes en faveur du français langue scientifique, à la mise en commun de banques informatisées en français appliquées à la recherche scientifique et technique, ainsi qu'à l'exploration d'actions conjointes en faveur de l'enseignement et de la promotion du français dans le monde.

Cette coopération a favorisé la création d'une revue biomédicale intitulée « *Science et Médecine* », des actions conjointes de formation en Colombie, au Mexique et au Pérou, la mise au point de vocabulaires spécialisés et l'accessibilité plus grande aux différentes banques de données. De plus, le CLF et l'OLF ont assuré la présence du Québec à l'exposition linguistique « Expolangues » à Paris et amorcé des ententes sur la diffusion des publications, la participation à la francisation en marche et sur le courrier électronique dédié à la terminologie.

Communications

On a procédé à la mise en application de la clause de réciprocité prévue par l'entente en matière de télévision, par les discussions sur l'extension de TVFQ au Nouveau-Brunswick et par l'entente en matière de câblodistribution-télédistribution. Les programmes de stages en journalisme et d'échanges en cinéma se sont poursuivis.

Un effort sensible a été fait dans le sens d'une meilleure répartition des émissions françaises par catégorie envoyées à TVFQ à destination des quelques 860 000 foyers québécois qui peuvent avoir accès à la télévision française par le biais du canal TVFQ-99. Par ailleurs, il y a eu achat, par les chaînes françaises TF-1, Antenne 2 et FR-3, d'une centaine d'heures d'émissions produites au Québec ou coproduites avec des maisons québécoises.

Un accord signé en juillet 1983 prévoit la coopération en matière de télédistribution. Suite à la décision du gouvernement français de « câbler » la France, il y aura exportation de l'expérience technique québécoise et augmentation des ventes d'émissions québécoises. TÉLÉCOM a d'ailleurs signé un accord de vente de deux cents heures d'émissions produites au Québec.

Il y eut participation à des festivals et organisation de rétrospectives de cinéastes québécois en France. De plus, seize représentants et directeurs de salles de cinéma de plusieurs régions françaises vinrent au Québec et se montrèrent désireux d'ouvrir leurs salles aux cinéastes québécois.

Enfin, cinq stages habituels de journalistes ont été réalisés et une bourse de huit mois du gouvernement français a permis à un autre journaliste québécois de se spécialiser dans le secteur de l'économie internationale et à un français de venir faire un stage en affaires publiques.

Loisir, jeunesse, sport et protection de la nature

Vingt-six échanges se sont réalisés dans ces quatres secteurs. Une attention particulière a été accordée aux sports nautiques, notamment à la formation des entraîneurs à la voile, en raison de l'attrait suscité au Québec par la rencontre des grands voiliers. Enfin, le programme protection de la nature a pu profiter des échanges dans les domaines suivants: centres d'interprétation de la nature et centres éducatifs forestiers; protection et mise en valeur des milieux naturels; exploitation et aménagement des parcs nationaux; avifaune migratrice; protection des cervidés; conservation du littoral; protection des zones humides; gestion des ressources naturelles des parcs.

Coopération institutionnelle

Sept fonctionnaires de part et d'autre ont été échangés, dont un Québécois en stage à l'ÉNA et la collaboration entre l'ÉNAP, l'ÉNA et l'IIAP s'est poursuivie.

Un colloque a été organisé conjointement par l'ÉNAP et l'IIAP, à Paris, sur la crise de l'emploi et les jeunes.

Un groupe de travail franco-québécois a été mis sur pied par madame Pauline Marois, ministre de la main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et son homologue, le ministre français délégué à l'Emploi, Monsieur Jack Ralite. Son mandat portait sur les mutations technologiques et l'emploi.

Office franco-québécois pour la jeunesse

Créé en 1968, l'Office a impliqué, en 1983, pas moins de 1 429 stagiaires français et 1 478 québécois qui ont réalisé plus de 150 projets dans les principaux secteurs d'activités économique, social, culturel.

Vingt jumelages ont été réalisés dans le cadre du programme « Dialogue jeunesse » qui favorise de grands groupes de stagiaires jeunes, peu scolarisés et peu touchés par la coopération.

Le programme « Développement » qui s'adresse à une clientèle plus scolarisée et aux jeunes travailleurs a privilégié les secteurs d'activités suivants: agro-alimentaire, éducation, industrie et technologie, affaires sociales, loisirs socio-culturels et arts, services, sport et plein air, condition féminine.

Huit stagiaires de part et d'autre ont profité du programme « Invitation » pour se rendre à l'invitation d'organismes de l'autre pays pour prononcer des conférences, présenter des communications dans le cadre de colloques ou congrès ou encore participer à des stages de formation à titre de formateurs.

Vingt-cinq jeunes ruraux français et trente-et-un québécois ont pu travailler sur une exploitation agricole pendant une période de deux à huit mois, grâce au programme « Soutien ». De plus, vingt jeunes Français et dix-huit jeunes Québécois ont expérimenté une vie communautaire à travers un travail d'utilité sociale pour la sauvegarde de l'environnement, la restauration de vieux quartiers, etc.

Associations Québec/France et France/Québec

Les activités de ces associations ont continué à favoriser des échanges entre jeunes vendangeurs et cueilleurs de pommes ainsi que des échanges de correspondance scolaire et individuelle, des échanges au niveau des emplois saisonniers, l'organisation de semaines du Québec en France et de la France au Québec, l'organisation de soirées culturelles et sociales, les tournées de conférences devant des groupes sociaux et scolaires et la publication des revues Neuve-France et France-Québec.

1.3 L'Amérique latine

Depuis la création de la Direction Amérique latine en 1978 au ministère des Affaires intergouvernementales, les relations avec cette région du monde n'ont cessé de s'accroître.

Le gouvernement du Québec a décidé d'ouvrir deux délégations, l'une, générale, au Mexique, et l'autre au Venezuela. Elles se sont employés, dès leur première année d'existence, à identifier des clientèles et à jeter les bases des premiers échanges institutionnels. Le volume des échanges depuis n'ayant cessé de se développer tant dans le domaine culturel qu'économique, le rôle de représentation de ces délégations devient de plus en plus important.

Le Québec entretient des relations officielles avec le Mexique et le Venezuela, relations officielles qui se concrétisent par des échanges économiques scientifiques, culturels et éducatifs.

Pour l'année écoulée, le ministère s'était donné les objectifs suivants:

a) développer les rapports intergouvernementaux, principalement dans les pays où le Québec est représenté;

b) favoriser le secteur de la science et de la technologie;

c) élargir l'éventail de notre coopération économique et technique;

d) approfondir notre coopération éducative et culturelle et augmenter notre diffusion culturelle;

e) confirmer le Québec comme centre de la francité en Amérique et partenaire de la latinité continentale.

Malgré la persistance de la crise financière pour la plupart des pays de cette région et des changements politiques importants pour quelques-uns d'entre eux, le Québec a atteint ces objectifs tout en profitant de certains de ces changements pour poser les jalons qui permettront d'intensifier et d'augmenter sa coopération, ses échanges et ses relations avec l'Amérique latine.

1.3.1 Le Mexique

Les relations politiques entre nos deux États se sont développées notamment par les visites du maire d'Acapulco, nouvel ambassadeur et consul général et d'une délégation de parlementaires mexicains, de sénateurs et députés.

En décembre 1983, la ville d'Acapulco inaugurait officiellement sa « Place du Québec ». Une délégation québécoise de haut niveau représentant les gouvernements provincial et municipaux y fut invitée.

Les résultats de ses initiatives se sont traduits par la réalisation de:

— 14 projets de collaboration dans 18 disciplines différentes impliquant 16 institutions d'enseignement supérieur du Québec et du Mexique.

— l'échange de bourses pour études de 2e et 3e cycle et pour du perfectionnement en langue française et espagnole.

— la mise en oeuvre de programmes de participation du Mexique à des événements culturels mexicains (festivals, expositions, concours, rencontres internationales).

Enfin, la deuxième réunion du Groupe de travail Québec-Mexique sur la coopération éducative et culturelle s'est tenue à Mexico le 18 août 1983.

Dans le secteur économique, différents projets sont en voie d'élaboration: en vertu de l'accord liant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPA) et le ministère mexicain de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques (SARH), deux projets importants requérant l'expertise québécoise nous ont été soumis par le Mexique: l'un touche l'industrie laitière et l'autre la transformation des produits de l'élevage.

De plus, découlant du procès-verbal signé entre le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources (MER) et la SARH, le Mexique a aussi fait appel à l'expertise du MER dans le domaine de la foresterie pour la modernisation de scierie, reconstruction forestière et la protection des forêts. De plus, on entretient l'espoir d'intéresser la partie mexicaine à l'expertise québécoise en matière de lutte aérienne contre les incendies de forêt.

Dans le domaine scientifique et technique, une mission conduite par le ministre du Travail de l'État de Mexico, en novembre 1983, a permis d'élaborer un plan d'échanges en santé et sécurité au travail, dans lequel ont déjà été impliqués quelques-uns des principaux interlocuteurs québécois en ce domaine (CSST, IRSST, UQTR).

L'institut Armand-Frappier a, pour sa part, été plus d'une fois mis à contribution. Nous signalons particulièrement le stage de trois mois en immunologie, à Montréal, de deux chercheurs mexicains du Laboratoire national de la santé publique et la série de conférences sur l'irradiation des aliments donnée plus tard à Mexico par le directeur du Centre de recherches en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA).

Les ministères des Finances québécois et mexicain ont procédé à la comparaison de leurs modèles économétriques.

Enfin, INRS-Géoressources a collaboré avec l'Université de San Luis Potosi dans le domaine des techniques de géochimie organique.

Le Québec a aussi tenu à intensifier sa participation à des énévenements culturels mexicains tels les grands Festivals Cervantino et San Luis Potosi, des foires du livre, des expositions. De plus, le Québec s'est engagé à participer à un certain nombre d'événements culturels (expositions, concerts, etc.) devant marquer, en 1984, le 50e anniversaire de l'Institut national des Beaux-Arts (INBA).

De son côté, le Mexique a délégué un groupe folklorique au festival d'été de Québec et une équipe de sculpteurs au dernier Concours international de sculpture sur neige.

Dans le domaine de la diffusion linguistique, le ministère à encouragé les efforts de l'association québécoise des écoles de français qui s'est montrée désireuse d'accroître sensiblement sa clientèle mexicaine. Voilà quelques facteurs qui ne sont pas sans influencer les efforts québécois visant à tisser ou à resserer des liens de toute nature avec ce pays.

L'importance que prend le Québec au Mexique s'est traduite par l'accroissement sensible des articles de journaux et revues et par la diffusion de films ou d'émissions de télévision sur le Québec.

1.3.2 Le Venezuela

Le président a annoncé que son gouvernement avait choisi d'accorder une attention prioritaire au développement de l'activité agro-industrielle.

L'accroissement du volume des échanges dans ce secteur prioritaire rapportera des dividendes certains. La coopérative Agrinove, qui s'est dotée d'une filiale appelée Ganaderia Québec, a vendu des vaches de race Holstein alors que Couvoir Désy a reçu d'importantes commandes créant ainsi un cheptel assainissant la production laitière.

En vue de la réalisation d'un programme récemment signé par le Conseil national de recherche en science et en technologie (CONICIT) et le Québec, un plan de travail a été esquissé par le ministère québécois de la Science et de la Technologie.

La coopération éducative et culturelle aura connu, au cours de cette année, une activité intense. Le nombre et la diversité des secteurs touchés permet d'espérer l'établissement de relations solides. Les institutions les plus importantes ont entretenu des relations dans des secteurs de pointe: les universités de Montréal, Laval et Sherbrooke, l'école polytechnique, le cégep de la Pocatière ont travaillé à des projets avec les universités centrale et Simon-Rodiguez, Simon-Bolivar, l'Institut universitaire de technologie dans des secteurs touchant la chimie des plasmas, la formation d'ingénieurs, la didactique des mathématiques, l'andragogie, l'écologie et l'éducation. Une dizaine d'ententes encadrent maintenant des activités grâce auxquelles les parties échangent leur personnel, ouvrent les portes de l'enseignement supérieur à des étudiants, mettent à leur disposition mutuelle leurs ressources en personnel et outils de formation. Enfin, les gouvernements du Québec et du Venezuela s'apprêtent à signer une entente d'exemption réciproque de supplément de frais de scolarité dont pourraient bénéficier une centaine d'étudiants pendant les trois prochaines années.

Dans le domaine culturel, le Québec aura bénéficié de l'expertise que possède le Venezuela dans les secteurs de la danse, de la muséologie, du théâtre, de la littérature. Certaines activités, tel la participation du Venezuela au festival d'été de Québec, au festival de jazz de Montréal, au festival international du cinéma super 8 auront en outre aidé à sensibilier la population du Québec au patrimoine artistique du Venezuela. En contre-partie, la participation québécoise, notamment au festival de cinéma de Caracas, aura été fort remarquée par sa qualité.

Soulignons enfin la création d'une association Venezuela-Québec. En plus de poursuivre des objectifs de connaissance mutuelle et de promotion des intérêts du Québec au Venezuela, cette association s'avère être un excellent moyen de liaison et de rassemblement des amis du Québec, anciens et nouveaux, au Venezuela.

1.3.3 La Colombie

Dans le domaine de l'agriculture, des contacts ont été établis avec l'INDERENA (Institut national des Ressources naturelles et de l'Environnement), qui a soumis (au ministère des Relations internationales) des projets, en foresterie et en pisciculture. De plus, la FEDECAFETEROS (Fédération nationale des producteurs de café) a préparé un plan quinquennal de diversification de production agricole. Cette fédération souhaite obtenir l'appui de certaines institutions québécoises pour la réalisation de son plan quinquennal reboisement, production laitière, production porcine, etc.

D'autres projets de coopération sont également en voie de réalisation, en énergie solaire avec l'université de Bosota, dans le domaine des coopératives entre le SDID (Société de dév. interne Desjardins) et UCONAL (Union des coopératives nationales de crédit) et entre l'université Santo Tomas et l'IRECUS (Institut de recherche en enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke).

1.3.4 Pérou

Le Pérou a souhaité l'appui du Québec pour développer sa politique céréalière. Par ailleurs, le ministère des Relations internationales a accordé un appui logistique à une mission à caractère technique dans le domaine des énergies nouvelles.

1.3.5 Brésil-Argentine

Brésil

Au cours du précédent exercice, le ministère des Relations internationales s'était employé à cerner les domaines où une coopération intergouvernementale pourrait s'amorcer. Ces efforts se sont poursuivis avec l'État d'Espiritu Santo à l'occasion de la visite au Québec de la députée fédérale de cet état Mme Myrtes Bevilacqua Corradi.

Avec l'État de San Paulo, cela a donné lieu à l'établissement d'une coopération scientifique, technique et éducative dans les domaines du génie électrique, mécanique et industriel, de l'informatique, des sciences de l'environnement, de la didactique des mathématiques, de l'enseignement du français et de la littérature québécoise. Les universités de Montréal, Laval et le réseau de l'université du Québec sont déjà impliqués dans cette coopération. Dans d'autres domaines l'ENAP et certains cégeps sont aussi à l'oeuvre.

Argentine

Désirant profiter des changements politiques récents survenus dans ce pays et du désir de l'Argentine de diversifier ses partenaires traditionnels d'échange, le Québec a multiplié les occasions de contact avec ce pays.

En avril 1983, le gouvernement a reçu en visite officielle à Québec le nouvel ambassadeur d'Argentine au Canada. Les nombreuses rencontres avec différents ministères nous ont révélé l'intérêt du gouvernement argentin pour la technologie québécoise dans la mesure où elle lui paraît moins coûteuse et, par conséquent, plus accessible que celle des États-Unis ou de l'Europe.

De plus, la visite du conseiller-ministre de l'ambassade en matière économique, a permis des discussions fructueuses et permet d'entrevoir des perspectives d'échanges tant commerciaux que d'expertises dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du transport, de l'énergie, des ressources naturelles et de la construction domiciliaire.

Enfin, le ministère a encouragé la tenue d'une mission exploratoire d'une firme-conseil dans le domaine agro-alimentaire et d'une mission exploratoire auprès de certaines universités argentines. Déjà, un programme de coopération s'est engagé entre l'université Laval et l'université de Buenos Aires.

1.3.6 La région Caraïbe et Amérique centrale

Cuba

En janvier 1984, nous avons reçu en visite officielle l'ambassadeur de Cuba en poste à Ottawa, de même que le consul général en poste à Montréal. Le ministère maintient avec ce pays un programme modeste de coopération technique axé sur l'élevage, la production agricole et l'industrie touristique. Dans ce dernier secteur, une entente de coopération est en préparation, impliquant l'université du Québec à Montréal et le centre de formation de l'INTUR (Institut national de tourisme).

République Dominicaine

Avec l'appui du ministère, une association industrielle québécoise a signé, avec une association de la République Dominicaine, un accord de coopération afin de favoriser des échanges de savoir-faire au niveau technique et technologique.

De plus, des contrats de vente de porcs donneront lieu à des missions d'assistance technique et d'expertise dans le domaine de l'élevage porcin.

Enfin, d'autres programmes d'aide dans le domaine de l'éducation ont été mis en oeuvre avec la Dominique, le Costa-Rica et le Nicaragua, incluant des bourses d'étude et l'envoi d'expert sur les lieux.

La diffusion linguistique et culturelle

Plusieurs programmes du ministère contribuent à la diffusion linguistique et au soutien de la présence internationale du français. À titre d'exemples, notons :

— un stage d'été qui, depuis 1978, réunit à Québec pour trois semaines des professeurs latino-américains de français.

— un stage de formation en traduction pour professeurs latino-américains à l'université de Montréal.

— la participation au CIRECCA (Centre international de recherches, d'échanges et de coopération de la Caraïbe et de l'Amérique latine). Le ministère des Relations internationales est membre de droit du conseil d'administration du CIRECCA ;

— la participation à des colloques nationaux d'associations de professeurs de français et l'envoi de spécialistes québécois (Mexique, Brésil. Colombie) ;

— le financement de missions spécialisées pour l'enseignement du français et la diffusion de la culture québécoise dans les universités latino-américaines (Brésil, Argentine);

— l'envoi de matériel de diffusion culturelle dans les universités et les écoles normales (Brésil, Colombie);

— la promotion des écoles de l'Association québécoise des écoles de français (Mexique, Colombie);

— la préparation du forum latino-américain (congrès de la Fédération internationale des professeurs de français).

Les organisations internationales latino-américaines

Quelques organisations internationales latino-américaines ont montré un intérêt croissant pour le savoir-faire québécois en certains domaines. Parmi celles-ci, il faut citer:

— l'*OLADE* (Organisation latino-américaine de l'énergie). Cette organisation a collaboré avec le Québec pour la tenue, à Montréal, d'un séminaire sur la technologie de l'énergie solaire. Sept pays étaient représentés.

— la *COLAC* (Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit), dont le siège social est à Panama: trois dirigeants de fédération sont venus faire leur maîtrise en coopératisme à l'université de Sherbrooke.

— Enfin, des représentants de huit organisations internationales régionales ont participé, à la mi-avril 1983, à la « Session sur la gestion informatisée de l'information », dont le but était de faire connaître le technologie québécoise dans le domaine de l'informatique et de la bureautique.

— l'ALDHU (Association latino-américaine pour les droits humains). En mars 1983, l'ALDHU tenait à Montréal, pour la première fois hors de l'Amérique latine, son deuxième congrès général depuis sa fondation. Le ministère des Relations internationales a participé à ce congrès et le ministre, en prononçant l'allocution d'ouverture, a fait état de la position du gouvernement du Québec en matière de respect des droits de l'homme.

1.4 Afrique et Moyen-Orient

L'ensemble des relations que le ministère des Relations internationales a soutenu au cours de l'année 1983-1984 avec divers États d'Afrique et du Moyen-Orient ne tranche pas sensiblement avec l'année antérieure. En effet, c'est d'abord avec l'Algérie, le Maroc et la Côte d'Ivoire que nos relations ont été le plus actives. Toutefois, on notera avec intérêt un rythme accru d'échange de missions exploratoires avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne dont certains, fait relativement nouveau, sont anglophones. Bien qu'il soit trop tôt pour dégager des lignes directrices significatives, on peut noter que la formation supérieure et le secteur de l'agro-alimentaire sont fortement sollicités.

Sur le plan multilatéral, outre les rapports déjà amorcés avec le Conseil économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Québec a coopéré avec la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et avec le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD). Pour chacun des dossiers traités par le ministère concernant l'Afrique et le Moyen-Orient, la collaboration de ministères québécois, d'institutions et d'organismes privés ou para-publics, a été requise. À titre d'exemple, on peut citer notamment le ministère des Affaires culturelles, celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que le ministère de l'Éducation. Par ailleurs, l'École nationale d'administration publique, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le Bureau de normalisation, toutes les universités francophones du Québec, les Cégeps de Limoilou et de Rivière-du-Loup et l'Institut de cardiologie de Montréal ont apporté un concours précieux à la réalisation de nos programmes.

1.4.1 Programmes bilatéraux

Au cours de l'année 1983-1984, notre coopération a été marquée par le renouvellement de 14 ententes et la signature de 8 nouvelles ententes en matière de droits de scolarité avec 22 pays d'Afrique. Ces ententes permettent aux étudiants concernés de ne pas payer les droits supplémentaires normalement exigés des étudiants étrangers. Environ 2 000 ressortissants de ces pays étudient au Québec dans le cadre de ces ententes.

A. Algérie

L'année a été essentiellement consacrée à l'exploration des multiples avenues de coopération identifiées lors de la visite en Algérie du ministre de l'Éducation du Québec, monsieur Camille Laurin, en janvier 1984, à l'invitation du ministre de l'Enseignement supérieur de ce pays, monsieur Abdelak Brerhi.

C'est ainsi que de nombreuses missions de hauts-fonctionnaires et de spécialistes algériens et québécois ont été échangées dans des secteurs variés: micro-informatique, moyens techniques d'enseignement, édition du livre scientifique, pédagogie universitaire, santé et sécurité au travail, biotechnologie, enseignement technique. D'ailleurs, dans ces

deux derniers secteurs ainsi que dans ceux de la foresterie et de l'agriculture, des missions québécoises ont étudié, à la demande de l'Algérie, la possibilité de mettre en place des instituts supérieurs de formation et de recherche, impliquant la construction des locaux et l'élaboration des programmes d'études.

Soulignons de façon particulière l'accueil au Québec de 12 Algériens, boursiers du Québec, au niveau des études universitaires de 2e et 3e cycle et la mise en place d'un programme de bourses algériennes pour études avancées en Algérie, destiné à des étudiants québécois.

Toujours dans le cadre des études universitaires, rappelons le renouvellement de l'entente d'exemption de droits de scolarité et la mise au point, avec la collaboration de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), d'une procédure centralisée d'inscription des étudiants algériens dans les institutions universitaires québécoises.

Notons enfin la coopération fort active entre l'ENA d'Algérie et l'ENAP du Québec qui a permis, entre autre, l'accueil au Québec de dix-huit (18) finissants algériens pour un stage de trois semaines.

B. Côte d'Ivoire

Les excellentes relations de coopération qui existent depuis plus de quinze ans entre le Québec et la Côte d'Ivoire se sont poursuivies encore cette année, favorisées en cela par la présence à Abidjan d'un représentant du Québec. Plusieurs cadres et spécialistes ivoiriens mettant à profit les programmes existant sont venus au Québec en stage d'information et de perfectionnement. Ainsi, des stagiaires ont été accueillis dans le cadre de notre coopération en normalisation, en géologie et mines et en administration publique. D'autre part, le Québec a envoyé des spécialistes à Abidjan à l'occasion de séminaires portant sur la gestion municipale et la santé et sécurité au travail, poursuivant dans ce dernier cas, une coopération amorcée l'année précédente.

D'autre part, une amorce de coopération en matière de conservation des forêts, a permis à un ingénieur ivoirien de se familiariser avec nos méthodes de lutte contre les feux de forêts.

Cette année, se poursuivait le programme de coopération en hôtellerie qui implique notamment l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du gouvernement du Québec et le gouvernement canadien.

Rappelons enfin que quelque 225 étudiants profitaient, en 1983, de l'entente d'exemption de droits supplémentaires de scolarité. Cette entente a d'ailleurs été renouvelée jusqu'en 1987.

C. Le Maroc

Conformément à l'entente signée l'année précédente entre les gouvernements marocains et québécois, 86 enseignants québécois spécialistes de l'enseignement technique, des mathématiques, du français et des sciences pures et appliquées enseignent depuis septembre 1983 dans le réseau d'enseignement secondaire et universitaire marocain.

Cet important programme de coopération prolongeait, en quelque sorte, une présence québécoise dans le milieu de la formation au Maroc, amorcée voilà 8 ans à la faveur du programme des centres pédagogiques régionaux auquel contribuèrent les gouvernements du Québec et du Canada.

Témoins également de cette coopération en matière de formation entre le Québec et le Maroc, ces quelque 1 100 étudiants marocains qui bénéficient de l'entente d'exemption des droits supplémentaires de scolarité convenue entre les deux gouvernements concernés.

Signalons enfin cette coopération entre l'ENA marocaine et l'ENAP du Québec à laquelle s'est associé le ministère des Relations internationales et qui a permis d'accueillir au Québec des hauts-fonctionnaires marocains.

D. Autres pays

Bien que moins intensifs, il n'en reste pas moins que les échanges ont été très nombreux et les perspectives de coopération fort variées avec un grand nombre de pays africains.

Il est significatif de souligner le passage au Québec de personnalités comme M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, en septembre 1983, du commissaire d'État à l'Économie, à l'Institut et au Commerce extérieur du Zaire, le citoyen Noyembo Shabani, le ministère de l'Éducation et des Arts de l'Île Maurice, du conseiller suprême de la république de Madagascar et du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Gabon. Si on ajoute à ces visiteurs de marque les missions techniques et exploratoires vers l'Afrique et celles accueillies au Québec, on recoupe des perspectives fort importantes de coopération dans des secteurs tels: la normalisation industrielle, la santé et sécurité au travail, l'exploration minière, la psycho-pédagogie appliquée à la formation des maîtres, l'enseignement technique et professionnel,

Au *Bénin*, s'est prolongée pour une septième et avant-dernière année une coopération conjointe avec le gouvernement canadien en matière de formation technique dans le cadre du Collège polytechnique universitaire. Six enseignants québécois oeuvraient à tire d'encadreurs et conseillers pédagogiques à Cotonou.

En république du *Burkina* (ex Haute-Volta), le gouvernement du Québec a réalisé un important programme de forage de puits, permettant d'assurer à la population d'une région particulièrement éprouvée par la sécheresse, une alimentation essentielle en eau potable. Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme volontaire d'aide au développement agricole (VADA) et a eu recours aux ressources techniques voltaïques.

Le *Liban* a ratifié en 1983 une entente d'exemption en matière de droits supplémentaires de scolarité d'une durée de trois ans. Cette entente permetttra à quelque 33 étudiants libanais de poursuivre leurs études au Québec. Par ailleurs, l'accord de formation médicale en vigueur avec ce pays depuis 1978 a été renouvelé permettant ainsi la venue au Québec de cinq résidents annuellement.

Avec *Israël*, les échanges d'enseignants universitaires se sont poursuivis entre l'université de Jérusalem et de Montréal. Par ailleurs, des échanges ont été amorcés en matière de muséologie à la faveur d'une mission d'un haut-fonctionnaire québécois dans ce pays.

Soulignons enfin la visite à Québec du ministre de l'Industrie et du Commerce israélien, M. Gédéon Pratt, qui a pris ainsi contact avec les milieux québécois du commerce, de la science et de la technologie.

Aux *Seychelles*, le ministère des Relations internationales a maintenu son appui à un programme d'envoi d'enseignants piloté par le Centre d'études et de coopération internationale (CECI). Par ailleurs, le Québec appuyait une mission de l'université du Québec à Trois-Rivières en gestion scolaire.

La coopération avec la *Tunisie* a progressé de façon sensible dans le domaine médical, par la signature entre les deux gouvernements d'une entente visant la mise en place d'une unité de chirurgie cardio-vasculaire au centre hospitalier universitaire de Sousse. Ce projet qui s'échelonne sur quatre années, vise la formation de personnel médical tunisien, en collaboration avec l'institut de cardiologie de Montréal et l'université de Montréal dans les domaines de la chirurgie cardio-vasculaire, de l'anesthésie et de la cardiologie.

Au cours de l'année, le ministre québécois de la Consommation et de l'Habitation, M. Tardif, a dirigé en Égypte une importante mission dans le secteur de la construction domiciliaire.

Signalons enfin que le ministère a de nouveau appuyé diverses initiatives universitaires reliées à la formation des cadres africains de pays tels le Burundi, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et la Tanzanie.

1.4.2 Organismes internationaux et coopération multilatérale

A. Les organismes de coopération internationale du Québec

La préoccupation du ministère à l'égard de questions reliées au développement des pays du Sud et à la sensibilisation de la population québécoise à cette importante dimension des relations internationales s'est manifestée en 1983 encore plus que par les années passées par le biais de son appui aux organismes québécois de coopération internationale.

La contribution financière du ministère au fonds délégué de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a été presque doublée par rapport à celle de l'année précédente. De plus, le ministre a tenu à poursuivre une pratique récente d'échanges directs avec plusieurs de ses organismes et leur association (AQOCI) par le biais d'une rencontre de travail et de discussions sur divers thèmes relatifs aux pays du Sud: dialogue Nord-Sud, nouvel ordre économique international, aide liée et aide déliée, droits de l'homme et commerce international.

B. Le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le Développement (CAFRAD)

Le Directeur général du centre est venu s'entretenir avec les hautes autorités du ministère afin d'associer le Québec à une étude du CAFRAD relative aux besoins en formation des pays africains et quant à la programmation à mettre en place par le centre.

Dans l'ensemble, les activités de coopération du Québec avec des pays d'Afrique vise un transfert de technologies et, dans les pays francophones, un renforcement du fait français comme véhicule du développement. Dans la mesure du possible, les initiatives des milieux privés, para-publics et publics québécois sont supportées et encouragées.

1.5 L'Asie et l'Océanie

Au cours de l'année, le ministère a amorcé une nouvelle étape dans le développement de ses relations avec les pays de l'Asie-Pacifique.

Par la mise en oeuvre d'ententes institutionnelles et l'accentuation des programmes de coopération, le ministère a consolidé les bases des échanges entre les principaux pays de cette région et le Québec, échanges qui, dans les domaines économiques, culturels et scientifiques, sont appelés à connaître un développement accéléré.

La République populaire de Chine

Le Québec a poursuivi, avec la république populaire de Chine, les échanges en éducation, en vertu de l'entente signée à Pékin en mars 1980, tout en développant la coopération en agriculture, en sciences et en technologie.

L'année a d'ailleurs été marquée par un événement majeur: la visite du premier ministre chinois, monsieur Zhao Ziyang, le 19 janvier 1984 à Montréal. Un entretien avec le premier ministre, monsieur René Lévesque, a permis de consolider l'amorce des relations Québec-Chine en fonction des domaines d'excellence du Québec, d'une part et, d'autre part des priorités de développement identifiées par la Chine. Vu l'expertise mondialement reconnue du Québec en hydro-électricité, un accent particulier a été mis sur les possibilités de participer aux grands projets de développement hydro-électrique en Chine.

En agriculture, répondant à l'invitation des autorités de la province du Shaanxi, une délégation québécoise s'est rendue en Chine au mois d'octobre afin de poursuivre l'identification des aires de coopération. Ces discussions ont permis la signature d'une entente de coopération avec la commission pour la science et la technologie du Shaanxi, à Xian le 10 octobre 1983, entente portant notamment sur la production laitière, l'amélioration des races porcines et la conservation des aliments.

Une autre entente, cette fois en matière de développement technologique, a été signée au cours de l'année (29 février) entre le Québec et l'Association chinoise pour la science et la technologie.

Cette entente cadre porte principalement sur la recherche industrielle et les échanges de technologie dans la perspective du programme chinois de « refonte technologique » des petites et moyennes entreprises. L'entente prévoit notamment l'échange de service de consultation et la formation, au Québec, de stagiaires chinois.

Inscrites dans l'axe principal de la nouvelle politique chinoise de développement économique et de relations avec l'étranger, ces ententes permettent d'espérer un accroissement significatif de la coopération Québec-Chine et, par voie de conséquence, des échanges économiques et commerciaux entre les partenaires.

Japon

Avec la reconduction au pouvoir du premier ministre Nakasone et du parti libéral démocrate, le Japon a poursuivi sa relance économique et entrepris de jouer un rôle politique beaucoup plus important sur la scène internationale.

Dans ce contexte d'ajustements économiques et politiques le Québec a subi une légère baisse de ses exportations au Japon par rapport à l'année précédente, mais a pu développer un nouveau marché pour son industrie touristique et faire une percée, fragile mais prometteuse, dans les secteurs de l'éducation et de la culture.

Les statistiques sur les exportations québécoises au Japon démontrent une diminution de 9 % par rapport à l'année précédente. Le secteur agro-alimentaire, toujours dominant au titre de nos exportations (25,7 % du total), a connu une diminution de 12 %. La vente de matières premières s'est maintenue tandis que la fourniture de produits semi-finis a aussi légèrement diminuée. Par contre, la vente de technologies et les accords industriels dans les domaines de l'énergie, de la micro-électricité, de la biotechnologie ont augmenté sensiblement. De même, le tourisme japonais au Québec a connu une augmentation significative.

Les relations autres que commerciales se sont également développées entre le Québec et le Japon principalement dans le secteur des échanges culturels et de l'éducation.

Dans ce dernier cas, la présence québécoise dans le milieu universitaire japonais a été appuyée par l'organisation de séminaires et de séjour d'étudiants japonais au Québec.

République de Corée

Nos relations avec la République de Corée ont véritablement débutées au cours de l'année 1983-1984.

À la suite de la visite du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Jean Garon, un programme d'échanges dans le secteur agro-alimentaire a été initié au niveau des fonctionnaires des ministères respectifs. Ce programme a donné lieu, dès octobre 1983, à une

mission horticole québécoise visant à explorer les possibilités d'échanges commerciaux.

Pour sa part, le ministère a financé deux missions en Corée du Sud : l'une de caractère général, visant à élargir la coopération avec la Corée dans des secteurs autres que l'agriculture et l'autre de caractère institutionnel, avec la participation de l'université du Québec à Montréal visant le domaine de la formation en administration des gestionnaires de petites et moyennes entreprises.

Pakistan

Les relations du Québec avec le Pakistan ont été marquées cette année par la visite du ministre du Plan, monsieur Ul-Hap. Ce dernier a rencontré le ministre des Relations internationales ainsi qu'une trentaine d'hommes d'affaires ayant des intérêts au Pakistan.

Quant au projet Saindak, phase I, déjà mentionné dans les rapports antérieurs, le consortium québécois formé à cette occasion par le groupe S.N.C., SOQUEM et S.D.I. a présenté, fin de mars, début avril 1983, une offre de service aux autorités pakistanaises. Cette offre de service n'a pas été retenue.

Enfin, avec l'Australie Nouvelle-Zélande, les relations inter-institutionnelles ont été développées notamment par la visite au Québec de représentants de ces gouvernements. Ces relations viennent compléter celles amorcées dans d'autres secteurs, dont l'élevage ovin, au cours des dernières années.

1.6 Les Affaires francophones

Sa fonction est de conseiller les autorités quant à la participation du Québec aux institutions francophones internationales et de s'occuper de la mise en oeuvre des décisions prises en conséquence.

Dans cette double fonction, la direction des Affaires francophones oriente ses efforts vers la conception et la coordination des relations avec la francophonie, s'attachant à canaliser le concours des administrations et des organismes publics et privés en vue de faire participer pleinement le Québec à la coopération multilatérale avec l'ensemble des communautés francophones, notamment, par le biais des organisations et associations internationales de langue française. Elle est attentive, par voie de conséquence, au prolongement, sur le plan multilatéral, d'actions de coopération bilatérale ainsi qu'aux incidences d'opérations multilatérales sur les échanges entre partenaires francophones, de manière à articuler entre elles les multiples collaborations établies avec les pays de langue française et à accroître les effets, eu égard aux besoins de la population.

Son domaine d'activité concerne essentiellement le champ de la coopération pratiquée, entre divers partenaires, au sein des organisations et des associations regroupant les pays partiellement ou entièrement de langue française. C'est l'aire de la coopération dite multilatérale entre les pays ou communautés francophones.

Les institutions internationales francophones

L'idée de la francophonie est née, voici plus de deux décennies, à la faveur de l'accession des anciennes colonies françaises et belges d'Afrique à l'indépendance. On l'a définie comme la rencontre des peuples ethnies utilisant le français sur le globe. Elle réunit environ cent millions de locuteurs français, issus de races diverses et vivant sous des latitudes très différentes sur les cinq continents.

La conscience de la solidarité qui lie ces peuples par l'usage d'une même langue a inspiré, depuis 25 ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales en vue d'établir entre eux des collaborations mettant à contribution des ressources et des concours complémentaires pour le bénéfice de chacun et de l'ensemble des partenaires.

Ainsi sont nées successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.) en 1961, le Conseil international de la langue française (C.I.L.F.) en 1967, l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) en 1970...

On ne compte plus aujourd'hui les associations réunissant les francophones par secteur d'activité professionnelle ou de fonction, (journalistes, historiens, géographes, sociologues, éditeurs, écrivains, etc.) la Fédération internationale des écrivains de langue française (1982) étant l'une des plus récentes.

Les organisations

L'action du Québec en matière de coopération multilatérale s'insère principalement dans les structures intergouvernementales, créées par la volonté des autorités des communautés francophones qui y adhèrent. Ce sont nommément l'Agence de coopération culturelle et technique d'une part, et les conférences des ministres de l'Éducation nationale, ainsi que de la Jeunesse et des Sports, d'autre part.

Ces institutions sont essentiellement des lieux d'échange d'idées, d'étude, de concertation et de mise en commun de ressources pour la réalisation d'actions multilatérales dans leurs domaines respectifs d'intervention, entre tous les partenaires francophones intéressés. Admis à en faire partie en vertu de ses responsabilités constitutionnelles et de l'importance de sa population francophone, le Québec contribue sa quote-part à leur budget et participe à leurs activités et programmes d'action.

L'A.C.C.T.

L'Agence de coopération culturelle et technique est l'organisation internationale la plus structurée et la plus représentative de la francophonie. Regroupant 30 États membres, 7 États associés et 2 Gouvernements participants[1], elle « a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques et, par là, au rapprochement des peuples ». (Charte, art.1). Sa dernière programmation biennale, arrêtée par la Conférence générale tenue à Paris à la fin de 1983, et devant être réalisée jusqu'en fin de 1985, comprend trois grands volets de coopération:

- en matière d'éducation et de formation (soutien à l'innovation éducative; recours aux techniques de communication; coopération linguistique; animation de la jeunesse; formation par le programme de stages de l'École internationale de Bordeaux);
- en matière de culture (tradition orale et patrimoine culturel; littérature et arts contemporains; artisanat et manifestations polyculturelles; animation culturelle);
- dans le secteur de science et technique (développement du potentiel scientifique et technique; inventaire et valorisation des ressources naturelles; valorisation de la recherche; autosuffisance des communautés humaines).

La coopération multilatérale, pratiquée par l'intermédiaire de l'A.C.C.T., associe, selon les programmes et les opérations, des pays du Nord et des pays du Sud (coopération verticale) ou des pays du Sud entre eux (coopération horizontale), toutes les actions mises en oeuvre, qu'elles soient de caractère éducatif, culturel, scientifique ou technique, visant le développement des pays et des peuples partenaires.

Le Québec est appelé à participer d'office à la vie institutionnelle de l'Agence et, en particulier, aux travaux de ses instances ainsi que des conférences ministérielles réunies au titre de la concertation entre les partenaires. Ainsi, une délégation québécoise a assisté à la Conférence des ministres, responsables de la politique scientifique, des pays francophones qui a eu lieu à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), en octobre 1983. De même, le Québec a été associé aux travaux préparatoires de la Conférence des ministres de la Communication devant avoir lieu en 1985.

En outre, le Québec prend part à un certain nombre de programmes de coopération mis en oeuvre par l'Agence. Parmi les plus significatifs, notons:

- la participation d'une dizaine de Québécois à des stages de perfectionnement, organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres sur des sujets ayant des incidences sur le développement, quelques autres Québécois ayant été mis à contribution lors de ces stages ou séminaires à titre de personnes ressources;
- la réalisation conjointe, avec l'École de Bordeaux et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), d'un stage sur la création des petites et moyennes entreprises, qui a réuni à l'Institut coopératif Desjardins à Lévis, du 7 septembre au 7 octobre 1983, des cadres provenant d'une vingtaine de pays et qui a donné naissance à un volumineux rapport intitulé: « La création de petites et moyennes entreprises industrielles »;
- la collaboration, à l'instigation de l'Agence, de la Centrale des bibliothèques, située à Montréal, à la réalisation d'un répertoire des diffuseurs de documents audiovisuels éducatifs dans le monde francophone.

Dans le sens inverse, l'Agence a fait participer, en 1983, pour la quatrième année consécutive, des groupes d'artistes d'autres pays membres, en l'occurrence du Congo, de la Guyanne française, de Sainte-Lucie et de la République Centrafricaine, au festival d'été de Québec, en vue de donner à cette manifestation une dimension internationale francophone.

En outre, le gouvernement du Québec apporte un soutien financier au Programme spécial pour le développement (P.S.D.) par la coopération économique, sociale et culturelle, qui est mis en oeuvre depuis 1977 sous l'égide de l'A.C.C.T., grâce à des

---

1 États membres: Belgique, Bénin, Burundi, Centrafrique, Canada, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Dominique (Île de la), France, Gabon, Guinée, Haïti, Burkina Faso, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice (Île), Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles (Îles), Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Zaïre.
États associés: Cameron, Égypte, Guinée-Bissau, Laos, Maroc, Mauritanie, Sainte-Lucie.
Gouvernements participants: Québec et Nouveau-Brunswick.

contributions volontaires, en vue de répondre aux requêtes des États n'entrant pas dans le cadre des programmes d'action de l'Agence. À titre de contribution, le Québec est membre du comité chargé d'examiner l'activité du Programme spécial de développement. Durant l'année 1983-1984, environ 150 projets ont pu être réalisés: 20 % dans le domaine de la coopération scientifique et technique pour le développement; 44 % dans le domaine du développement économique et social et 20 % dans le domaine du développement culturel.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'A.C.C.T. par des voies intermédiaires, telles que celles du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (C.I.R.T.E.F.) et du Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (C.O.R.E.-L.F.A.).

Le C.I.R.T.E.F., créé à Montréal en 1978 sous l'impulsion de l'Agence et ayant siège à Genève, a pour mission de relier les organismes de radio-télédiffusion utilisant la langue française dans leur programmation, en vue de susciter la collaboration entre eux, notamment, par l'échange de production et de coréalisation d'émissions ainsi que pour la formation du personnel.

La Société de radio-télévision du Québec, qui est membre du C.I.R.T.E.F. au titre du Québec, bénéficie d'une aide financière du ministère des Affaires intergouvernementales pour participer aux programmes d'action du Conseil. Elle s'est occupée d'organiser, avec le concours de l'A.C.C.T. et du C.I.R.T.E.F. un « atelier de perfectionnement en réalisation — télévision », qui a réuni à Montréal, du 3 au 28 octobre 1983, sept stagiaires provenant de pays d'Afrique.

De son côté, le C.I.R.E.L.F.A., a été institué par la Conférence fédérale de l'Agence, en 1979, en vue de favoriser la coordination et le développement des recherches relatives aux problèmes linguistiques des pays membres. Son siège est établi à Montréal et son secrétaire est un fonctionnaire québécois, dont les services sont prêtés à titre gracieux par le gouvernement du Québec.

Le C.I.R.E.L.F.A. est un programme de l'A.C.C.T. en matière linguistique, jouant un rôle de conseil auprès de l'Agence ainsi que d'instrument d'exécution d'actions à la demande de pays membres. Il a réalisé diverses études, tels des dictionnaires pour les besoins de la vie quotidienne des travailleurs immigrés en France et un dictionnaire sénanri-français et français-sénanri pour la Côte-d'Ivoire.

Ainsi, un séminaire fut consacré pendant trois semaines au recyclage des professeurs d'universités arabes en linguistique et en didactique des langues (français, arabe, anglais). On lui doit aussi l'organisation en février 1984 d'un colloque à Kigali sur l'aménagement linguistique au Rwanda (bilan et perspective), suivi pendant une semaine, d'un séminaire de formation en terminologie à l'intention des terminologues du ministère de l'Éducation nationale du pays.

La CONFEJES

La 14e Conférence annuelle des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française[1] a eu lieu à Port-Louis (Île Maurice) du 31 octobre au 4 novembre 1983. Son programme a porté en 1983 sur deux thèmes: l'insertion des jeunes dans les circuits de production et la contribution des institutions socio-éducatives au développement des activités physiques et sportives. Elle a retenu pour 1984 les thèmes suivants: les expériences nationales de formation des jeunes à la participation dans les domaines culturels et socio-économiques, ainsi que l'élaboration d'une stratégie du sport féminin.

Le Québec a participé aux travaux suivants du programme de la CONFEJES en 1983: séminaire élargi sur la formation des cadres sportifs, techniques et administratifs, phase III (Sénégal), réunion de la Commission sur la formation des cadres supérieurs (Côte-d'Ivoire), réunion du groupe de travail sur l'insertion des jeunes dans les circuits de production (Belgique), réunion d'un groupe d'experts sur la planification d'un plan d'action de la CONFEJES (Mali), réunion du groupe de réflexion sur les projets de la CONFEJES à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 (Sénégal), réunions spécialisées sur l'intégration de l'éducation physique et sportive en milieu éducatif (Sénégal et Niger).

La CONFEMEN

La Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française a tenu sa 36e session annuelle à Kinshasa (Zaïre), du 2 au 6 avril 1984. Elle a décidé de reconduire en 1984 l'action qu'elle avait menée en 1983 sur les deux thèmes suivants: enseignement des sciences particulièrement au niveau primaire, promotion et intégration

1 Les adhérents de la CONFEMEN sont les mêmes que ceux de la CONFEJES; ils sont 26 (Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée (Conakry), Haïti, Haute-Volta, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maurice (Île), Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre).

des langues nationales dans les systèmes éducatifs, et de retenir deux thèmes nouveaux: éducation physique et sportive à l'école et éducation préscolaire.

Des séminaires ont eu lieu en 1983 sur les deux premiers thèmes et sur celui du rapport formation/activité productive, respectivement à Arras (France), à Paris, à Yaoundé (Cameroun), à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et à Dakar (Sénégal). Le Québec a participé à leurs travaux dans chaque cas.

Le Québec a organisé et encadré à Lévis et à Granby un séminaire de représentants de 15 pays sur la formation continue des maîtres pour l'enseignement des sciences au niveau primaire, dont les travaux ont conduit à l'élaboration, dans ce domaine, d'un programme-cadre qui pourra éventuellement être utilisé par les pays membres.

Le C.A.M.E.S.

Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (C.A.M.E.S.), qui est une institution spécialisée de la CONFEMEN, a tenu sa première conférence ordinaire des ministres des pays membres, du 13 au 15 mars 1984, à Ouagadougou (Burkina Faso). Auparavant, le C.A.M.E.S. se réunissait à l'occasion des sessions de la CONFEMEN.

Le C.A.M.E.S. réunit 15 pays africains[1] et l'Île Maurice, et bénéficie du concours de quatre gouvernements amis contributeurs, soit ceux de la France, de la Belgique, du Canada et du Québec. Son objectif premier est de favoriser la compréhension et la solidarité universitaire entre les États membres, de manière à créer un climat de coopération culturelle et scientifique permanent entre les États. Ses quatre grands programmes sont regroupés autour:

— du Comité consultatif général et des comités techniques spécialisés;

— des concours d'agrégation (agrégation de médecine humaine, vétérinaire et de pharmacie et agrégation des sciences juridiques, économiques et de gestion;

— de la pharmacopée africaine et de la médecine traditionnelle;

— de la reconnaissance et des équivalences des diplômes.

Deux experts québécois ont participé aux jurys internationaux du concours d'agrégation des sciences juridiques, économiques et de gestion, qui a eu lieu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) en novembre 1983. Ce concours a été le premier organisé en ce domaine spécialement pour les pays africains et tenu en Afrique.

Le gouvernement du Québec met à la disposition du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et de la CONFEJES, à Dakar, les services d'un de ses fonctionnaires qui y est entré en fonction à la fin de 1982.

En somme, le Québec suit d'aussi près que possible le fonctionnement et les programmes de coopération des institutions intergouvernementales de la francophonie. Il a contribué étroitement en 1983 aux travaux des comités ad hoc, constitués respectivement par la CONFEMEN et la CONFEJES lors de leur avant-dernière session, en vue d'étudier leur mécanisme de fonctionnement et leurs relations, notamment avec l'A.C.C.T., pour l'harmonisation de leur programmation et de leur action. Il continue également à porter une attention soutenue au projet de conférence des chefs d'États et de gouvernements francophones, en vue de s'assurer que cette réunion puisse être profitable pour toutes les communautés.

Les Associations

L'action du Québec s'exerce aussi à l'intérieur de la francophonie par l'intermédiaire des associations internationales, formées par des concours privés et avec l'appui de gouvernements pour concrétiser la collaboration et l'entraide entre les communautés de langue française dans les secteurs de l'activité humaine particulièrement déterminants pour leur développement.

Au nombre de ces organismes, l'on retrouve l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (A.U.P.E.L.F.) qui, ayant son siège à Montréal, regroupe par le monde 130 institutions francophones d'enseignement universitaire (membres titulaires), 24 établissements d'excellence de pays francophones, notamment de grandes écoles (membres associés A), ainsi que 329 départements d'études françaises au sein d'universités non francophones (membres associés B)[2]. Les liens qu'elle établit et les collaborations qu'elle suscite et soutient entre les institutions membres vise au développement de celles-ci ainsi qu'au progrès de leur pays d'appartenance, tout en contribuant à la diffusion de la langue et de la culture française.

---

1 Y adhèrent: le Bénin, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, Burkina Faso (Haute-Volta), le Mali, l'Île Maurice (qui s'est retirée par la suite), le Niger, la République centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad et le Togo.

2 Les institutions françaises d'enseignement et de recherche réunies au sein de l'A.U.P.E.L.F., se rattachent à une trentaine de pays francophones. Au Québec, les quatre universités de langue française, soit l'Université de Montréal, l'Université Laval de Québec, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec, font partie de l'Association en qualité de membres titulaires, tandis que l'Université McGill et l'Université Concordia y adhèrent en qualité de membres associés. (catégorie B) au titre de leur département d'études françaises.

L'A.U.P.E.L.F. bénéficie de l'appui financier de divers gouvernements qui ont, en particulier, créé de concert avec elle le Fonds international de Coopération universitaire (F.I.C.U.), lequel est l'organe d'exécution des projets et programmes de coopération multilatérale proposés par l'Association elle-même, par des universités et par diverses associations. Ses actions et interventions sont multiples et variées, traduisant la nature des besoins détectés chez les partenaires membres. Elles sont réparties en cinq sections principales: coopération/développement; études françaises/dialogue des cultures; information/livre scientifique; pédagogie/audiovisuel/éducation permanente; et culture technologique.

Au cours de l'année, l'A.U.P.E.L.F. a réussi, malgré des moyens financiers réduits, à maintenir son programme d'échanges interuniversitaires africains de professeurs et de chercheurs. Elle a réuni au Québec la majorité des doyens des facultés de médecine d'Afrique en vue de la consolidation de ses programmes de coopération dans ce domaine. Elle a organisé, notamment, trois colloques d'importance, soit à

- Thiès (Sénégal) sur le développement des barrages en terre;
- Nice (France) sur l'évaluation des services des bibliothèques universitaires;
- Aveiro (Portugal) sur les méthodes éducatives et l'enseignement supérieur.

Le gouvernement du Québec accorde annuellement une subvention importante de fonctionnement à l'A.U.P.E.L.F. ainsi qu'un concours financier au F.I.C.U. pour la réalisation des actions de coopération. En outre, il prête gracieusement à l'Association, depuis octobre 1982, les services d'un agent versé dans les relations internationales et agissant à titre de conseiller auprès du secrétaire général; le gouvernement du Québec est représenté, en qualité de contributeur, au comité de gestion du F.I.C.U.

Le ministre des Affaires intergouvernementales a également consenti un effort financier, au cours du dernier exercice, en faveur de certaines associations et initiatives internationales, dont le rôle est jugé bénéfique pour la communauté francophone, en vue soit d'accroître leurs moyens d'action soit, pour celles qui sont issues récemment du milieu québécois, de faciliter leur mise en place et l'organisation de leur activité. On peut citer, parmi les premières, le festival d'été de Québec et la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.) et, parmi les dernières, l'Association internationale des aînés (A.I.F.A.) et la Fédération internationale des écrivains de langue française (F.I.D.E.L.F.).

Dans la plupart des cas, l'apport gouvernemental permet à un nombre croissant d'organismes et de personnalités du Québec d'établir des rapports de collaboration avec des francophones d'autres pays. C'est notamment le cas du concours que le ministère prête aux deux plus importantes villes du Québec pour leur participation à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (A.I.M.E.F.).

La représentation du Québec auprès des institutions francophones

Le gouvernement du Québec a indiqué l'intérêt particulier qu'il portait à la coopération multilatérale, notamment à l'intérieur de la francophonie, par la nomination en octobre 1982, d'un délégué aux affaires francophones et multilatérales, en poste à Paris. De concert avec la nouvelle représentation québécoise, les services concernés du ministère ont poursuivi une action vigoureuse à ce niveau.

Chapitre troisième
Les Affaires canadiennes

Dans ce secteur, l'année 1983-1984 fut à nouveau marquée par les suites du rapatriement de la constitution et le maintien de la politique de non-participation sélective aux réunions intergouvernementales.

En matière d'intégrité du territoire, le ministère a poursuivi l'application de la politique québécoise tant dans sa dimension externe qu'interne. Dans le premier cas, la Direction générale des Affaires Canadiennes a continué de veiller au respect de l'intégrité de nos frontières et d'examiner les problèmes que peut présenter la configuration du territoire québécois. Dans le second cas, elle a veillé à la mise en oeuvre de la décision 77-224 concernant les transactions immobilières avec le gouvernement fédéral portant sur des terres publiques et a examiné à cette fin les diverses demandes de terrains que formulait Ottawa auprès du gouvernement québécois, des organismes de ce dernier, ou des collectivités locales.

L'examen de la constitutionnalité des projets de loi déposés par le gouvernement fédéral devant le parlement d'Ottawa a été poursuivi. Plusieurs de ces projets ont nécessité une attention particulière dont le projet de loi C.3, intitulé Loi canadienne sur la santé lequel pouvait avoir des conséquences majeures sur le financement des soins de santé au Québec ainsi que sur les normes québécoises en la matière. Dans le cas de ces projets de lois comme dans celui des affaires judiciaires à portée constitutionnelle l'on a procédé aux analyses requises dans les circonstances.

Dans le domaine des institutions, l'année a été marquée par la création du Bureau du Québec à Ottawa.

Par ailleurs, le suivi a été assuré sur les réflexions d'Ottawa dans le domaine de la réforme des institutions fédérales, notamment en ce qui concerne les modifications envisagées au Sénat. Enfin, divers travaux de recherche reliés à des questions constitutionnelles et intergouvernementales ont été menés à bien pendant les derniers mois.

1. Les affaires institutionnelles

1.1 Les affaires constitutionnelles

Au cours de l'année, la Direction générale a poursuivi sa politique de défense des droits constitutionnels du Québec et a par conséquent réitéré, dans la foulée des événements de l'après-rapatriement, les conditions de l'Assemblée nationale pour l'acceptation de la Loi constitutionnelle de 1982. Dans cette optique, le Québec a poursuivi son attitude de non-participation sélective aux différentes rencontres fédérales provinciales ou interprovinciales auxquelles il était convoqué. De même, il a maintenu son retrait du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes et a continué de refuser de participer à son financement.

Notre retrait partiel du forum des discussions fédérales-provinciales ne nous a toutefois pas empêché de suivre activement le dossier de la définition des droits des autochtones dans la constitution canadienne. En effet, conformément à l'engagement du premier ministre exprimé en 1982, lors de la Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, le Québec a participé à nouveau cette année aux réunions intergouvernementales visant à définir les droits de ces derniers dans la constitution.

La réunion des premiers ministres, qui a eu lieu les 8 et 9 mars 1984, fut précédée de trois rencontres des ministres responsables du dossier constitutionnel et de quatre réunions de fonctionnaires. Quatre groupes de travail ont été formés afin de préparer l'ordre du jour de la réunion des premiers ministres, le premier portant sur les droits à l'égalité, le deuxième devant étudier les problèmes de la définition du titre autochtone, des droits ancestraux, des traités et des droits issus de traités, le troisième devant délimiter les questions reliées à l'assise territoriale et aux ressources et, enfin, le quatrième ayant à examiner la question du gouvernement autochtone ou autonome.

Au cours de la conférence, le premier ministre du Québec a rappelé la position du Québec quant à sa participation à ces travaux. Il a souligné notamment que, comme l'année passée, le Québec maintenait sa position de ne pas reconnaître la Loi constitutionnelle de 1982, mais que s'il participait aux discussions en cours, c'était uniquement pour appuyer les demandes des autochtones québécois.

Organisation administrative

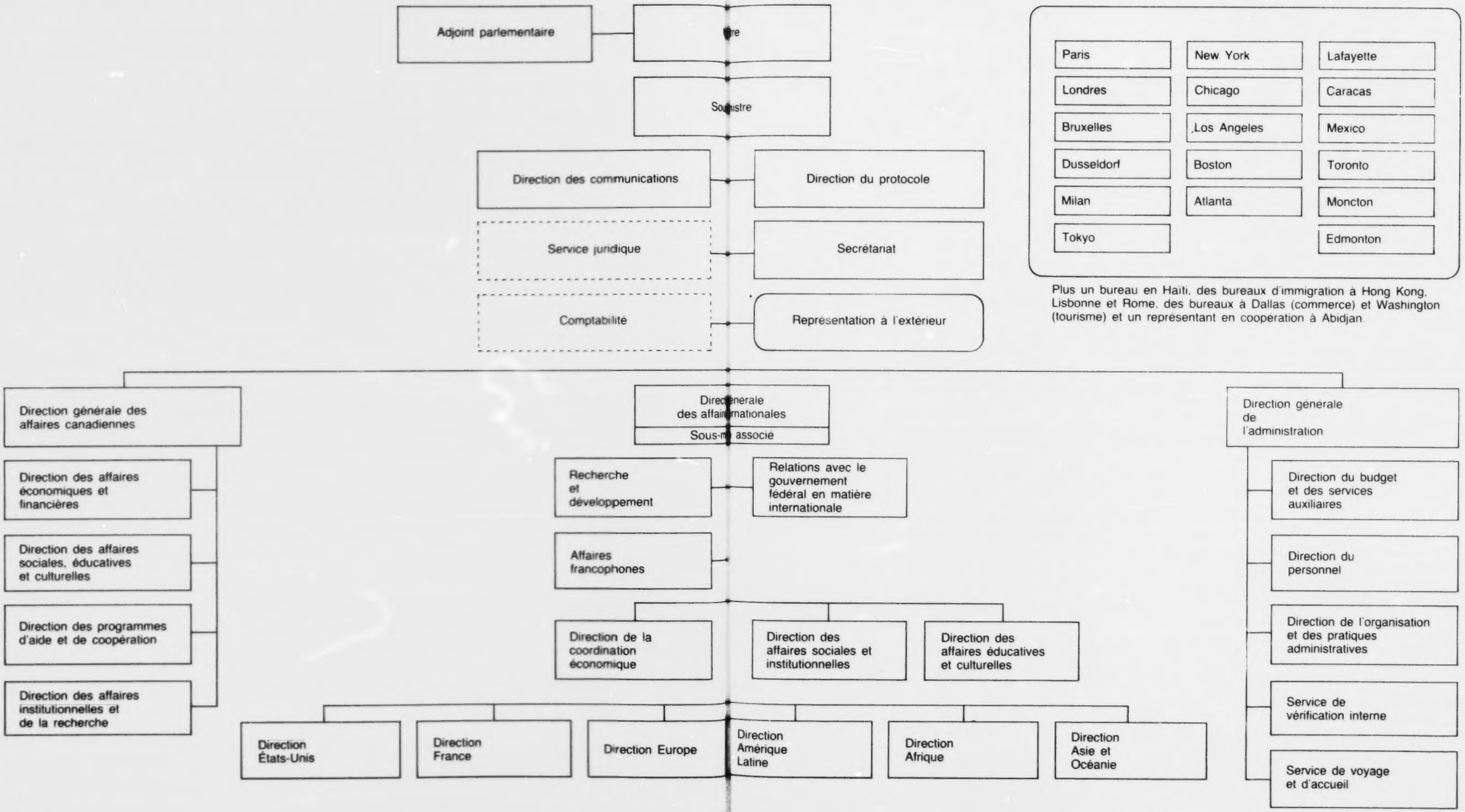

La délégation du Québec comprenait d'ailleurs parmi ses membres des représentants des associations autochtones québécoises, de même que des femmes autochtones. La conférence des premiers ministres n'a pu aboutir à aucun accord sur les diverses questions qui étaient à l'ordre du jour.

Il faut d'ailleurs noter que la conférence constitutionnelle s'était déroulée en ayant à l'arrière-plan la réponse du gouvernement fédéral au rapport du comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens (rapport Penner). Dans son document, le gouvernement d'Ottawa s'engageait à déposer devant le parlement fédéral une loi qui permettrait d'établir un cadre à l'intention des Premières nations indiennes souhaitant assurer leur propre administration et celles de leurs terres d'une façon que ne le leur permet pas actuellement la *Loi sur les Indiens*. En outre, dans sa réponse, le gouvernement fédéral prenait l'engagement d'examiner la question de la suppression des dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens* et de l'indemnisation des Premières nations dont certains membres retrouveraient leur statut à la suite de ces modifications.

Diverses questions ou propositions ont également été examinés et soumises de façon plus ou moins informelles par d'autres gouvernements telles que: la proposition de la Colombie Britannique visant à introduire dans la constitution le droit à la propriété et la proposition de réforme du Sénat soumise par le comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes.

1.2 Intégrité du territoire

Le ministère a poursuivi cette année ses réflexions sur la politique d'intégrité du territoire dans sa double dimension externe et interne. Elles portent respectivement sur nos relations avec les états limitrophes et sur la souveraineté législative québécoise concernant les terres de la Couronne, intervenue entre le Québec et l'Ontario en 1980-1981, au sujet du segment de frontière constitué par le fleuve St-Laurent-Lac-St-François, lesquelles n'on pu encore être mis en oeuvre. Toutefois, des discussions exploratoires et techniques ont eu lieu avec l'Ontario quant à certains autres segments de la frontière, afin d'identifier les problèmes qui pourraient subsister et les solutions à y apporter. En outre, l'on a soutenu l'affirmation de la souveraineté du Québec dans le golfe du Saint-Laurent et suivi de près l'évolution de cette question dans les provinces riveraines du golfe.

En ce qui concerne le Labrador, la Direction générale a, de concert avec les services compétents d'autres ministères examiné les implications des demandes de permis d'exploitation et d'exploration de richesses naturelles dans cette partie du territoire québécois telles que formulées par des sociétés de développement et d'investissement.

Le ministère a également poursuivi sa réflexion sur de nouvelles modalités d'application de la décision du Conseil des ministres en matière de transactions immobilières et à la négociation de plusieurs transactions impliquant le gouvernement fédéral. Il a ainsi contribué au règlement de certains dossiers impliquant des corporations municipales et a fait des recommandations pour un certain nombre de transactions visant à permettre la construction de centres de recherche au Québec. Parmi les autres transactions majeures signalons la demande fédérale de transfert de quelque cent soixante-dix kilomètres carrés de terrain dans la région Saguenay—Lac-St-Jean, aux fins d'aménagement d'un champ d'exercice de tir pour les avions FA-18. En dernier lieu, il a examiné les implications de la *Loi québécoise sur les titres de propriétés dans certains districts électoraux* quant aux transactions immobilières.

1.3 Les affaires législatives et judiciaires

Dans ce secteur notons d'abord la création et l'ouverture du bureau du Québec à Ottawa. Plusieurs facteurs justifiaient l'implantation d'une représentation institutionnelle dans la capitale fédérale. Au nombre de ceux-ci, notons: la nécessité de suivre de plus près les activités des organismes de réglementation fédéraux de façon à être mieux en mesure de leur faire connaître les positions du Québec; l'intérêt d'établir des relations plus étroites avec les autres bureaux provisoires dans la capitale fédérale; l'importance d'obtenir une meilleure information au sujet des programmes ainsi que des intentions législatives du gouvernement fédéral. L'ouverture d'un bureau du Québec à Ottawa facilitera enfin l'obtention de contrats ou de subventions provenant du gouvernement fédéral en faveur des industries québécoises en assurant auprès de celles-ci une meilleure diffusion des informations disponibles et en offrant un soutien sur place.

Le ministère a également suivi avec attention les travaux réalisés cette année par certains instituts et organismes de recherche spécialisés dans les questions de relations intergouvernementales ou d'histoire politique et constitutionnelle et a participé aux échanges qui se sont déroulés dans le cadre de colloque portant sur l'évolution et la réforme des institutions fédératives. Enfin, l'on a analysé les développements organiques qui se sont produits dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon et qui pourraient avoir des incidences sur les relations intergouvernementales du Québec.

1.4 Les affaires législatives et judiciaires

L'analyse régulière des projets de loi fédéraux déposés devant le parlement à Ottawa a été poursuivie afin d'en déterminer la portee constitutionnelle.

Trente-cinq projets de loi ont été examinés couvrant à la fois la fin de la première session et le début de la deuxième session de la trente-deuxième législature. Parmi les projets de loi auxquels une attention plus particulière a été accordée, mentionnons le projet de loi C-3, intitulé *Loi canadienne sur la santé*, le projet de loi C-9 sur le Service canadien du renseignement de sécurité, le projet de loi C-12 modifiant les accords fiscaux et enfin le projet de loi C-20 portant sur la radiodiffusion.

Par ailleurs, dans le domaine judiciaire, la direction a analysé l'impact de nombreux jugements qui ont été rendus au cours de l'année par la Cour suprême du Canada. Ce n'est pas sans intérêt de rappeler que ce tribunal a rendu jugement en faveur du Québec dans l'affaire de la constitutionnalité de la Régie du logement, de même que dans l'affaire du renvoi relativement à la constitutionnalité d'une loi de Terre-Neuve mettant fin aux droits détenus par Churchill Falls (Labrador) Co. Ltd dans les eaux du fleuve Churchill, laquelle législation aurait pu avoir des incidences majeures sur le contrat d'hydro-électricité liant l'Hydro-Québec avec la compagnie en question. Enfin, la Direction générale des Affaires canadiennes a examiné l'impact du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Hibernia, qui soulevait le problème de la propriété et de la compétence législative au sol et au sous-sol du plateau continental au large de Terre-Neuve. On sait que la Cour a conclu que seul le Parlement fédéral avait le pouvoir de légiférer en matière d'exploration et d'exploitation du plateau continental au large de cette province.

1.5 La recherche

Diverses études et analyses portant sur des questions constitutionnelles ou sur des problèmes de relations gouvernementales ont été réalisées. Le partage des compétences législatives en matière de pêche, les implications constitutionnelles de la mise en oeuvre d'un congé de perfectionnement, la portée constitutionnelle des dispositions relatives à la liberté de circulation et d'établissement au Canada, les implications d'une politique d'aménagement du Nord, la portée de l'article 96 de la *Loi constitutionnelle de 1867* relatif au pouvoir de nomination des juges sont autant d'exemples de questions qui ont fait l'objet de telles études et analyses. La Direction a en outre entrepris certaines études à caractère comparatif afin de mieux cerner les solutions adoptées par droit étranger à l'égard de certaines questions: c'est dans cet esprit qu'on été examinés les systèmes de bicaméralisme dans le monde ainsi que le système juridique américain définissant les droits des autochtones.

2. Les affaires économiques et financières

2.1 Le développement régional

Au cours de l'exercice le gouvernement fédéral a intensifié la mise en oeuvre de sa politique de développement régional visant à se rendre plus visible auprès de la population. Il a, à cette fin, tenté de se substituer au gouvernement du Québec en multipliant les interventions directes sur le territoire du Québec, en sollicitant, sans l'accord du Québec, les instances locales et régionales pour la réalisation de programmes fédéraux, et en amorçant unilatéralement l'implantation d'un plan de développement de l'Est du Québec.

Pour éviter que cette offensive fédérale ne vienne perturber la planification du développement des régions et l'équilibre des finances municipales, le gouvernement du Québec a dû évaluer régulièrement l'impact de ces interventions arbitraires et même présenter un projet de loi pour faire cesser la sollicitation des municipalités par le gouvernement fédéral.

Comme l'entente-cadre fédérale-provinciale de développement économique et les ententes auxiliaires expiraient le 31 mars 1984, le ministère, conjointement avec l'Office de planification et de développement du Québec, a entrepris des négociations soutenues avec le gouvernement fédéral afin d'utiliser le solde non encore dépensé des ententes en cours et tenter de conclure une nouvelle entente-cadre de développement.

À l'échéance, le 31 mars 1984, tous ces crédits avaient été engagés à l'exception d'un montant de 47 millions $ réservé pour l'autoroute A-13 et d'un solde de 6 millions $ pour l'entente sur le Parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (PICA).

En août 1983, le Conseil des ministres du Québec a donné l'autorisation de négocier la reconduction des ententes actuelles, soit le financement conjoint de projets pris en charge par le Québec.

Au cours des négociations, il est apparu que le gouvernement fédéral refusait la conclusion d'un nouveau type d'ententes visant à une planification conjointe du développement économique et au partage des projets entre les deux gouvernements. Le gouvernement fédéral n'acceptait plus, de façon générale, les transferts financiers au gouvernement québécois dans le cadre des ententes.

2.2 Énergie et ressources

Dans le domaine de l'énergie et des ressources, deux principaux dossiers ont marqué d'une façon plus particulière les relations fédérales-provinciales en 1983-1984: le contentieux hydro-électrique Québec-Terre-Neuve et l'achat d'avions-citernes CL-215.

Le contentieux hydro-électrique Québec-Terre-Neuve a été, en raison de l'importance des enjeux en cause, un dossier majeur au niveau des relations intergouvernementales. La Cour suprême du Canada ne s'était pas encore prononcée à la fin de l'exercice financier 1983-1984 sur la validité d'une loi adoptée par le gouvernement de la province de Terre-Neuve dont l'objet était de permettre l'exploitation des installations énergétiques du Labrador, ce qui aurait pu mettre fin au contrat d'achat d'électricité détenu par Hydro-Québec. La Cour se rendait ainsi à la demande du Québec et de Terre-Neuve qui avaient décidé de reprendre les négociations dans le but d'en arriver à un accord. Toutefois à la fin du mois de mars 1984, le premier ministre de Terre-Neuve a annoncé que sa province mettait fin aux discussions et laisserait aux tribunaux le soin de trancher le débat.

Par ailleurs, dans le secteur forestier, il y eut la conclusion d'un accord important pour le Québec. En effet, les provinces et le gouvernement fédéral se sont entendus quant au projet d'achat coopératif d'avions-citernes CL-215; ce contrat devrait permettre à Canadair de Montréal de poursuivre la fabrication de ce type d'appareil. Le Québec a également adhéré, en 1983 au Centre d'information sur les feux de forêts du Canada, organisme prévu pour faciliter la collaboration entre les gouvernements dans la lutte contre les feux de forêts.

2.3 Commerce extérieur

Lors d'une première réunion des ministres responsables du commerce international, tenue à Ottawa le 25 avril 1983, le ministre Bernard Landry a formulé quatre propositions visant à améliorer l'intégration des actions des gouvernements. Il a souligné que la politique commerciale du Canada devrait réfléter les particularités et les priorités régionales; qu'elle devrait être mise en oeuvre en symbiose avec les provinces; qu'elle devrait réserver et devrait assurer un rôle plus important aux provinces dans les négociations internationales et la concertation entre les gouvernements et l'industrie, compte tenu des excellents résultats qu'une belle concertation peut donner (par exemple dans le dossier des exportations de bois d'oeuvre). Le ministre québécois a suggéré de plus, qu'il pourrait être approprié d'examiner l'impact d'arrangements éventuels de type libre échange dans certains secteurs économiques entre le Canada et les États-Unis.

Cette question du libre échange sectoriel avec les États-Unis devait retenir plus particulièrement l'attention des sous-ministres responsables du commerce international réunis à Dorval le 3 juin 1983. Les représentants des provinces ont confié aux sous-ministres du Québec et de la Colombie-Britanique le mandat de préparer un questionnaire à l'intention des provinces et de compiler les réponses de ces dernières quant au libre échange sectoriel. Deux autres groupes de travail interprovinciaux ont été chargé d'examiner l'impact de la réorganisation fédérale des ministères à vocation économique et les moyens d'améliorer l'image du Canada aux États-Unis.

Une seconde réunion des ministres responsables du commerce international s'est tenue à Ottawa le 31 octobre 1983. Cette réunion, préparée la veille par les sous-ministres, a permis au ministre québécois de rappeler l'importance d'intensifier la coopération et le dialogue entre le gouvernement canadien et les provinces en ce qui a trait au programme de travail du GATT ainsi qu'au projet de libéralisation sectorielle avec les États-Unis. Les ministres ont convenu de favoriser l'application et l'expension des règles commerciales multilatérales par l'entremise d'organismes comme le GATT, d'améliorer les relations Canada/États-Unis et de modifier la perception de FIRA en Europe et en Asie.

Le projet de libéralisation des échanges avec les États-Unis a retenu à nouveau l'attention des sous-ministres responsables du commerce extérieur à l'occasion de leur réunion à Edmonton les 5 et 6 décembre 1983. Les représentants des provinces ont notamment convenu qu'il serait souhaitable que cette question fasse l'objet d'études approfondies, eu égard à son ampleur et aux conséquences possibles d'une telle politique sur l'économie.

2.4 Finances

Les ministres des Finances ont tenu une première réunion à Montréal, le 5 juillet 1983. Elle avait pour but d'examiner les possibilités de concertation quant aux suites à donner aux programmes de restriction. Le ministre des Finances du Québec a alors émis l'opinion que l'évolution des prix et des salaires, tant dans le secteur public que le secteur privé, étaient maintenant sous contrôle et que le problème majeur qui s'imposait était celui de la relance économique. Il a aussi rappelé que les besoins d'emprunts des secteurs publics canadiens étaient exceptionnellement élevés et que les pressions sur les marchés financiers pourraient éventuellement entraî-

ner des conséquences négatives, notamment au niveau des taux d'intérêt, si la relance économique se matérialisait et que les entreprises commençaient à investir et emprunter.

Les ministres des Finances ont tenu une deuxième réunion à Montréal, le 8 décembre 1983, cette réunion avait pour but d'examiner les perspectives économiques et financières et d'identifier les moyens à prendre pour soutenir la reprise économique. Au cours de cette réunion, qui avait été préparée par les sous-ministres la journée précédente, le ministre des Finances du Québec a déploré l'absence de coordination fédérale-provinciale au plan de la relance économique et a souligné que le gouvernement central, pour accroître sa visibilité avait tendance à s'intégrer trop souvent dans des domaines de compétence provinciale, sans se préoccuper de problèmes de duplication. Cette duplication inutile des efforts a également été jugée néfaste par le ministre ontarien qui a noté, de plus, l'absence de dialogue fédéral-provincial dans l'établissement des priorités et dans l'élaboration des programmes.

2.5 Les transports

Le transport aérien régional a continué de préoccuper le gouvernement du Québec au cours de l'exercice. Malgré les représentations constantes du Québec, le gouvernement fédéral n'a pas encore réussi à formuler une politique de rationalisation en ce domaine.

Le gouvernement du Québec fait ressortir l'incohérence des politiques fédérales et leur caractère discriminatoire en matière d'attribution des routes aériennes. Il a mené des négociations ardues pour amener le gouvernement fédéral à modifier ses politiques qui ont été en grande partie à l'origine des difficultés de la société Québecair dans laquelle il a investi des sommes considérables pour empêcher son effondrement.

Le nouveau ministre fédéral des Transports, monsieur Axworthy, a confié à la Commission canadienne des transports et à un comité ad hoc, présidé par le sous-ministre fédéral des Transports le soin de réévaluer l'ensemble de la politique aérienne canadienne en insistant sur la possibilité de tendre à la plus grande déréglementation possible. Les décisions qui pourront être prises en cette matière à la suite de ces études pourront avoir des effets majeurs sur les transporteurs aériens québécois, locaux et régionaux, et sur la desserte des différentes régions. Il faudra en particulier évaluer l'impact des nouvelles politiques sur la concurrence entre Air Canada et les transporteurs régionaux dont Québecair.

Des discussions entre les deux gouvernements se sont également poursuivies au sujet des différents aspects des transports au Québec, notamment au sujet de l'aménagement des transports sur la Côte-Nord, du développement de l'aéroport de Mirabel, de la réorganisation des trains de banlieue à Montréal, du transport ferroviaire des passagers et de la recherche-développement en cette matière. Les pourparlers ont été amorcés entre les deux gouvernements en vue du renouvellement de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des transports.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signé une entente avec le gouvernement au sujet de l'aménagement, de la construction et du financement de onze aéroports en territoire « inuit ». Des ententes particulières seront par la suite conclues pour chacun de ces aéroports.

Cette année, les ministres responsables des transports et de la sécurité routière ont tenu leur 20e conférence annuelle en deux sessions: la première à Edmonton, le 12 septembre et la seconde à Hull, le 5 décembre. Les ministres y ont principalement traité de l'harmonisation de la réglementation, de la législation sur les trains de banlieue, du programme fédéral d'aide au transport urbain, de la politique fédérale sur le transport aérien, de la révision de la Loi fédérale sur le transport par véhicule moteur, de la politique en matière de trains de voyageurs et de problèmes de sécurité routière.

Le ministre des Transports du Québec a été désigné comme président de la prochaine conférence.

2.6 Agriculture

Dans nos relations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces en matière d'agriculture, les tarifs statutaires du Col du Nid-de-Corbeau et la stabilisation des revenus agricoles sont les dossiers qui, en 1983-1984, ont retenu l'attention. Le ministère des Affaires intergouvernementales a participé à plusieurs rencontres intergouvernementales où ces questions ont été abordées.

La question des tarifs statutaires du Col du Nid-de-Corbeau a connu son dénouement en 1983. En effet, après avoir d'abord indiqué que des subventions de plusieurs centaines de millions seraient versées aux céréaliculteurs de l'Ouest, le gouvernement fédéral est revenu sur sa décision et a indiqué que les subventions seraient versées directement aux compagnies de chemins de fer. On se rappellera que ces subventions visent à compenser le manque à gagner dû au tarif statutaire afin de permettre aux compagnies de chemins de fer d'améliorer leurs

réseaux dans l'Ouest. La décision du gouvernement fédéral faisait notamment suite à des revendications du milieu agricole québécois qui s'opposaient à ce que les subventions soient versées aux céréaliculteurs. La loi sur le transport des grains de l'Ouest a par la suite été adoptée au parlement après de longs débats. Même si le milieu agricole québécois a eu gain de cause sur la question des subventions, le Québec estime que la nouvelle politique fédérale comporte encore trop de risques pour l'agriculture québécoise. Il aurait été préférable dans l'immédiat de maintenir le tarif statutaire afin de permettre la réalisation de certaines études supplémentaires.

Un autre dossier auquel le ministre a accordé une attention plus particulière est celui de la stabilisation des revenus agricoles. La position du gouvernement fédéral exigeant la disposition des programmes québécois apparaît de plus en plus inconcevable avec l'approche du Québec qui préconise plutôt une harmonisation des programmes fédéraux et provinciaux. En voulant élaborer un programme tripartite national de stabilisation des revenus avec certaines provinces, le gouvernement fédéral risque d'isoler le Québec.

2.7 Pêches maritimes

Le dossier des pêches maritimes a évolué très rapidement depuis mars 1983. Ainsi, en juillet 1983, avons-nous assisté à une modification radicale de la situation lorsque le gouvernement fédéral, dans un geste unilatéral, a mis fin à l'Entente de 1922 laquelle permettait au gouvernement du Québec de maintenir une gestion intégrée des pêches maritimes sur son territoire. Pourtant, dans le cadre de la mise en application de la politique fédérale de restructuration des pêches maritimes de l'Est du Canada, elle-même issue des recommandations du groupe d'étude présidé par monsieur Michael Kirby, le ministère des Affaires intergouvernementales avait négocié, au printemps 1983, une solution de compromis grâce à laquelle l'usine Madelipêche des Îles-de-la-Madeleine avait pu reprendre ses activités. Ce litige constituait cependant les prémices du problème global de la restructuration de l'industrie québécoise de transformation des produits marins impliquant tout particulièrement la société des Pêcheurs-Unis. Au plan intergouvernemental, l'orientation à donner à cette restructuration est l'un des éléments clef du dossier des pêches maritimes.

Après la décision fédérale de mettre fin à l'Entente de 1922, le ministère des Affaires intergouvernementales a coordonné l'action des différents ministères impliqués, dont l'un des résultats les plus significatifs a été le dépôt à l'Assemblée nationale d'une série de projets de loi concernant notamment l'aquaculture et les pêcheries commerciales. Cette démarche, en favorisant l'exercice des juridictions québécoises sur son territoire public hydrique, aura pour effet de redonner au gouvernement du Québec une capacité et des moyens d'intervention sur l'ensemble du processus dont l'étape finale est la consommation des produits de la pêche.

Dans cet esprit, le Québec a participé à la rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des pêches maritimes de l'Est du Canada. Au cours de cette réunion tenue en décembre 1983, certains sujets furent abordés tels que la reconstruction des pêches de l'Atlantique, les primes d'incitation à la qualité, la commercialisation et le plan de pêche du poisson de fond pour 1984. Les ministres provinciaux se sont entendus pour reconnaître l'utilité de telles rencontres en tant que moment important dans le processus décisionnel fédéral. Le Québec a de nouveau insisté sur l'importance de la qualité des produits marins comme assise de toute réforme globale des pêches maritimes.

2.8 Environnement

Dans le secteur de l'environnement, le dossier des précipitations acides a continué de retenir l'attention au cours de la dernière année et a connu des développements importants du point de vue des relations intergouvernementales. En effet, bien qu'il n'ait pas évolué en ce qui regarde le volet des négociations Canada/États-Unis, ce dossier a néanmoins franchi des étapes essentielles quant à l'adoption d'une position canadienne. La reconnaissance de la gravité du problème et surtout, les engagements politiques de mettre en oeuvre des programmes de réduction des émissions des substances chimiques responsables des rétombées acides témoignent bien de l'évolution progressive et positive de ce dossier.

Quatre rencontres intergouvernementales (1re rencontre interprovinciale des ministres de l'Environnement, tenue en mai 1983; 2e rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement, tenue en juin 1983; 3e assemblée annuelle du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement, tenue en septembre 1983, 4e rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement, tenue en mars 1984) ont conduit le dossier des précipitations acides et la recherche d'une solution à ce problème au point de non retour alors que les ministres de l'Environnement du Canada se sont engagés à réduire les émissions de SO_2 de 50 % d'ici 1994-1995. Les discussions se poursuivront sur les questions connexes (considérations techniques, économiques et financières) à la mise en place d'un tel programme.

Lors de la rencontre du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement (CCMRE), les représentants des gouvernements membres ont poursuivi leur réflexion sur la restructuration de cet organisme. À la même occasion, le ministre de l'Environnement du Canada a fait part de son intention de créer une commission itinérante chargée de recueillir le point de vue de la population canadienne sur l'utilisation de la ressource « eau ». Les ministres provinciaux ont, dans l'ensemble, exprimé de sérieuses réserves quant au mandat que se verrait confier une telle structure. Cette question devrait constituer un sujet important de discussions au plan intergouvernemental au cours de la prochaine année.

Enfin, de nombreuses ententes fédérales-provinciales ont été conclues concernant principalement la construction d'ouvrages de régularisation et de protection contre la crue des eaux sur plusieurs cours d'eau québécois (Saint-François, Mille Îles, Saint-Charles, Duberger, etc.). Des ententes ont également été signées au sujet de la mise en place de réseaux de stations de relevés de qualité des eaux, de sédimentologie et d'hydrologie. Finalement, après de longues négociations, le Québec a réussi à obtenir du gouvernement fédéral les terrains nécessaires au fonctionnement de l'usine Stablex, située à Sainte-Thérèse de Blainville.

2.9 Statistiques

Ce secteur a donné lieu à la poursuite d'une relation très étroite entre les organismes statistiques des gouvernements québécois et fédéral, soit le Bureau de la Statistique du Québec et Statistique Canada, ceci dans le but d'assurer le bon fonctionnement des ententes conclues antérieurement et la concordance des techniques employées par les spécialistes des organismes en question.

En ce qui a trait à l'implication du Québec dans des activités multilatérales, elle se situe dans le contexte de la préparation du rencensement de 1986, et concerne l'identification des besoins des utilisateurs des données d'un tel recensement. Également, la poursuite des discussions au sujet du bilan de l'opération « recensement 1981 » constitue une activité importante au plan intergouvernemental et devrait donner lieu au cours de la prochaine année, en regard de la tenue du prochain recensement, à des discussions nombreuses de nature bilatérale ou multilatérale.

3. Les affaires sociales, éducatives et culturelles

3.1 Les affaires autochtones

Les relations intergouvernementales dans ce dossier ont été contrées quant à la préparation de la conférence constitutionnelle des premiers ministres portant sur les questions intéressant les autochtones, qui s'est déroulée à Ottawa le 8 et 9 mars. Notre direction ainsi que celle des Affaires institutionnelles et de la recherche ont travaillé, de concert avec le SAGMAI et le ministère de la Justice, à l'élaboration des positions que le Québec a été appelé à défendre au cours de la Conférence des premiers ministres et des nombreuses réunions des ministres et hauts fonctionnaires qui l'ont précédée. Nos directions ont joué à cet égard un rôle de premier plan.

De plus, en 1983-1984, le gouvernement du Québec a conclu une entente de 14,6 millions $. Cette entente porte sur la construction et la rénovation de logement dans les municipalités de village inuit. Les parties ont également négocié les modalités d'une seconde entente de 11,5 millions $ sur les immobilisations scolaires dans les villages inuit.

3.2 La santé

Les relations intergouvernementales canadiennes ont été nettement marquées par l'interventionnisme fédéral avec la Loi canadienne sur la santé mieux connue par l'appellation de « C-3 ». En effet, sous couvert de l'abolition des frais modérateurs et de la surfacturation dans les provinces, le gouvernement fédéral a décidé unilatéralement de modifier le régime consensuel des accords fédéraux-provinciaux et l'a remplacé par un régime ignorant toute notion de décision conjointe.

Le gouvernement du Québec, appuyé par les concepteurs du système de santé québécois et par des personnalités du réseau des affaires sociales, s'est fortement opposé à la portée réelle du projet de loi fédéral. Il a donc mis en branle une stratégie d'intervention visant à faire reporter l'échéance de l'adoption de la loi fédérale. Il est à souligner que les provinces canadiennes ont elles aussi réagi vivement aux actions fédérales dans ce domaine.

En outre, six rencontres intergouvernementales (fédérales-provinciales ou interprovinciales) se sont déroulées au cours de l'exercice. Que ce soit au niveau ministériel ou sous-ministériel, on y a discuté évidemment de la Loi canadienne sur la santé mais aussi du financement des services de santé, d'une stratégie pour une campagne contre le tabagisme, des qualifications académiques réquises pour

les infirmières, etc. Notons que le Québec participait officiellement à 4 des 6 rencontres et déléguait des observateurs pour les 2 autres.

3.3 La justice

L'année qui vient de se terminer fut très active dans le domaine de la justice; pas moins de huit rencontres intergouvernementales se sont tenues au niveau des sous-ministres et des ministres. Les deux événements majeurs furent les négociations en vue de conclure une entente de partage des coûts afférents à la mise en vigueur très prochaine de la nouvelle loi fédérale sur les jeunes contrevenants et le projet de loi fédéral instituant le Service canadien de renseignement de sécurité.

Notre ministère, de même que ceux des Affaires sociales et des Finances furent étroitement associés aux pourparlers bilatéraux et multilatéraux, au niveau des hauts fonctionnaires et des ministres. Ils ont procédé à la négociation avec le ministère fédéral du Solliciteur général de l'entente de partage des coûts relativement aux jeunes contrevenants qui remplacera, après le 2 avril 1984 les accords autrefois conclus dans le cadre du régime canadien d'assistance publique. Toujours au chapitre des ententes nous avons participé cette année à plusieurs rencontres où il fut discuté du renouvellement de l'entente de 1979 sur l'aide juridique au criminel pour les adultes. Il en a pris plus de deux années au ministère fédéral de la Justice pour tenir aux provinces une proposition définitive d'entente qui couvre la période s'étendant du 1er avril 1982 au 31 mars 1985.

Les ministres provinciaux de la Justice se sont d'abord réunis en mai 1983 à Charlottetown. À l'issue de cette conférence, ils ont émis une déclaration commune dénonçant plusieurs dispositions du projet fédéral de législation sur le renseignement de sécurité. Ils ont réitéré fortement leur opposition à l'occasion d'une rencontre en juillet avec le Solliciteur général du Canada et le ministre fédéral de la Justice. Lors de ces assises, ils ont également fait part de leurs préoccupations relativement aux intentions d'Ottawa de légiférer en matière de divorce. Le représentant du Québec a alors déploré qu'Ottawa n'ait pas donné suite à la promesse de transférer aux provinces la compétence constitutionnelle sur le divorce. Par la suite, les procureurs généraux des provinces se sont de nouveau rencontrés à Toronto au début du mois de mars pour examiner les conséquences de deux jugements de la Cour suprême du Canada qui remettent en question la compétence constitutionnelle des provinces en matière de poursuite. Les procureurs ont alors également convenu de mesures communes en ce qui concerne la réforme énoncée au code criminel et le projet de loi fédéral modifiant la Loi sur le divorce.

Le ministère de la Justice avec l'accord de notre ministère, a participé à un certain nombre de groupes d'étude institués par le forum des sous-ministres et des ministres, groupes qui examinent des questions intéressant les deux ordres de gouvernement ou leurs compétences constitutionnelles complémentaires en matière de justice.

3.4 Droits de la personne

En matière de droits de la personne, les activités internationales et canadiennes se rejoignent, particulièrement quant à l'adhésion et à la mise en oeuvre des instruments onusiens traitant de ce sujet. Ainsi, le ministre des Affaires intergouvernementales transmettait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 20 octobre 1983, le rapport du gouvernement du Québec portant sur les articles 13 à 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Rappelons que le Québec souscrivait aux principes dudit pacte le 21 avril 1976 et, depuis lors, il doit soumettre les rapports requis dans les délais prescrits par les Nations unies.

De plus, le 12 janvier 1984, le ministre des Affaires intergouvernementales acheminait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le troisième rapport du gouvernement du Québec afférent à la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Conformément à l'article 9 de la Convention, les États parties s'engagent à présenter des rapports sur les mesures qu'ils auront arrêtées et qui donnent effet aux dispositions de celle-ci. C'est dans cette optique que le gouvernement du Québec, ayant adhéré le 10 mai 1978 à la Convention, rédigeait son rapport, en ayant à l'esprit la proclamation par les Nations unies d'une deuxième décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Dans un autre ordre d'idées, trois rencontres intergouvernementales eurent lieu au cours de 1983-1984. Les 8 et 9 septembre 1983 se tenait la troisième Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des droits de la personne. À cette occasion, les ministres dont celui du Québec, discutèrent des programmes d'accès à l'égalité, des nouveaux droits de la personne et nouveaux motifs de distinction illicite, des différents instruments des Nations unies dont le Pacte sur les droits civils et politiques et la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, etc.

De plus, le Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne, s'est réuni les 1er et 2 juin 1983. Ont été abordés alors les sujets tels la prochaine conférence

ministérielle, l'interprétation des instruments internationaux, l'enseignement des droits de la personne, la Décennie des Nations unies pour les personnes handicapées, etc. Le Québec était représenté officiellement pour ces deux réunions.

3.5 La condition féminine

Les 31 mai et 1er juin 1983 avait lieu la seconde Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la condition féminine. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour dont la création d'emplois pour les femmes, les programmes d'accès à l'égalité, la réforme des pensions, les femmes victimes de violence, etc. À cette occasion, la ministre québécoise demandait au gouvernement fédéral de respecter la primauté des provinces dans tous les secteurs touchant les conditions de vie des femmes et particulièrement, des québécoises. Cette conférence ministérielle prenait fin avec la formation d'un groupe de travail fédéral-provincial chargé de se pencher sur le problème des femmes, victimes de violence. Le Québec déléguait une observatrice audit groupe de travail.

Les présidentes des Conseils du statut de la femme se réunissaient elles aussi, au niveau fédéral-provincial, les 24 et 25 octobre 1983. La présidente sortante du C.S.F. du Québec traita principalement de la réalisation et de l'importance du forum sur les femmes et les questions économiques, du Service Consult-Action, du prix Demeritas/Emeritas contre la publicité sexiste, etc. La pornographie et les femmes et la technologie furent aussi discuté lors de cette réunion.

Une réunion nationale des groupements féminins avait lieu, du 31 octobre au 2 novembre 1983, dans le but d'informer ces associations de femmes sur la Conférence mondiale de 1985 qui clôturera la Décennie des Nations unies pour la femme. Les groupes québécois présents étaient l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, l'Association des femmes collaboratrices, le Cercle des fermières, la Fédération des femmes du Québec, Nouveau-Départ et Relais-Femmes de Montréal. Les présidentes provinciales et fédérale des Conseils du statut de la femme assistaient à cette réunion.

Par ailleurs, la réunion annuelle fédérale-provinciale des responsables des services de garde eut lieu les 21 et 22 juin 1983 à Régina. Ce forum a discuté, entre autres, des suites à donner aux résolutions adoptées lors de la deuxième conférence canadienne sur la garde de jour, du Centre national d'information sur la garde de jour, etc. Il permet l'échange d'information dans un domaine d'actualité.

3.6 Éducation

Le secteur de l'éducation a continué de faire l'objet de nombreuses discussions au plan intergouvernemental au cours de la dernière année. Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (C.M.E.C.), auquel participent toutes les provinces, a tenu deux réunions ministérielles et deux au niveau des sous-ministres.

Lors de ces rencontres, les ministres ont notamment discuté des interventions fédérales dans le domaine de l'éducation et des interventions d'Ottawa imposant des normes nationales dans ce secteur. Le dépôt en janvier dernier devant la Chambre des Communes du projet de loi C-12 qui vise à modifier la Loi de 1977 sur les accords fiscaux est venu confirmer les appréhensions des ministres à ce sujet. En effet, on retrouve dans celui-ci une disposition (article 9) qui permettrait éventuellement à Ottawa d'agir directement sur le contenu de l'éducation.

Parmi les autres questions abordées lors de ces rencontres, on retrouve celles concernant la transférabilité des brevets d'enseignement entre les provinces, la mise en place d'un réseau canadien d'information linguistique, la révision du mandat et de la structure du C.M.E.C. complétés au cours de l'année avec la mise en place du sous-comité de l'enseignement du secteur primaire-secondaire et celui de l'enseignement post-secondaire et de la formation de la main-d'oeuvre.

Au plan fédéral-provincial, le Québec a conclu avec Ottawa une nouvelle entente de trois ans, relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. L'entente précédente avait été renouvelée sur une base annuelle depuis 1979. Le Québec recevra près de 250 millions $ pour la durée de la nouvelle entente. Les négociations ont été assez longues, en particulier sur les points concernant la vérification financière, l'échange de statistiques et les exigences d'Ottawa au chapitre de la visibilité.

3.7 Affaires culturelles

Une Conférence interprovinciale des ministres des Affaires culturelles et des Ressources historiques a eu lieu du 27 au 29 septembre 1983 à Grand-Falls, Terre-Neuve. Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette conférence: le rapport du Comité d'études sur la politique culturelle fédérale, le multiculturalisme, les bâtiments historiques des chemins de fer, etc. Le Québec ne participait pas à cette conférence.

Le Québec a envoyé un observateur à la Conférence interprovinciale des sous-ministres des Affaires culturelles et des Ressources historiques tenue le 26 mai 1983 à Ottawa. Une dizaine de sujets étaient à l'ordre du jour de cette rencontre.

Une rencontre bilatérale entre MM. Clément Richard et Francis Fox a eu lieu le 12 décembre 1983 afin de passer en revue un certain nombre de dossiers de relations intergouvernementales. Le gouvernement fédéral a refusé de participer avec le Québec au financement conjoint de divers projets dont celui de la Maison de l'Orchestre symphonique de Montréal.

En prévision de la proclamation le 1er juillet 1983 de la Loi fédérale C-43 sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, les gouvernements de Québec et d'Ottawa signaient en juin 1983 une entente-cadre transitoire ayant pour effet de reconduire automatiquement toutes les ententes formelles ou tacites qui existent présentement entre les deux gouvernements concernant la communication de renseignements personnels jusqu'à ce que les dispositions prévues à la section 2 du chapitre 3, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65) soient en vigueur. Rappelons que l'article 88 de la loi fédérale prohibe la communication de renseignements personnels entre le gouvernement du Canada ou l'un de ses organismes, à moins qu'une entente ne soit signée à cet effet. Des dispositions semblables de la loi québécoise stipulent, quant à elles, qu'au plus tard le 1er janvier 1985, des ententes spécifiques seront signées pour chaque catégorie de transfert de renseignements personnels entre les gouvernements.

3.8 Communications

Il n'y a eu aucune rencontre ministérielle bilatérale ou multilatérale au cours de l'année 1983-1984 dans le secteur des communications. Les sous-ministres québécois et fédéraux se sont, quant à eux, rencontrés à quelques reprises à l'automne 1983 et au début 1984 afin de passer en revue un certain nombre de dossiers d'intérêt commun.

La société du Palais des congrès de Montréal a signé une entente avec le gouvernement fédéral prévoyant l'implantation d'une deuxième phase du programme de télématique élaboré pour le Palais des congrès. Cette deuxième phase d'implantation du système vidéotex Télidon consiste en un programme de bureautique pour la gestion des événements, la gestion des ressources du Palais ainsi que pour des services à ses partenaires.

3.9 Science et technologie

Le gouvernement du Québec était représenté à la conférence « Le Canada de demain » à laquelle participaient, du 6 au 9 novembre 1983, plus de sept cent (700) personnes intéressées par les questions liées au progrès technologique. La conférence qui visait à trouver des moyens d'assurer que le progrès technologique soit bien géré au Canada a consisté surtout en un échange d'informations sur les quatre thèmes suivants: la technologie et l'avenir du Canada, les inquiétudes suscitées par les changements technologiques, l'instauration de nouvelles technologies, l'adaptation aux changements.

Depuis l'énoncé de politique « Le virage technologique » et, en particulier, le message inaugural de mars 1983, le gouvernement du Québec a mis l'accent sur des secteurs « porteurs d'avenir » avec une priorité plus immédiate à l'informatique et aux biotechnologies. Les gouvernements du Québec et d'Ottawa ont annoncé au cours de la dernière année la création de plusieurs centres de haute technologie. Dans ce contexte, le sous-ministre québécois de la Science et de la Technologie rencontrait, le 10 février 1984, le premier conseiller scientifique du gouvernement fédéral afin de passer en revue avec lui les projets des deux gouvernements en matière de science et technologie. Cette première rencontre des deux sous-ministres a donné lieu à un échange d'informations fructueux.

Depuis l'introduction en 1969 de l'article 41 (4) de la Loi canadienne sur les brevets, le Québec, où étaient concentrées plus de 80 % des activités de recherche dans le secteur pharmaceutique, a vu disparaître plusieurs entreprises installées sur son territoire. En février 1983, peu après l'annonce de la fermeture éventuelle de l'usine Ayerst, le gouvernement du Québec demandait officiellement au gouvernement fédéral de modifier l'article 41 de la Loi canadienne sur les brevets. En juin 1983, le gouvernement fédéral rendait publique une étude intitulée: « Octroi obligatoire de licence dans le domaine des produits pharmaceutiques: révision de l'article 41 de la Loi sur les brevets » dans laquelle il passe en revue la situation de l'industrie pharmaceutique au Canada et propose différentes hypothèses de solution. En mars 1984, le ministre, Gilbert Paquette, faisait parvenir à la ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, Mme Judith Erola, des recommandations à partir de l'étude de juin 1983. Le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaître sa position dans ce dossier.

3.10 L'immigration

L'immigration constitue un secteur où les discussions fédérales-provinciales ont des implications internationales. En vertu de l'entente dite Couture-Cullen, qui a été signée en 1978 et reconduite en 1981, le gouvernement du Québec exerce une partie de ses compétences en matière d'immigration à l'étranger.

Cette année, le comité mixte Québec-Canada, qui a été institué par l'entente précitée et au sein duquel siège un représentant de la Direction générale des affaires canadiennes, a tenu sa huitième séance. C'est à la demande du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration que le comité s'est réuni en août 1983 pour discuter particulièrement de la controverse suscitée par le refus des autorités fédérales d'émettre un visa d'immigration au directeur pressenti du musée des Beaux-Arts de Montréal. Après avoir accédé à la requête du gouvernement du Québec de délivrer le visa d'immigration, le tout en conformité avec l'entente, le gouvernement fédéral a proposé que le comité d'application examine la question de l'émission des visas aux candidats aux postes de haute compétence. Cette suggestion fut agréée par les représentants québécois. À l'occasion de cette rencontre, les hauts fonctionnaires ont été saisis notamment des questions portant sur les requérants au statut de réfugié au Canada, le traitement au Québec des demandes de résidence permanente ainsi que le recrutement et la sélection des entrepreneurs investisseurs.

La question des programmes d'établissement et d'intégrité des immigrants s'est à nouveau posée cette année. En ces matières, le Québec ressent le besoin d'exercer certaines responsabilités assumées présentement par Ottawa afin de rendre plus cohérent l'ensemble de sa politique d'accueil. L'amorce d'une révision de politique dans ce domaine faite en février 1983 par le gouvernement fédéral a gelé les pourparlers qui avaient débuté l'année précédente. Les provinces se sont réunies à cinq reprises entre elles cette année pour arrêter une stratégie de quatre rencontres avec les autorités fédérales au niveau des hauts fonctionnaires et des ministres. Les provinces ont élaboré un document de position qui servira d'outil de référence aux discussions bilatérales qui devraient débuter bientôt avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Les provinces ont également convenu d'établir une structure légère de consultation entre elles et avec le gouvernement fédéral sur les problèmes d'intérêt commun.

3.11 Loisirs, chasse, pêche, parcs et faune

En matière de sport et de loisirs, le Québec s'est abstenu de participer aux conférences multilatérales canadiennes au cours de l'année 1983-1984. L'année a débuté par une Conférence des sous-ministres du Loisir tenue à Toronto en février 1983. Une conférence des ministres qui devait avoir lieu en avril a, par la suite, été annulée. Une autre Conférence des sous-ministres eut lieu le 15 septembre 1983 à Toronto, suivie cette fois par une Conférence interprovinciale des ministres à Frédéricton, Nouveau-Brunswick, les 18 et 19 octobre 1983. L'ordre du jour de cette conférence comportait de nombreux points dont: la question des centres d'entraînement nationaux et régionaux, le plan directeur sur le sport de haute performance, la coordination nationale dans le domaine de la boxe, l'avenir des Jeux du Canada, le bilinguisme dans les organisations nationales de sport, la formation des bénévoles, la certification des entraîneurs, l'énoncé de politique sur le sport et l'activité physique des personnes handicapées, etc. Enfin, une Conférence interprovinciale des sous-ministres du Loisir a eu lieu le 29 février 1984 à Toronto.

Deux rencontres bilatérales de fonctionnaires eurent lieu, l'une le 19 octobre 1983, l'autre le 31 janvier 1984. Ces réunions permirent de passer en revue plusieurs questions de relations fédérales-provinciales.

Dans le domaine des loteries, en juin 1982, le gouvernement fédéral a adopté la Loi C-95 l'habilitant, à toutes fins utiles, à mettre sur pied des concours de pronostics sportifs et créant la société canadienne des paris sportifs. Cette société devrait commencer ses opérations dès le mois d'avril 1984. À la Conférence interprovinciale tenue à Montréal le 19 mars 1984, les provinces ont établi un consensus à l'effet de s'adresser à la Cour fédérale du Canada pour que celle-ci confirme que le gouvernement fédéral est lié par les termes de l'entente de 1979 et que les concours de pronostics sportifs de la Société canadienne des paris sportifs violent cette entente.

Le secteur de la faune a fait l'objet de nombreuses discussions au plan fédéral-provincial et interprovincial au cours de la dernière année. Le Québec a participé à la Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la faune qui s'est tenue à Winnipeg le 13 septembre dernier. Il y a fait valoir son opposition ferme à une extension des responsabilités du Service canadien de la faune et a présenté sa position sur les modifications envisagées à la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Quant au dossier des interceptions du saumon originant des rivières québécoises par les pêcheurs de Terre-Neuve et du Groenland, le gouvernement du Québec a demandé avec insistance au gouvernement fédéral de prendre les mesures qui s'imposent afin de corriger cette situation qui a des conséquences de plus en plus négatives pour les pêcheurs québécois.

Le dossier des parcs a fait l'objet de nombreux développements au cours de la dernière année. Le gouvernement du Québec a créé officiellement le parc Saguenay le 1er juin 1983. Au plan intergouvernemental, les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement fédéral sur le dossier des Vieilles Forges du Saint-Maurice. Le Québec est prêt à s'entendre avec le fédéral sur une formule qui n'impliquerait pas un transfert de la propriété des terrains demandés par celui-ci. En ce qui concerne l'archipel de Mingan acheté en juin dernier par le gouvernement fédéral de la compagnie Dome Petroleum, le Québec n'accepte pas cette décision et demande que l'archipel lui soit remis. Le gouvernement du Québec est également à étudier différentes options pour l'avenir du site de Grosse-Île.

Au plan intergouvernemental, le Québec a participé à la Conférence des représentants officiels canadiens du Tourisme qui s'est tenue à Ottawa le 28 juin dernier. Le Québec y a de nouveau demandé au gouvernement fédéral de respecter la compétence des provinces en matière de développement touristique. Par ailleurs, le Québec est prêt à conclure avec le gouvernement fédéral une entente amendant l'entente auxiliaire sur le développement touristique concernant le volet de ski alpin.

3.12 Main d'oeuvre et sécurité du revenu

Dans le cadre du plan de relance annoncé par le Premier ministre en novembre 1983, le gouvernement du Québec annonçait un programme visant à améliorer l'employabilité des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Une entente sur le partage des trois premiers volets de ce programme a été conclue en mars 1984 entre la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les discussions sur les deux derniers volets de ce programme ont à peine été amorcées.

Par ailleurs, à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des questions de main-d'oeuvre qui se tenait à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 8 mars 1984, les principaux sujets abordés furent ceux de la formation professionnelle et du chômage des jeunes.

La Commission Frith déposait en janvier son rapport portant sur les propositions contenues dans le Livre vert du gouvernement fédéral sur la réforme des pensions. Une rencontre à caractère privé où les fonctionnaires ont livré des observations sur le Livre vert a constitué l'apport du Québec à cette Commission. Dans son discours du budget de février 1984, le ministre des Finances du gouvernement fédéral exposait un plan d'action pour la réforme des pensions. De son côté, le premier ministre du Québec faisait part, lors de son message inaugural de mars 1983, de l'intention du gouvernement de préparer un livre blanc sur les pensions. Ce livre blanc est actuellement en cours de préparation. Pour sa part, le gouvernement de l'Ontario invitait le Québec à la fin janvier à participer à une rencontre interprovinciale des ministres responsables des pensions. Cette rencontre, suivie d'une rencontre fédérale-provinciale, devrait avoir lieu au début de juin 1984.

3.13 L'habitation et les affaires municipales

Les tentatives d'interventions directes du gouvernement fédéral auprès des municipalités ont une fois de plus donné le ton aux relations intergouvernementales dans le domaine municipal au cours de l'année. Le ministre des Affaires municipales déposait le projet de loi 38 en juin. En octobre grâce à l'initiative du premier ministre du Québec à la suite d'un échange de lettres avec le premier ministre du Canada, des négociations auxquelles a participé activement le ministère, s'amorçaient sur les modalités d'une entente Ottawa-Québec. En mars 1984, le ministre des Affaires municipales en venait à une entente avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration quant à la participation des municipalités aux programmes de création d'emploi. Par contre, le gouvernement fédéral n'a pas encore voulu entreprendre de négociations sur les subventions aux équipements communautaires.

Le Québec participait à la Conférence interprovinciale des ministres des Affaires municipales qui eut lieu des 9 au 12 août 1983 à Victoria. Les ministres y abordaient notamment le rôle des municipalités dans la création d'emplois.

Par ailleurs, le Québec a participé à la Conférence interprovinciale des ministres de l'Habitation qui eut lieu à Toronto les 24 et 25 octobre 1983, où l'on a discuté notamment des questions des nouvelles exigences en matière d'habitation ainsi que des tendances futures de politiques fédérale et provinciale.

4. Les programmes d'aide et de coopération

La Direction des programmes d'aide et de coopération gère trois programmes: le programme d'aide technique et financière à la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), le programme d'appui à des initiatives multiples (PAIM) et le programme de coopération interprovinciale.

Pour la population des francophones hors Québec, le programme Québec/FFHQ:

— favorise le rapprochement entre les Québécois et les francophones hors Québec, facilite leur connaissance réciproque et leur compréhension mutuelle afin de développer entre eux des liens de solidarité

— collabore au développement des communautés francophones hors Québec

— accroît le rayonnement du Québec auprès des francophones.

Le PAIM, quant à lui, permet au ministère de fournir une contribution d'appoint aux organismes ou groupements francophones hors Québec pour des projets tels des stages, des colloques, des spectacles, des publications et divers achats de produits culturels.

Quatre consultants québécois ont contribué, pour l'équivalent de deux hommes/année, auprès de la FFHQ et de ses composantes, soit la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), et la Fédération des jeunes canadiens-français (FJCF).

Au niveau de la francophonie hors Québec, le DPAC organise plusieurs activités à caractère national soit, entre autres, un stage en communication et un séminaire sur l'informatique en français.

L'année 1983-1984 voit la consolidation et le développement des liens entre le Québec et la presse francophone hors Québec. Une chronique québécoise destinée aux hebdos francophones hors Québec a été réalisée à titre expérimental entre avril et septembre 1983, dans le but d'introduire le Québec dans la presse francophone hors Québec.

Pendant l'été 1983, une tournée des hebdos a été effectuée et à la suite de cette consultation, un programme de relations avec l'APFHQ a été établi. En voici les volets: aide financière à des projets de formation, accueil au Québec de journalistes francophones hors Québec, envoi d'information québécoise aux hebdos, messages publicitaires du SAIC dans les journaux, promotion de l'APFHQ auprès d'organismes gouvernementaux du Québec.

Ce programme a permis, notamment, de collaborer à deux projets de formation destinés aux éditeurs et journalistes francophones hors Québec, d'accueillir 14 journalistes, à diverses occasions, et de faire paraître dans certains hebdos un contenu québécois concernant la fête nationale des québécois, la politique linguistique du Québec et l'enseignement bilingue, une tournée d'écrivains acadiens au Québec, etc. La publicité du SAIC a contribué à faire connaître à la population francophone hors Québec les programmes de la direction et les bureaux du Québec au Canada.

Les démarches effectuées auprès d'organismes gouvernementaux du Québec pour susciter la publicité québécoise dans les hebdos n'ont pas été couronnées de succès.

4.1 Les programmes d'aide et de coopération dans l'Est canadien

L'aide aux associations francophones a porté particulièrement sur le prêt de consultants à court et à moyen terme dans les secteurs de l'archivistique, du développement touristique, de la planification et du marketing en artisanat et dans la formation en gestion de personnel.

Pour la première année, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador a présenté des demandes de collaboration auxquelles nous avons pu répondre. Un don substantiel de livres en français et de disques québécois leur a permis d'alimenter les centres communautaires.

Au niveau de la coopération interprovinciale, le secteur de l'éducation a permis plusieurs missions d'experts au niveau universitaire dans des domaines tels que: la formation des enseignants, l'informatique, la linguistique, l'enseignement à distance.

Une collaboration intéressante s'est amorcée entre l'université Ste-Anne, en Nouvelle-Écosse, et l'université du Québec, dont une mission représentant six constituantes est allée étudier sur place des dossiers pouvant conduire à des projets de recherche conjoints.

La bibliothèque Champlain de l'université de Moncton a conclu une entente avec la bibliothèque nationale du Québec pour l'échange de publications.

Une double tournée d'écrivains, soit québécois dans les écoles secondaires acadiennes soit d'écrivains acadiens dans les écoles québécoises, s'est avérée très dynamique. Plus de quarante écoles ont été touchées pour cette initiative qui promet.

Quelques salons du livre québécois ont accueilli des maisons d'édition acadiennes. Des stages de courte ou moyenne durée ont été réalisés à l'Office de la langue française, aux Archives nationales et aux journaux Le Soleil, Le Devoir, La Presse.

Au plan culturel, quelques tournées d'artistes et de troupes de théâtre ont été soutenues. Le secteur des festivals, avec les échanges bilatéraux qu'il favorise, s'est avéré très actif cette année. Des ateliers faisant appel à des personnes-ressources du Québec ont été organisés dans les secteurs du cinéma, de la littérature, de la peinture sur soie et de la musique.

Des expositions d'artistes québécois se sont tenues au Bureau du Québec à Moncton et dans quelques galeries du Nouveau-Brunswick et des bourses en artisanat et en art d'interprétation ont permis des stages de perfectionnement au Québec à une dizaine de candidats.

Une collaboration intéressante s'est développée entre la fondation Boscoville de Montréal et la commission scolaire et municipalité de Shédiac. Enfin, la diffusion de Radio-Québec s'est poursuivie en Acadie, ainsi que le programme d'échanges d'emplois d'été déjà en vigueur.

Le programme d'appui à des initiatives multiples a permis de supporter financièrement plusieurs initiatives proposées par des organismes tels que: le Conseil coopératif de l'île-du-Prince-Édouard, l'Association touristique Évangéline, la Coopérative des artisanes d'Abram Village, le journal étudiant « Le Front », la Fédération des festivals acadiens de Nouvelle-Écosse, la Société culturelle Dieppe-Moncton, Activités-Jeunesse, l'Association Québec-Acadie, la Boutique d'artisanat de Chétichamp, etc.

4.2 Les programmes d'aide et de coopération en Ontario

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a bénéficié, en 1983-1984, d'une aide technique dans le secteur des sports et loisirs. De fait, le consultant québécois était affecté pour une seconde année auprès de cet organisme dans le cadre du programme d'aide technique et financière à la Fédération des francophones hors Québec et à ses composantes.

Sous le second volet de ce programme, à savoir l'aide financière, le gouvernement du Québec a contribué au financement des études qui ont amené l'ACFO à élaborer un plan de développement global.

Enfin, quelques autres organismes de la communauté antérieure ont aussi reçu une aide financière dans le cadre du programme d'appui à des initiatives multiples. Il s'agit notamment de la Maison française de l'université de Guelph et l'université Laurentienne.

Les programmes réalisés en 1983-1984, sous l'égide de l'accord de coopération et d'échanges entre les gouvernements de l'Ontario et du Québec, sont demeurés aussi nombreux et variés que par les années antérieures.

Parmi la douzaine de programmes qui sont offerts à la population des deux provinces, ce sont les programmes dans le secteur de l'éducation qui impliquent le plus de personnes. Les programmes d'échanges d'élèves et d'enseignants, de jumelages de classes, les projets de coopération entre collèges et ceux entre universités ont été réalisés avec un haut degré de satisfaction et ont permis à plusieurs centaines de Québécois de mieux connaître la réalité ontarienne et ses réalisations.

Le programme d'échanges d'emplois d'été pour étudiant(e)s de niveau universitaire a par ailleurs donné la chance à cent étudiants de diverses universités québécoises de travailler pendant l'été 1983 dans la Fonction publique ontarienne. Un nombre identique d'étudiants de l'Ontario séjournaient au Québec durant la même période.

Enfin, près d'une quarantaine de projets de coopération ou de diffusion du secteur culturel ont reçu un support financier. Ces activités impliquaient des artistes, des groupes et des organismes d'à peu près tous les secteurs de la culture. Parmi celles-ci, notons particulièrement la participation du Théâtre de la Cannerie au 10e Festival du théâtre franco-ontarien, la présence d'une quarantaine d'artistes québécois au 12e Festival boréal de Sudbury, le spectacle du groupe Uzeb au Festival de jazz de Toronto et la tournée en Ontario du groupe Éritage.

4.3 Les programmes d'aide et de coopération dans l'Ouest canadien

Le programme d'aide à la Fédération des franco-colombiens (FFC) a favorisé l'organisation de stages au Québec pour les cinq gagnants de la Pacifête et une session en lobbying pour ses membres. Deux experts archivistes québécois ont catalogué les archives de la Société historique et la Troupe de la Seizième a bénéficié d'ateliers sur le mime. L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a fait bénéficier une employée du Carrefour, pour une dernière année, d'un stage en librairie au Québec, alors qu'un spécialiste québécois permettait au groupe Les Blés D'Or de finaliser

une étude folklorique. Des membres de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC) ont reçu une formation en gestion du temps et deux d'entre eux ont aussi bénéficié d'un stage en communication au Québec. L'Association culturelle fransaskoise, quant à elle, a profité d'un expert québécois pour faire une étude de faisabilité en vue de l'établissement d'une maison des jeunes à Saskatoon.

La Société franco-manitobaine (SFM), suite à l'incendie criminel de ses locaux, a reçu l'aide d'archivistes québécois pour restaurer ses archives et instaurer un nouveau système de classification. Deux membres de la SFM ont suivi un stage en économie au Québec. Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a reçu une comédienne québécoise renommée pour son gala annuel et a promis un spectacle québécois. Le Festival du Voyageur, quant à lui, a accueilli des musiciens québécois et l'équipe québécoise de sculpture sur glace.

En ce qui a trait aux activités de coopération interprovinciales, elles furent nombreuses et diversifiées. Dix étudiants universitaires ont participé aux échanges d'emplois d'été. Avec le Bureau de l'éducation française du ministère de l'Éducation du Manitoba, pour une première fois, cinq échanges francophones/francophones ont été réalisés dans le programme d'échanges d'étudiants du secondaire, six mois; deux étudiants franco-manitobains ont poursuivi en français, au Québec, des études universitaires en audio-visuel; deux universitaires québécois ont donné des cours d'été en catalogage et en psychologie au Collège universitaire de St-Boniface; des conférenciers québécois ont rencontré les Éducateurs franco-manitobains (EFM) et du ressourcement pédagogique fut donné aux conseillers du BEF.

L'Alberta et le Québec ont échangé de part et d'autre trente étudiants dans le programme d'échanges d'emplois d'été, alors que soixante-quinze étudiants albertains de niveau secondaire ont séjourné et étudié au Québec pendant trois mois et qu'autant d'étudiants québécois de même niveau scolaire ont séjourné et étudié en Alberta.

En diffusion et coopération culturelles, cinq québécois se sont perfectionné au Banff Center of Fine Arts, une troupe québécoise a donné des spectacles dans les centres francophones et une exposition québécoise de haut niveau s'est tenue à l'Exposition Métiers d'Art du Monde pendant les Olympiades 1984.

En Colombie-Britannique, neuf étudiants québécois ont suivi les cours du Collège Lester B. Pearson. La diffusion culturelle et la coopération ont permis à des québécois de se produire ou de participer, à titre d'experts, à des colloques ou des conférences annuelles.

5. Le bureau du Québec à Toronto

Créé en 1973, le bureau du Québec à Toronto a été ouvert dans le but de développer les relations financières et commerciales entre le Québec et l'Ontario. Le bureau a ajouté les volets de promotion touristique, culturelle et d'information dans le but d'assurer aux Québécois une présence complète sur le territoire.

5.1 Affaires financières et commerciales

Les efforts requis ont été soutenus dans le domaine des contacts à maintenir ou à établir avec les dirigeants des grandes compagnies manufacturières, commerciales et financières (canadiennes ou multinationales) dont les sièges sociaux sont en Ontario. À cet effet, il a apporté son concours à la visite à Toronto effectuée en janvier par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Ce dernier a profité de ce séjour pour rencontrer des représentants de compagnies d'assurance, de maisons de courtage et du secteur bancaire.

En matière de promotion commerciale, le bureau a aidé les petites et moyennes entreprises québécoises à aborder le territoire ontarien. C'est ainsi que le secteur économique du bureau a ouvert, au cours de 1983-1984, 163 nouveaux dossiers d'aide à l'expansion des marchés de PME québécoises dont 90 dans les biens industriels et 73 dans les biens de consommation. Les domaines ainsi touchés ont été ceux en textile, des biens d'équipement, de l'agro-alimentaire, des biens culturels, des bois de construction et de l'électronique. Sa contribution a généralement consisté à trouver des agents manufacturiers et des grossistes, a facilité la participation à des expositions et, a apporté une expertise locale aux entrepreneurs québécois. Bien qu'on ne dispose pas de données récentes, il est généralement retenu que les exportations du Québec vers l'Ontario représentent 64 % du total des exportations vers le Canada ou l'équivalent de toutes les exportations manufacturières vers les États-Unis.

Dans le domaine de la promotion d'investissements au Québec, une douzaine de dossiers ont été ouverts de concert avec les ministères concernés et les organismes régionaux et municipaux. On a étudié certaines possibilités dans les équipements industriels, l'agro-alimentaire, les plastiques, etc. Ces dossiers d'investissements potentiels atteignent une valeur de 40 millions $.

5.2 Affaires fiscales

Au plan de la fiscalité,les agents vérificateurs du ministère de Revenu en poste à Toronto sont intervenus dans plus de 150 dossiers de compagnies faisant affaires au Québec. Ces activités devraient permettre au Québec de toucher des cotisations de près de 5 millions $. De plus, ces agents ont donné suite à plus de 17 000 demandes de renseignements.

5.3 Affaires touristiques

Le bureau a organisé 34 tournées de familiarisation de diverses régions du Québec à l'intention de différents groupes-cibles ainsi que 14 opérations de promotion à Toronto (séminaires, conférences de presse). Grâce aux contacts, le tourisme au Québec a été couvert par au-delà de 120 articles de journaux, d'une valeur publicitaire excédant 700 000 $. Par ailleurs, le Centre d'information a répondu à plus de 24 000 demandes touristiques. Enfin, des délégués ont assisté à des séminaires et congrès sur tout le territoire ontarien afin de diffuser l'information touristique touchant le Québec.

5.4 Information et affaires publiques

Le bureau dispose d'un centre d'information à l'usage du grand public ontarien. Ce centre a répondu à environ 10 000 demandes d'information générale sur le Québec portant autant sur la législation en vigueur que sur les publications gouvernementales, extraits de registres civils, etc.

Le service de l'information a fait parvenir la publication bimensuelle QUÉBEC UPDATE à environ 300 personnalités ontariennes: gens d'affaires ou de la politique et universitaires. Le service de l'information a également maintenu ses relations avec la presse torontoise et tenu des conférences de presse portant sur des événements québécois, tels les Fêtes 1534-1984, la Quinzaine internationale du théâtre, et autres activités de même type.

5.5 Affaires culturelles

Toronto étant la capitale culturelle du Canada anglais, il est important d'y promouvoir les produits culturels québécois. C'est ainsi que l'on a présenté plusieurs artistes québécois en Ontario. On peut mentionner parmi les activités culturelles une aide à la tenue d'une dizaine d'expositions d'artistes québécois (dont le peintre Jean-Luc Grondin au Royal Ontario Museum), l'organisation de réceptions pour faire connaître des événements culturels ayant lieu au Québec (Rendez-vous international de la sculpture, Via Design, etc.) ou pour souligner le passage à Toronto d'artistes québécois.

6. Le bureau du Québec à Moncton

Le bureau du Québec à Moncton a vu croître encore cette année le volume de ses activités sur le territoire qu'il dessert, soit celui des provinces maritimes.

Dans le secteur des affaires publiques, il a assuré la liaison entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Entre autres, il a informé le siège du réseau et joué son rôle dans le dossier du camionnage interprovincial, lequel a débouché sur un accord de réciprocité en matière d'immatriculation signé par le Québec et le Nouveau-Brunswick. De même, le bureau état présent lors de la rencontre des premiers ministres de l'Est du Canada et de plusieurs gouverneurs d'États américains, réunion qui se tenait cette année à Charlottetown.

Sur le plan commercial, sa collaboration a été apportée à la participation du Québec au Salon de la restauration à Halifax, à APEX 83 de même qu'à l'Exposition sur les ressources en hydrocarbures du littoral canadien tenue à Halifax. Il a, dans ce dernier cas, joué un rôle important dans l'organisation et les suites de la visite du ministre québécois du Commerce extérieur venu rencontrer le ministre néo-écossais du Développement économique. En plus d'encadrer la participation québécoise à la première exposition d'envergure tenue dans les Maritimes, dans le secteur de l'informatique, il a soutenu les démarches de gens d'affaires québécois venus prospecter les marchés des Maritimes, et suscité un rapprochement entre les milieux d'affaires du Québec et ceux du territoire desservi.

En matière de coopération culturelle et de diffusion de la réalité québécoise auprès de la francophonie, il a joué un rôle de premier plan. Le Festival des métiers d'art acadien fut l'occasion de jeter la base d'une coopération entre la Corporation des artisans du Québec et l'École des métiers d'art du Nouveau-Brunswick. Sa présence a été remarquée à plusieurs manifestations culturelles acadiennes: Festival acadien de Caraquet, Foire brayonne d'Édmundston, Semaine du visiteur québécois, Manifestation culturelle de Shédiac. En plus d'organiser une réception en l'honneur des maires du Québec, présents à Moncton à l'occasion du congrès pancanadien où le maire de la Ville de Québec agissait comme président de la Fédération canadienne, le bureau a, bien entendu, souligné la Fête nationale des québécois en milieux acadiens. Le secteur des affaires et le monde gouvernemental et politique y étaient représentés. Enfin, outre sa contribution à de telles manifestations culturelles, le bureau a apporté son soutien au déroulement et au suivi de nombreux

projets de coopération émanant du milieu des institutions acadiennes dans les provinces maritimes. En plus d'étendre son réseau de contacts avec les représentants officiels et avec la population francophone du territoire qu'il dessert, il a contribué à mettre l'expertise québécoise à la portée et au service des groupes intéressés au plan de la coopération culturelle, éducative et technique.

7. Bureau du Québec à Edmonton

Au chapitre des relations intergouvernementales, le bureau a maintenu les échanges de vues et d'information avec les quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest canadien. Il a suivi certains dossiers d'intérêt commun et il est intervenu au besoin, pour faire valoir les intérêts du Québec. En plus d'organiser la tournée albertaine du ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, le bureau a effectué les suivis requis au niveau intergouvernemental, dans les dossiers touchant l'énergie, la pétrochimie et le développement économique.

Les affaires économiques ont, encore cette année, dominé le profil des activités du bureau. Qu'il s'agisse des nombreux investissements consentis sous forme de grands projets sur le territoire, des tarifs incitateurs pour la gaz naturel albertain destiné au marché québécois, de l'accès de SOQUIP aux réserves gazières de l'Alberta ou des programmes gouvernementaux de relance économique et de restrictions budgétaires, il a maintenu des relations étroites avec les responsables, le secteur privé et les associations d'affaires de l'Ouest, particulièrement en Alberta (pétrole, gaz, mines...) et en Colombie-Britannique (développement ferroviaire et portuaire, charbonnages). Il a ainsi suscité et préparé la visite au Québec de l'association pétrolière canadienne, visant à sensibiliser les milieux d'affaires de l'Ouest au potentiel bien caractéristique du marché québécois de l'énergie.

La liaison avec les preneurs de décision publics et privés, le reportage conjoncturel de nature macro-économique et les représentations au niveau des politiques économiques et des décisions d'investissement ont accaparé une portion importante des ressources: ces activités de représentation économique ont été assurées aux plus hauts niveaux et pavent le chemin au démarchage commercial et à la maximisation des retombées économiques associées à la mise en valeur des ressources de l'Ouest canadien.

Les activités de commerce extérieur en cours ont principalement visé la promotion des exportations québécoises dans le secteur des équipements liés aux grands projets: missions industrielles et commerciales dans le secteur des hydrocarbures et des mines, de la forêt et des pâtes et papiers, visites industrielles à Fort McMurray (sables bitumineux) dans la mer de Beaufort (pétrole et gaz frontaliers) et en Colombie-Britannique (infrastructures portuaires de la côte ouest). Les marchés touchant les biens de consommation ont aussi été rejoints: missions commerciales dans les secteurs de l'artisanat et de l'équipement sportif, identification des réseaux de distribution, d'acheteurs et d'agents manufacturiers. Au total, quelque 450 interventions auront été effectuées au niveau des visites exploratoires de gens d'affaires subventionnées par le gouvernement du Québec (environ 125), des démarches et actions réalisées auprès des firmes, sociétés d'état et ministères oeuvrant dans l'Ouest, de la vingtaine de missions et expositions tenues sur le territoire (exportateurs québécois) ou au Québec (acheteurs de l'Ouest canadien), des séminaires et colloques à caractère commercial auxquels aura assisté le bureau.

Enfin, l'on a assuré la diffusion de la réalité québécoise au plan social et culturel en plus de collaborer à la réalisation de programmes de coopération intergouvernementale et d'appui à la francophonie de l'ouest canadien.

Chapitre quatrième
Les communications

1. Les communications

La Direction des communications s'adresse à deux catégories de clientèles: l'une québécoise, l'autre étrangère.

Au Québec, elle explicite la vocation du ministère, fait connaître les ententes, programmes de coopération et d'échanges auxquels les résidents ont accès. De plus, elle diffuse la teneur des initiatives poursuivies tant au plan canadien qu'international.

Cependant, le caractère particulier de son rôle se manifeste dans le déroulement de ses activités hors-frontières, nommément en soutenant les divers programmes gouvernementaux visant à la présentation et la promotion du Québec à l'extérieur. Pour ce faire, elle s'appuie entre autre sur un personnel spécialisé oeuvrant au sein des diverses délégations.

Cette direction a donc poursuivi ses trois objectifs principaux, soit:

— la diffusion rapide d'une information adéquate sur l'actualité québécoise et ses réalités;

— la mise en valeur du savoir-faire, du potentiel et des importantes réalisations des québécois et québécoises dans tous les domaines;

— la sensibilisation de la population à l'action internationale du Québec ainsi qu'aux politiques, programmes et activités promus par le ministère.

1.1 L'information écrite

1.2 Les bulletins

Le ministère a publié plusieurs bulletins d'information traitant de l'actualité québécoise et destinés à des dirigeants d'entreprises, des citoyens, des leaders des milieux politiques, économiques culturels des divers coins du globe. Ces bulletins constituent un instrument privilégié pour maintenir un contact régulier avec ceux et celles qui s'intéressent à ce qui se fait et se dit au Québec. Plusieurs bureaux et délégations du Québec participent à ce travail de promotion en s'inspirant des contenus et en publiant dans les pays où ils oeuvrent des bulletins dans la langue locale.

Québec Hebdo

L'édition française originale, produite chaque semaine à Québec, est expédiée à quelque 6 000 Québécois et personnalités oeuvrant dans diverses régions du globe. Les délégations en France et en Belgique publient une édition locale (700 et 350 exemplaires).

Québec Update

L'édition anglaise originale est produite chaque semaine à Québec, puis expédiée par télex pour édition locale aux bureaux et délégations de New York (2 000 exemplaires), Boston (500 exemplaires), Chicago (600 exemplaires), Los Angeles (200 exemplaires), Toronto (275 exemplaires), Tokyo (600 exemplaires), Atlanta (170 exemplaires), Lafayette (250 exemplaires). La périodicité varie de l'hebdomadaire au mensuel selon les endroits.

Québec Heute

La version allemande de Québec Hebdo est diffusée mensuellement dans les états européens germanophones.

Québec Van Daag

La version néerlandaise est diffusée mensuellement en Belgique néerlandophone et aux Pays-Bas.

Québec OGGI

La version italienne est diffusée bi-mensuellement en Italie (12 000 exemplaires).

Québec Al Dia

La version espagnole est diffusée bi-mensuellement en Amérique latine (500 exemplaires).

Québec Californie

Un bulletin mensuel diffusé sur la côte ouest américaine (500 exemplaires).

Info Québec

Un bulletin diffusé 8 fois l'an, en Nouvelle-Angleterre (3 500 exemplaires).

Nouvelles du Québec

Un bulletin mensuel diffusé au Japon (250 exemplaires).

1.3 Les publications

Plusieurs autres documents d'information ont été distribués aux clientèles intéressées. Mentionnons:

— « *Réalités du Québec* », une plaquette illustrée dont le contenu traite succinctement de l'ensemble des données naturelles, sociales, politiques, économiques et culturelles québécoises. C'est un document très pertinent offert au personnel en poste à l'étranger. Plus de 100 000 exemplaires ont été mis en circulation pour les clientèles de langues française, anglaise, italienne, espagnole et allemande.

— Un dépliant tiré à 50 000 exemplaires, également traduit en cinq langues et précisant les services dispensés par les délégations ainsi que certains avantages que présente le Québec en divers domaines, a été remis aux délégations pour distribution à leurs clientèles respectives en France, en Italie, en Ontario ainsi qu'au Royaume-Uni, au Japon, au Venezuela et à Mexico.

— Un volume de prestige intitulé « *Le Québec* », conçu et produit en collaboration avec la Direction générale des publications gouvernementales, a été distribué aux délégations en plus d'être offert principalement aux visiteurs de marque dans ses versions française et anglaise.

Cet important élément de promotion a également été mis en vente chez l'Éditeur officiel du gouvernement.

1.4 La documentation

Le Service de la documentation effectue les recherches documentaires pour l'ensemble des bureaux et délégations et alimente quotidiennement ces derniers en documentation générale.

Il constitue sur demande, des dossiers thématiques et des revues de presse sur différents sujets et diffuse toutes les publications du ministère.

1.5 La salle des dépêches

Depuis décembre 1982, la salle des dépêches est désormais ouverte de 7 h 30 à 22 h 00 tous les jours de semaine, avec service de garde pour les urgences de fin de semaine et de jours fériés.

Le service, amélioré et rapide, est soutenu par six agences de presse qui sont la Presse canadienne, services français et anglais, les Nouvelles télé-radio, l'Agence France Presse, la United Press International et Telbec.

Une quantité considérable de dépêches sont acheminées deux fois par jour aux principaux utilisateurs tant au ministère, dans les délégations, qu'au bureau de Premier ministre et dans certains autres organismes gouvernementaux.

1.6 Le résumé des éditoriaux

Dans le but de fournir aux bureaux et délégations une vision complète de l'opinion québécoise, un résumé des éditoriaux des principaux quotidiens du Québec leur est acheminé chaque jour, via télex.

1.7 L'information visuelle et audio-visuelle

La Direction des communications assume également un rôle de coordination et de conseil auprès des délégations et des différentes directions du ministère pour:

— le choix et l'achat d'équipement audio-visuel adéquat;

— le choix, l'achat ou la production de documents visuels pertinents;

— l'organisation de séminaires et de journées du cinéma québécois.

Le Service de l'audio-visuel a ainsi coordonnée et surveillé les opérations techniques concernant la traduction de documents destinés aux délégations; a veillé à l'organisation du séjour québécois d'équipes étrangères de tournage et contribué à des émissions de télévisions mettant le Québec et les Québécois en valeur. Pour les délégations, il a aussi préparé des répertoires photographiques portant sur des thèmes aussi variés que l'économie, le tourisme, la culture et les affaires sociales.

Parmi les opérations mises en oeuvre en 1983, il faut souligner la production de 5 albums de diapositives et de 2 cahiers de photos traitant des divers aspects du Québec. Chaque délégation a reçu un jeu complet de ces cahiers comportant un nombre d'exemplaires à disposer pour utilisation par les médias ou pour projections diverses et expositions.

Toutefois, la principale activité dans le domaine audio-visuel, demeure la participation à la production de deux films: « Québec Plus », réalisé dans le cadre d'une entente interministérielle, d'une durée de 17 minutes, se veut un film synthèse destiné à une clientèle étrangère et porte principalement sur la dimension culturelle du Québec. Toutes les délégations en ont reçu copie. « Québec, mon pays, mes amours » aura également vu le jour en 1983. Ce film de 55 minutes version autonome de la célèbre

conférence/cinéma du Père Ambroise Lafortune « Si Québec m'était conté », retrace la préhistoire et l'histoire du Québec en insistant sur son évolution socio-culturelle.

1.8 Les relations publiques

La Direction a maintenu la stratégie du ministère dans la poursuite de ses objectifs concernant la diffusion d'une image positive du Québec, par son implication dans de nombreux dossiers énumérés en cette fin de chapitre.

1.9 Les relations avec les médias québécois

La Direction des communications a multiplié les occasions de faire connaître aux médias québécois les diverses activités et réalisations du ministère et des délégations.

On a émis les communiqués de presse et invité les journalistes à des conférences de presse, à des séances d'information et à des entrevues. Des efforts particuliers ont été menés auprès de la presse ethnique du Québec et des représentants des agences internationales de presse en poste au Québec et au Canada.

1.10 Accueil de journalistes étrangers et personnalités

D'avril 1983 à mars 1984, plus de cent cinquante journalistes venant de tous les coins du monde ont été accueillis, dont les correspondants des médias les plus prestigieux comme « Le Monde », « Le Figaro », « Le Nouvel Observateur », le « London Times », « Il Tempo », « The New York Times », le « Washington Post », « El Mundo Diplomatico », le « Westdeutsche Zeiting », le « Mainichi Shimbun ». En tant que multiplicateurs d'opinions, ces visiteurs contribuent à faire connaître le Québec dans ses dimensions politique, économique, sociale et culturelle.

Certaines opérations de presse entourant la visite de chefs d'État étrangers ont retenu beaucoup d'attention. Soulignons en particulier celles relatives au:

— ministre des Affaires étrangères du Gabon, monsieur Martin Bongo;

— premier ministre des Bahamas, monsieur Pindling;

— Prince Aga Khan;

— premier ministre de Chine monsieur Zhao Ziyang;

— ministre de l'Industrie et du Commerce d'Israël, monsieur Gidéon Patt;

— gouverneur de l'État de New York, États-Unis, monsieur Mario M. Cuomo;

— gouverneur du Maine, États-Unis, monsieur Joseph E. Brennan;

— adjoint au Département de l'Amérique du Nord au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, Grande-Bretagne, monsieur David Ross Maclennan;

— président de l'Assemblée législative des Açores, monsieur Alvaro Monjardino;

— directeur de l'Agence de presse Tanjug de Yougoslavie, monsieur Slobodan Olradovic.

1.11 Information au corps diplomatique et consulaire

Par ailleurs, la Direction a périodiquement fourni toute la documentation requise sur le Québec à tous les diplomates étrangers en poste au pays.

1.12 Renseignement à la clientèle

Par une information personnalisée, fournie à la suite de demandes écrites et téléphoniques, le ministère souhaite mieux servir les citoyens faisant appel à son expertise et ses services. Chaque mois l'on y a répondu à des centaines de demandes de renseignements venant de Québecois et de citoyens de pays étrangers qui voulaient mieux connaître les publications, les actions et les programmes du ministère et du gouvernement du Québec.

1.13 Événements spéciaux

La Direction s'est impliquée dans la réalisation de plusieurs dossiers de portée internationale tels: le sixième Congrès de l'Association des francoaméricains à Québec en août 1983; le Prix Belgoquébécois au Salon du Livre en avril 1983; le 375e Anniversaire de la Ville de Québec en 1983; le Congrès de la U.S. National Newspaper Association, à Montréal, en avril 1983; l'inauguration de la Fontaine du Québec à Paris, en mai 1983; la Première Semaine internationale des langues et de la culture, à Paris, en 1983; la visite du premier ministre René Lévesque en France en mai 1983; le Festival des films du monde à Montréal, en septembre 1983.

1.14 Plan d'amélioration pour l'humanisation des rapports État-citoyen

Ce plan a permis une meilleure accessibilité aux services à la clientèle en accordant plus de visibilité aux divers locaux et en établissant des heures d'ouverture plus étendues.

Une amélioration sensible à été apportée au niveau de la qualité et de l'efficacité de l'accueil aux individus, à l'identification des employés, au pilotage des dossiers ainsi qu'à la formation des réceptionnistes-téléphonistes.

Annexe I

Les ressources budgétaires et leur utilisation

	Crédits 1983-1984	Dépenses 1983-1984	% d'utilisation	Crédits périmés
Programmes des Affaires fédérales, provinciales et interprovinciales	4 579,5	4 121,5	90,0	458,0
EL.01 Relations fédérales, provinciales et interprovinciales	3 308,8	2 985,7	90,2	323,1
EL.02 Aide et Coopération	1 270,7	1 135,8	89,4	134,9
Programmes des Affaires internationales	38 050,8	35 997,8	94,6	2 053,0
EL.01 Représentation à l'étranger	13 899,4	13 024,4	93,7	875,0
EL.02 Relations et coopération internationales	24 151,4	22 973,4	95,1	1 178,0
Programme de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse	2 279,0	2 279,0	100,0	
EL.01 Recrutement et préparation des stagiaires québécois	1 199,0	1 199,0	100,0	
EL.02 Préparation du stage, accueil en encadrement des stagiaires français	1 080,0	1 080,0	100,0	
Programme de la Gestion interne et soutien	7 169,6	6 839,5	95,4	330,1
EL.01 Direction	2 410,3	2 219,1	92,1	191,2
EL.02 Soutien administratif	4 077,8	3 966,9	97,3	110,9
EL.03 Protocole	681,5	653,5	95,9	28,0
Total	**52 078,9**	**49 237,8**	**94,5**	**2 841,1**

Annexe II

L'évolution des dépenses du ministère

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Affaires canadiennes	3 003	3 767	3 795	4 075	4 122
Affaires internationales	32 468	34 129	33 152	34 073	35 998
Office franco-québécois pour la jeunesse	1 872	2 059	1 909	2 021	2 279
Gestion interne et soutien*	4 969	7 035	5 918	6 346	6 839
Total	**42 312**	**46 990**	**44 774**	**46 515**	**49 238**

Les montants sont en milliers de dollars.

* Ces montants incluent en plus les dépenses de la Direction générale de l'administration, des Communications, du Protocole ainsi que de la Direction du ministère.

Annexe III

Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1984

Catégorie	Cadres supérieurs	Professionnels(les)	Agents(es) de maîtrise	Techniciens(nes)	Employés(es) de bureau	Ouvriers	Total
Unité administrative							
Direction[1]	19	8	—	3	13	1	44
Direction générale de l'administration et Communications	7	30	5	19	47	2	110
Direction générale des Affaires internationales[2]	48	90	1	8	69	—	216
	74	**128**	**6**	**30**	**129**	**3**	**370**

1 La Direction comprend : le Bureau de la sous-ministre, le Secrétariat, la Direction du Protocole.

2 Inclut les représentations du Québec à l'extérieur.

Annexe IV

L'évolution des effectifs du ministère

	31/03/1979	31/03/1980	31/03/1981	31/03/1982	31/03/1983	31/03/1984
A Direction	61	63	41	43	38	44
B Affaires canadiennes	46	57	55	51	50	—
C Affaires internationales	247	244	239	232	226	216
D Administration	108	107	109	106	109	110
E Total	**462**	**471**	**444**	**432**	**423**	**370**

Annexe V

Le tableau des effectifs à l'extérieur au 31 mars 1984

	Relations internationales			Autres ministères			
	Fonctionnaires	Recrutés locaux et contractuels	Total Relations intergouvernementales	Fonctionnaires	Contractuels	Total	Grand total
Abidjan	1	—	1	—	—	—	1
Atlanta	2	7	9	1	2	3	12
Boston	2	8	10	1	3	4	14
Bruxelles	5	12	17	3	2	5	22
Caracas	2	5	7	1	1	2	9
Chicago	1	5	6	2	2	4	10
Dallas	—	2	2	1	1	2	4
Dusseldorf	2	8	10	1	2	3	13
Hong-Kong	—	2	2	2	—	2	4
Lafayette	1	3	4	—	—	—	4
Lisbonne	—	1	1	1	—	1	2
Londres	5	11	16	3	2	5	21
Los Angeles	1	7	8	2	2	4	12
Mexico	3	11	14	2	1	3	17
Milan	3	6	9	1	1	2	11
New York	5	16	21	4	4	8	29
Paris	14	52	66	9	3	12	78
Port-au-Prince	—	4	4	1	—	1	5
Rome	—	4	4	3	—	3	7
Tokyo	1	8	9	2	3	5	14
Washington	—	1	1	1	—	1	2
Total	**48**	**173**	**221**	**41**	**29**	**70**	**291**

Annexe VI

Liste des rencontres et conférences fédérales-provinciales ou interprovinciales pour la période du 1er avril 1983 au 31 mars 1984

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
Avril 1983			
4-5 avril 1983 Winnipeg	Groupe de travail interprovincial sur la stabilisation des revenus agricoles.	I	HF
7-8 avril 1983 Ottawa	Groupe de consultation gouvernementale. Révision du Code criminel.	FP	HF
8 avril 1983 Toronto	Réunion des sous-ministres responsables des institutions financières et de la protection des consommateurs.	FP	HF
12-14 avril 1983 Ottawa	Réunion du Comité permanent de fonctionnaires relevant des sous-ministres des Services sociaux.	FP	HF
13 avril 1983 Winnipeg	Réunion interprovinciale des sous-ministres responsables du développement nordique.	I	HF
18 avril 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des Pêches maritimes de l'Est du Canada.	FP	M
25 avril 1983 Ottawa	Réunion du groupe de travail fédéral-provincial sur la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.	FP	F
25 avril 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce extérieur.	FP	M
26 avril 1983 Ottawa	Réunion interprovinciale des fonctionnaires portant sur la mise en application de la Loi fédérale C-43, édictant la Loi d'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels.	I	F
27 avril 1983 Hull	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres de la santé.	FP	SM
Mai 1983			
3-5 mai 1983 Halifax	Réunion des responsables de programmes de médicaments.	EP	HF
4 mai 1983 Toronto	Réunion interprovinciale des sous-ministres responsables de la mise en application de la Loi sur les jeunes contrevenants.	I	SM
4 mai 1983 Toronto	Deuxième réunion du groupe de travail fédéral-provincial chargé d'en arriver à une interprétation uniforme des pactes internationaux notamment le Pacte relatif aux droits civils et politiques.	FP	F
6 mai 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des ministres des mines.	FP	M
10 mai 1983 Ottawa	Comité de coordination des services agricoles canadiens. (fédéral-provincial)	FP	HF
11 mai 1983 Ottawa	Réunion interprovinciale des hauts-fonctionnaires responsables des questions d'immigration.	I	HF
12 mai 1983 Ottawa	Conférence des sous-ministres de la main-d'oeuvre.	FP	SM

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
16 mai 1983 Ottawa	5e réunion Québec-Ottawa sur le planning familial.	FP	F
17 mai 1983 Montréal	Rencontre d'information sur la nouvelle politique fédérale en matière d'établissement et d'adaptation des immigrants.	FP	HF
18-19 mai 1983 Halifax	Comité consultatif fédéral-provincial sur les services médicaux et en établissements.	FP	HF
24-27 mai 1983 Edmonton	Conférence canadienne des administrateurs en transport motorisé. Comité permanent des transporteurs. (CCAIM)	FP	HF
26 mai 1983 Ottawa	Conférence interprovinciale des sous-ministres responsables des Affaires culturelles et des Ressources historiques.	I	SM
26 mai 1983 Halifax	Réunion du Conseil canadien de la documentation juridique.	FP	HF
26-27 mai 1983 Charlottetown	Conférence interprovinciale des procureurs généraux.	I	M
27 mai 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.	FP	M
29 mai au 1er juin 1983 Saskatoon	Conférence 1983 de l'Association canadienne des organismes statutaires pour la protection des droits de la personne. (ACOSPDH)	FP	HF
30 mai 1983 Toronto	Conférence interprovinciale des ministres de l'Environnement.	I	M
30 mai — 3 juin 1983 Arnprior Ontario	Colloque fédéral-provincial sur la régie nationale d'urgence pour la santé et le bien-être.	FP	F
31 mai et 1er juin 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la condition féminine.	FP	M
31 mai au 1er juin 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la condition féminine.	FP	M
Juin 1983			
1-2 juin 1983 Saskatoon	Réunion du Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne.	FP	HF
30 mai — 3 juin 1983 Arnprior Ontario	Colloque fédéral-provincial sur la régie nationale d'urgence pour la santé et le bien-être.	FP	F
3 juin 1983 Dorval	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres du Commerce extérieur.	FP	SM
3 juin 1983 Ottawa	Comité technique de l'entente Québec-F.F.H.Q.	I	F
4 et 5 juin 1983 Ottawa	Assemblée annuelle de la Fédération des femmes canadiennes-françaises.	I	SM
4-8 juin 1983 Victoria	Congrès de l'Association canadienne des services de soins prolongés.	FP	F et autres
6-10 juin 1983 Vancouver	Conférence bi-annuelle de la Commission canadienne des normes (C.C.N.).	FP Industrie	HF
7-8 juin 1983 Toronto	Réunion fédérale-provinciale des hauts-fonctionnaires responsables de la mise en application la Loi fédérale sur les jeunes contrevenants.	FP	HF

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
9-10 juin 1983 Toronto	Réunion fédérale-provinciale des hauts-fonctionnaires responsables de l'aide juridique.	FP	HF
10 juin 1983 Ottawa	Rencontre ministérielle fédérale-provinciale sur les pluies acides.	FP	M
13 juin 1983 Toronto	Conférence fédérale-provinciale pour l'expansion des importations.	FP	SMA
14-15 juin 1983 Charlottetown	Groupe intergouvernemental de consultation. Révision du droit pénal.	I	HF
14-16 juin 1983 St-Jean Terre-Neuve	Comité consultatif fédéral-provincial sur la main-d'oeuvre sanitaire.	FP	HF
15-16 juin 1983 Ottawa	9e réunion du Comité canadien du sang.	FP	HF
16-17 juin 1983 Toronto	Conférence des sous-ministres des Affaires intergouvernementales.	I	SM
20-22 juin 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres de la Justice.	FP	SM
21-22 juin 1983 Régina	Conférence fédérale-provinciale des responsables des services de garde.	FP	HF
21-24 juin 1983 Terre-Neuve	Réunions des sous-ministres des Forêts.	FP	SM
21-26 juin 1983 Banff	Conférence des curateurs publics du Canada.	FP	HF
28 juin 1983 Ottawa	Conférence des représentants officiels canadiens du Tourisme 1983.	FP	SM
28 juin au 1er juillet 1983 Edmonton	Conférence fédérale-provinciale sur l'aménagement de la faune.	FP	HF
30 juin au 6 juillet 1983 St-Boniface	Assemblée annuelle de la Fédération des jeunes Canadiens-Français (F.J.C.F.)	I	F
Juillet 1983			
3-8 juillet 1983 St-Jean, T.N.	Conférence interprovinciale des administrateurs de lois coopératives.	I	HF
5 juillet 1983 Montréal	Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.	FP	M
6 juillet 1983 Montréal	Réunion fédérale-provinciale des hauts-fonctionnaires responsables de la mise en application de la Loi sur les jeunes contrevenants.	FP	HF
8 juillet 1983 Ottawa	Rencontre préliminaire de négociation entre le R.R.Q. et le R.P.C.	FP	F
11-12 juillet 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des ministres de la Justice.	FP	M
18 juillet 1983 Charlottetown	Conférence interprovinciale des ministres de l'Agriculture.	I	M
20 juillet 1983 Charlottetown	Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.	FP	M
26 juillet 1983 Ottawa	Réunion du sous-comité fédéral-provincial des questions fiscales et économiques.	FP	HF

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
Août 1983			
7 au 12 août 1983 Montréal	Assemblée mondiale des artisans de radio-communautaires (AMARC) et Colloque franco-ontarien sur les radio-communautaires.	I	F
9 et 10 août 1983 Frédéricton	Rencontre bilatérale Québec/Nouveau-Brunswick (MLCP et MAPA du Québec et des Pêcheurs du Nouveau-Brunswick).	I	M
9-12 août 1983 Toronto	Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux.	I	PM
9-12 août 1983 Victoria	Conférence interprovinciale des ministres des Affaires municipales.	I	M
17-18 août 1983 Toronto	Réunion du Comité consultatif. Conseil des ministres de l'Éducation.	I	SM
17-19 août 1983 Montréal	Réunion interprovinciale des hauts-fonctionnaires responsables de l'immigration	I	HF
18 au 20 août 1983 Sudbury	36e Assemblée générale et Congrès de l'Association canadienne d'éducation de la langue française. (A.C.E.L.F.)	FP	HF
22-23 août 1983 Calgary	Conférence fédérale-provinciale sur les parcs.	FP	HF
26 au 28 août 1983 Sudbury	Assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario. (A.C.F.O.).	I	F
Septembre 1983			
7 septembre 1983 Dawson City (Yukon)	Conférence interprovinciale des ministres du Tourisme.	I	M
7 septembre 1983 Halifax	Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé.	FP	M
7 au 10 septembre 1983 Québec	VIe Rencontre des peuples francophones et Colloque sur l'information organisés par le Secrétariat permanent des peuples francophones.	I	F
8 septembre 1983 Dawson City (Yukon)	Conférence fédérale-provinciale des ministres du Tourisme.	FP	M
8 et 9 septembre 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres chargés des droits de la personne.	FP	M
8-9 septembre 1983 Halifax	Conférence interprovinciale des ministres de la Santé.	I	M
10-14 septembre 1983 Toronto	Conférence fédérale-provinciale des ministres des Travaux publics.	FP	M
10-15 septembre 1983 Vancouver	Réunion interprovinciale des ombudsmen canadiens.	I	HF
12 septembre 1983 Whitehorse (Yukon)	Conférence interprovinciale des ministres de la Consommation et des Corporations.	I	M
13 septembre 1983 Whitehorse (Yukon)	Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Consommation et des Corporations.	FP	M
13 septembre 1983 Winnipeg	Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la Faune.	FP	M
13 septembre 1983 Montréal	Comité fédéral-provincial sur l'expansion des exportations.	FP	HF
13 septembre 1983 Ottawa	2e réunion du sous-comité fédéral-provincial des questions fiscales et économiques.	FP	HF

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
13-14 septembre 1983 Winnipeg	Conférence fédérale-provinciale des ministres des Forêts.	FP	M
14 septembre 1983 Montréal	Comité fédéral-provincial sur les relations commerciales.	FP	HF
14-16 septembre 1983 Lac des Esclaves	Conférence interprovinciale des ministres responsables du Développement nordique.	I	M
15 septembre 1983 Toronto	Conférence des sous-ministres responsables du Sport et des Loisirs.	I	HF
15 septembre 1983 Montréal	Rencontre fédérale-provinciale sur les pratiques des Commissions des alcools.	FP	HF
19 septembre 1983 Régina	Comité consultatif interprovincial sur l'énergie.	I	HF
19 septembre 1983 Régina	Réunion du Conseil des ministres provinciaux de l'Énergie.	I	M
20 septembre 1983 Régina	Réunion fédérale-provinciale des ministres des mines. (Participation de l'industrie).	FP	M
21 septembre 1983 Halifax	Réunion entre monsieur Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur, et monsieur Roland J. Thornhill, ministre du Développement en Nouvelle-Écosse.	I	M
21-23 septembre 1983 Toronto	Atelier interprovincial sur la rémunération et la négociation collective.	I	H
26-27 septembre 1983 Halifax, Nouvelle-Écosse	43e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation.	I	M
26-29 septembre 1983 Victoria Colombie-Britannique	42e conférence annuelle de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO).	I	SM
27 septembre 1983 Grand Falls Terre-Neuve	Conférence interprovinciale des ministres responsables de la Culture et des Ressources historiques.	I	M
28 septembre 1983 Grand Falls Terre-Neuve	Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la Culture et des Ressources historiques.	FP	M
28-29 septembre 1983 Frédéricton	Assemblée annuelle du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement — Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement.	FP	M
29 septembre 1983 Edmonton	Conseil des ministres responsables du Transport.	FP	M
30 septembre 1983 Ottawa	3e réunion du sous-comité fédéral-provincial des questions fiscales et économiques.	FP	HF
Octobre 1983			
3-4 octobre 1983 Winnipeg	Conseil consultatif fédéral-provincial sur l'hygiène du milieu et sur l'hygiène du travail.	FP	HF
3-6 octobre 1983 Edmonton	Réunion annuelle de l'Association des surintendants d'assurances des provinces.	FP	HF
4 octobre 1983 Montréal	Rencontre bilatérale de négociation sur les pêches maritimes.	FP	HF
13-14 octobre 1983 Toronto	Conférence interprovinciale des ministres des Services sociaux.	I	M
14-16 octobre 1983 Banff	Conférence « Les Femmes, la Loi et l'Économie ».	--	HF et autres
17-18 octobre 1983 Ottawa	1re réunion du groupe de travail fédéral-provincial sur les femmes battues.	FP	HF

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
18 octobre 1983 Edmonton	Réunion des fonctionnaires préparatoire à la Conférence des ministres sur les droits des autochtones.	FP	HF
18-19 octobre 1983 Frédéricton	Conférence interprovinciale des ministres reponsables des Sports et du Loisir.	I	M
19 octobre 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale sur la vérification des contributions fédérales.	FP	HF
19 octobre 1983 Ottawa	1re réunion du Comité consultatif fédéral-provincial chargé des activités de la décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985).	FP	HF
21 octobre 1983 Frédéricton	Réunion du Conseil interprovincial des Sports et du Loisir.	I	HF
24-25 octobre 1983 Toronto	Rencontre des ministres de l'Habitation.	FP	M
24-25 octobre 1983 Edmonton	Réunion fédérale-provinciale des présidentes des Conseils du statut de la femme.	FP	HF
24-26 octobre 1983 Vancouver	Réunion de l'Association canadienne des autorités de libérations conditionnelles.	FP	HF
25 octobre 1983 Vancouver	Rencontre interprovinciale sur les relations commerciales Canada États-Unis.	I	HF
25-26 octobre 1983 Ottawa	Réunion du sous-comité sur les données économiques.	FP	HF
24-27 octobre 1983 Ottawa	Deuxième conférence canadienne sur le vieillissement.	FP	HF
26-27-28 octobre 1983 Montréal	Réunion fédérale-provinciale du comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique.	FP	HF
27 octobre 1983 Ottawa	Réunion du sous-comité sur les données financières.	FP	HF
30 octobre 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres du Commerce extérieur.	FP	SM
31 octobre 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce extérieur.	FP	M
31 octobre — 2 novembre 1983 Ottawa.	Réunion nationale des groupements féminins.	FP	HF et autres
Novembre 1983			
2-3 novembre 1983 Ottawa	Conférence des ministres sur la définition des droits des autochtones dans la constitution.	FP	M
3-4 novembre 1983 Ottawa	Groupe de travail fédéral-provincial sur l'exécution des ordonnances en pension alimentaire et de garde d'enfant.	FP	HF
6 au 9 novembre 1983 Ottawa	Le Canada de demain: conférence sur la science et la technologie.	FP	M
8-9 novembre 1983 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des hauts-fonctionnaires responsables du dossier des jeunes contrevenants.	FP	HF
11-13 novembre 1983 Vancouver	Conférence annuelle de l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme.	—	HF et autres
14-18 novembre 1983 Winnipeg	Réunion des groupes de travail fédéraux-provinciaux sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones.	FP	HF SM

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
16 novembre 1983 Ottawa	Groupe de travail fédéral-provincial relatif au projet de convention des N.U. sur les droits de l'enfant.	FP	HF
16-17 novembre 1983 Ottawa	Réunion du Comité consultatif des services médicaux et en établissement.	FP	HF
17-18 novembre 1983 Ottawa	Réunion du Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne.	FP	HF
20-21 novembre 1983 Ottawa	Réunion du Conseil canadien de la documentation juridique.	FP	HF
22 novembre 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres des Services sociaux.	FP	SM
21-23 novembre 1983 Ottawa	Réunion du groupe de travail fédéral-provincial sur le registre nationale des aéronefs.	FP	HF
23-24 novembre 1983 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des Sous-ministres de la santé.	FP	SM
25 novembre 1983 Montréal	Réunion de travail des responsables ontariens et québécois du « Programme d'échanges d'emplois d'été pour étudiants(es) de niveau universitaire ».	I	F
28 novembre 1983 Toronto	Conférence interprovinciale des Sous-ministres de la main-d'oeuvre.	I	SM
29 novembre 1983 Toronto	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres de la Main-d'oeuvre.	FP	SM
27-30 novembre 1983 Vancouver	Réunion du groupe de travail interprovincial sur le renouvellement de l'entente en matière d'aide juridique.	I	HF
30 novembre 1983 Toronto	Rencontre des Sous-ministres des Affaires intergouvernementales du Québec et de l'Ontario.	I	SM
30 novembre — 1er décembre 1983 Ottawa	Conseil de la recherche agricole canadienne.	FP	HF
Décembre 1983			
1er décembre 1983 Ottawa	Groupe de travail intergouvernemental (mines).	FP	HF
1-2 décembre 1983 Toronto	Réunion Québec-Ontario sur le « Programme d'échanges d'élèves pour six mois entre le Québec et l'Ontario. »	FP	F
5-6 décembre 1983 Winnipeg	Réunion des responsables de l'échange d'étudiants, six mois, Manitoba/Québec.	I	F
5 décembre 1983 Edmonton	Conférence interprovinciale des sous-ministres du Commerce extérieur.	I	SM
5 décembre 1983 Ottawa	Rencontre du Conseil consultatif des ministères responsables des pêches maritimes de l'Est du Canada.	FP	M
6 décembre 1983 Edmonton	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres du Commerce extérieur.	FP	SM
7 décembre 1983 Montréal	Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres des Finances.	FP	SM
7-8 décembre 1983 Toronto	35e réunion du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME).	I	SM
8 décembre 1983 Montréal	Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.	FP	M

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
8-9 décembre 1983 Calgary	Réunion des responsables de l'échange d'étudiants, six mois, Alberta/Québec.	I	F
9 décembre 1983 Hull ou Montréal	Conférence des ministres des Transports et de la Sécurité routière.	FP	M
12-13 décembre 1983 Ottawa	Conférence sur les perspectives agricoles au Canada (ouvert au milieu agricole et gouvernements étrangers).	FP	HF
12-16 décembre 1983 Ottawa	Réunion des 4 groupes de travail fédéraux-provinciaux sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones.	FP	HF SM
19-20 décembre 1983 Winnipeg	Réunion interprovinciale des hauts-fonctionnaires responsables des questions d'immigration.	I	HF
21 décembre 1983 Winnipeg	Réunion fédérale-provinciale des hauts-fonctionnaires responsables des questions d'immigration.	FP	HF
22 décembre 1983 Montréal	Rencontre bilatérale Québec-Ottawa en matière de communications.	FP	HF
Janvier 1984			
6 janvier 1984 Frédéricton (N.-B.)	Réunion fédérale-provinciale des responsables de la politique commerciale.	FP	HF
9 janvier 1984 Toronto	Contérence interprovinciale des ministres de la Santé.	I	M
11-12 janvier 1984 Edmonton	Réunion fédérale-provinciale des fonctionnaires sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones (Groupe de travail no 3).	FP	F
11-12 janvier 1984 Toronto	Réunion fédérale-provinciale des responsables de l'Habitation.	FP	SM
13 janvier 1984 Montréal	Rencontre bilatérale sur la proposition fédérale de partage des coûts afférents à la mise en oeuvre de la Loi fédérale sur les jeunes contrevenants.	FP	HF
14-18 janvier 1984 Vancouver	Réunion des présidents des Commissions des valeurs mobilières. (Qué./Ont./Alb./C.B.).	I	HF
18 janvier 1984 Toronto	Réunion interprovinciale des hauts fonctionnaires responsables des ententes en matière d'aide juridique au criminel.	I	HF
19 janvier 1984 Toronto	Réunion fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires responsables des ententes en matière d'aide juridique au criminel.	FP	HF
23 janvier 1984 Winnipeg	Groupe de travail fédéral-provincial sur la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992).	FP	F
24-25 janvier 1984 Mont Sainte-Marie (Québec)	Conférence des haus fonctionnaires fédéraux et provinciaux responsables de la planification d'urgence.	FP	HF
25-26 janvier 1984 Yellowknife	Réunion fédérale-provinciale des Ministres responsables des questions constitutionnelles intéressant les autochtones.	FP	M
26 janvier 1984 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres de la Justice.	FP	SM
30-31 janvier 1984 Charlottetown	44e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (CME), Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard.	I	M
31 janvier 1984 Toronto	Réunion des sous-ministres de l'Environnement.	FP	SM

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
Février 1984			
1er février 1984 Toronto	Comité exécutif des coordinateurs du CCMRE.	FP	SM
1-2-3 février 1984 Toronto	Réunion interprovinciale des responsables du programme d'échanges d'élèves pour six mois entre le Québec et l'Ontario.	I	F
3 février 1984 Toronto	Réunion interprovinciale des responsables de la coopération dans le secteur culturel entre le Québec et l'Ontario.	I	F
7-8 février 1984 Ottawa	Réunions fédérales-provinciales des sous-ministres de la Justice et du Conseil de l'information juridique.	FP	SM
8 février 1984 Ottawa	2e réunion du groupe de travail fédéral-provincial sur les femmes battues.	FP	HF
9 février 1984 Ottawa	2e réunion du groupe de travail fédéral-provincial chargé des activités pour la Décennie des Nations Unies pour la femme.	FP	HF
9 février 1984 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres responsables de la Justice pour les jeunes.	FP	SM
9 février 1984 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.	FP	M
10 février 1984 Montréal	Réunion bilatérale Québec-Ottawa en matière de Science et de Technologie.	FP	HF
11 février 1984 Toronto	Groupe de travail fédéral-provincial no 2 sur les droits constitutionnels intéressant les autochtones.	FP	HF
13 février 1984 Ottawa	Réunion des ministres des Transports (Léonard et Axworthy).	FP	M
13-14 février 1984 Toronto	Réunion fédérale-provinciale des Ministres responsables des questions constitutionnelles intéressant les autochtones.	FP	M
13-16 février 1984 Vancouver	Conférence canadienne sur la pêche sportive.	FP	F
14-15 février 1984 Ottawa	Groupe de travail fédéral-provincial sur les programmes d'accès à l'égalité.	FP	F
16-17 février 1984 Ottawa	Groupe de travail fédéral-provincial sur l'interprétation de la Convention internationel sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.	FP	F
17 février 1984 Ottawa	Bureau des administrateurs du Conseil canadien de la documentation juridique.	FP	HF
17-23 février 1984 Ottawa	Réunions du Comité permanent de la chambre des communes sur la santé, le bien-être social et les affaires sociales.	FP	Députés et autres
21 février 1984 Ottawa	Témoignage du ministre des Affaires sociales P. M. Johnson devant le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.	FP	Députés et autres
22 février 1984 Montréal	Réunion Québec-Fédéral sur l'entente de partage des coûts afférents à la mise en oeuvre de la loi fédérale sur les jeunes contrevenants.	FP	F
22 février 1984 Toronto	Groupe de travail fédéral-provincial sur l'enseignement des droits de la personne.	FP	F

Date et lieu	Titre Description	Catégorie	Niveau
23 février 1984 Toronto	Groupe de travail fédéral-provincial sur l'interprétation de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CEDR).	FP	F
24 février 1984 Victoria (B.C.)	Réunion du groupe de travail no 2 sur les droits constitutionnels autochtones.	FP	HF
27-28 février 1984 Montréal	Atelier fédéral-provincial sur le développement du marché E. U.	FP	SM
28 février 1984 Montréal	Réunion fédérale-provinciale des ministres responsables de la Justice pour les jeunes.	FP	M
28-29 février 1984 Ottawa	Comité de coordination des services agricoles canadiens.	FP	HF
29 février 1984 Toronto	Conférence interprovinciale des sous-ministres du Loisir.	I	SM
Mars 1984			
2 mars 1984 Ottawa	Réunion fédérale-provinciale d'experts sur le projet fédéral sur le divorce.	FP	HF
6 mars 1984 St-Jean (Nouveau-Brunswick)	Comité interprovincial sur l'adaptation et l'établissement des immigrants.	I	HF
6 mars 1984 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement sur les précipitations acides.	FP	M
6 mars 1984 Ottawa	Rencontre entre M. Guy Chevrette et M. De Bané de Pêches et Océans Canada.	FP	M
6 mars 1984 St-Jean Nouveau-Brunswick	Conférence interprovinciale des sous-ministres de la Main-d'oeuvre.	I	SM
7 mars 1984 Toronto	Conférence interprovinciale des Procureurs généraux.	I	M
7 mars 1984 St-Jean Nouveau-Brunswick	Conférence interprovinciale des ministres de la Main-d'oeuvre.	I	M
8 mars 1984 St-Jean Nouveau-Brunswick	Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Main-d'oeuvre.	FP	M
8-9 mars 1984 Ottawa	Conférence fédérale-provinciale des PM sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones.	FP	PM
19 mars 1984 Montréal	Rencontre bilatérale Québec-Ottawa en matière de communications.	FP	HF
19 mars 1984 Montréal	Conférence interprovinciale des ministres actionnaires de la Société de la loterie interprovinciale.	I	M
20-21 mars 1984 Ottawa	Rencontre canado-européenne sur les précipitations acides.	I FP	M
20-21 mars 1984 Moncton	Rencontre des administrateurs de lois coopératives.	I	HF
27 mars 1984 Québec	Rencontre entre le Sous-ministre adjoint aux affaires canadiennes et son homologue ontarien Bill Rathburn.	I	SM
28 mars 1984 Montréal ou Ottawa	Rencontre entre le ministre du Revenu du Québec et le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.	FP	M
28-29 mars 1984 Ottawa	Conseil de la recherche agricole canadienne.	FP	HF
29 mars 1984 Montréal	Réunion interprovinciale sur le libre-échange sectoriel Canada/États-Unis.	I	HF

Annexe VII

Liste des ententes intergouvernementales de 1983-1984

Ententes internationales

Avril 1983 — Québec — Venezuela
Programme de coopération technique entre CORDIPLAN et la Délégation du gouvernement du Québec à Caracas

Avril 1983 — Québec (Éducation) Algérie (Enseignement supérieur et de la recherche scientifique)
Procès-verbal des entretiens algéro-québécois sur l'enseignement technique

Juillet 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) République du Canton du Jura (Ministère de la Coopération, des Finances et de la Police)
Entente intergouvernementale entre le Québec et la République du Canton du Jura

Juillet 1983 — Québec (Communications) République française (Secrétariat d'État aux techniques de la Communication)
Coopération franco-québécoise en matière de télédistribution

Juillet 1983 — Québec (Transports — Ville de Montréal) États-Unis (Department of Transportation/New York — Agency of Transportation/Vermont)
Mémoire d'entente — Étude sur le transport ferroviaire à très grande vitesse

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) République du Burundi
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) République populaire du Bénin
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) République du Niger
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) Île Maurice
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales — Science et Technologie) Venezuela (Conseil national de la recherche scientifique et technologique)
Programme de coopération éducative technologique et scientifique entre le Conseil national de la recherche scientifique et technologique du Venezuela et le gouvernement du Québec

Août 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) Consulat général du Liban
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Septembre 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) Canada (Programme volontaire d'aide au développement agricole) Haute-Volta
Avenant au mémoire d'entente concernant un projet de réalisation de cinquante points d'eau en Haute-Volta

Octobre 1983 — Québec (Agriculture, Pêcheries et Alimentation) Shaanxi (Commission pour la science et la technologie)
Entente de coopération en matière d'agriculture

Octobre 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) République du Rwanda
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Décembre 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales) Turin (Centre international de Perfectionnement professionnel et technique)
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Janvier 1984 — Québec (Affaires intergouvernementales) République du Togo
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Février 1984 — Québec (Affaires intergouvernementales — Science et Technologie) Chine (Association chinoise pour la science et la technologie de Pékin)
Entente de réciprocité en matière de science et technologie

Mars 1984 — Québec (Affaires intergouvernementales) Kenya
Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité

Ententes fédérales provinciales et interprovinciales

Avril 1983 — Canada (Transports et Communications) Québec (Transports)
Accord de réciprocité en matière d'immatriculation des véhicules avec l'Ontario

Avril 1983 — Canada (Environnement) Québec (Affaires intergouvernementales)
Entente Canada-Québec relative à l'aménagement du Canal Lachine — Pont 8

Mai 1983 — Canada — Québec (Affaires sociales — Affaires intergouvernementales — Main-d'oeuvre et sécurité du revenu — Éducation)
Programme fédéral « Été Canada 1983 »

Juin 1983 — Canada (Comité de l'E.C.I.V.) Québec (Transports — Affaires sociales)
Modification à l'entente canadienne sur l'immatriculation des véhicules

Juin 1983 — Canada (Justice) Québec (Communications — Affaires intergouvernementales)
Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada concernant l'article 8 (2) (f) de la Loi sur les renseignements personnels

Juin 1983 — Canada (Environnement) Québec (Environnement — Affaires intergouvernementales)
Réduction des dommages d'inondations sur la Rivière St-Charles de la ville de Québec

Juin 1983 — Canada (Emploi et Immigration) Québec (Agriculture, Alimentation — Affaires intergouvernementales)
Renouvellement de l'accord Canada-Québec relatif au développement de l'emploi agricole pour les années 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985

Juin 1983 — Canada (Solliciteur général) Québec (Procureur général)
Entente entre gouvernement du québec et le gouvernement du Canada concernant la modification de l'accord sur le partage des coûts en matière de contrôle des armes à feu

Juillet 1983 — Ontario (Office de la télécommunication éducative) Québec (Éducation)
Contrat concernant l'utilisation dans les provinces de l'Ontario et du Québec des séries télévisées connues sous le nom de « Bits & Bytes » et de « Academy on computers », accompagnées du matériel y afférent

Juillet 1983 — Canada (Industrie et Commerce — MEER) Québec (Industrie, Commerce, Tourisme — Affaires intergouvernementales)
Entente Canada-Québec concernant l'aide financière à Pétromont, société en commandite

Juillet 1983 — Nouveau-Brunswick (Santé) Québec (Transports — Affaires sociales — Affaires intergouvernementales)
Entente concernant l'évacuation par avion de certains malades ou blessés de la province du Nouveau-Brunswick

Août 1983 — Canada (Approvisionnement et services) Québec (Bureau de la Statistique)
Entente entre Statistique Canada et le Bureau de la Statistique du Québec concernant l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Août 1983 — Canada (Solliciteur général) Québec (Éducation — Affaires intergouvernementales)
Ententes sur la formation des détenus dans les pénitenciers fédéraux au Québec

Août 1983 — Canada (Environnement) Québec (Environnement — Affaires intergouvernementales)
Entente modifiant la convention entérinée le 4 octobre 1976, visant la cartographie des plaines d'inondation en vue d'une réduction de dommages

Septembre 1983 — Canada (Approvisionnement et services) Québec (Transports — Affaires intergouvernementales — Bureau de la Statistique)
Accord concernant les rapports annuels de statistiques dans le domaine des transporteurs routiers entre Statistique Canada et le Bureau de la Statistique du Québec

Septembre 1983 — Canada (Transports) Québec (Transports)
Entente sur les infrastructures aéroportuaires en territoire nordique

Octobre 1983 — Canada (Travaux publics) Québec (Transports — Affaires intergouvernementales)
Convention relative à l'installation d'un amer sur une partie du lot 87 du cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski à Rimouski

Novembre 1983 — Canada (Environnement) Québec (Environnement — Affaires intergouvernementales)
Convention modifiant celle entérinée le 17 mars 1975 et visant le programme d'exploitation des réseaux hydrométriques et sédimentologiques au Québec

Novembre 1983 — Canada (Environnement) Québec (Environnement)
Convention relative à un programme de monitorage de la qualité des eaux

Novembre 1983 — Canada (Affaires indiennes et du nord) Québec (Habitation et protection du consommateur — Affaires intergouvernementales)
Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada concernant un programme de rattrapage de construction de logements pour les Inuit

Novembre 1983 — Canada (Cie de Chemins de fers nationaux) Québec (Travaux publics et Approvisionnement)
Bail entre la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et le ministère des Travaux publics et Approvisionnement du Québec

Novembre 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales — Transports) Nouveau-Brunswick (Transports)
Accord de réciprocité en matière d'immatriculation

Novembre 1983 — Québec (Affaires intergouvernementales — Transports) États-Unis
Accords de réciprocité en matière d'immatriculation entre le gouvernement du Québec et les États américains suivants: Georgie (juillet) Mississipi (août) Oklahoma (septembre) New Jersey (octobre) Californie (novembre) Delaware (novembre) Missouri (novembre) Pennsylvanie (novembre) Texas (novembre) Wisconsin (novembre)

Décembre 1983 — Québec — Provinces
Ententes sur le remboursement de l'assurance-hospitalisation hors province entre le gouvernement du Québec et les provinces suivantes: Alberta (novembre) Île-du-Prince-Édouard (novembre) Nouvelle-Écosse (novembre) Nouveau-Brunswick (décembre) Manitoba (décembre)

Décembre 1983 — Québec (Transports — Affaires intergouvernementales) Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc.
Entente concernant l'implantation de voies réservées à la circulation des autobus sur le pont Champlain aux heures de pointe

Décembre 1983 — Canada (Environnement) Québec (Environnement — Affaires intergouvernementales)
Convention Canada-Québec visant la réduction des dommages d'inondation de la rivière des Mille-Îles

Mars 1984 — Québec (Affaires intergouvernementales — Transports) États-Unis
Accords de réciprocité en matière d'immatriculation entre le gouvernement du Québec et les États américains suivants: Tennessee (janvier) Virginie (janvier) New York (janvier) Iowa (février) Massachusetts (mars) Alabama (mars)

Mars 1984 — Canada (Agriculture) Québec (Affaires municipales — Affaires intergouvernementales)
Modification à l'accord fédéral-provincial sur la commercialisation du dindon

Mars 1984 — Canada (Emploi et Immigration) Québec (Affaires municipales — Affaires intergouvernementales)
Entente concernant les modalités de la mise en oeuvre de programmes de création d'emplois du gouvernement du Canada dans les corporations municipales du Québec

Mars 1984 — Canada (Santé et Bien-Être social) Québec (Affaires sociales — Affaires intergouvernementales)
Renouvellement de l'entente fédérale-provinciale sur le financement de certains soins et services fournis aux jeunes délinquants

Annexe VIII

Liste des manifestations, visites et événements organisés avec le concours de la direction du Protocole du 1er avril 1983 au 31 mars 1984

Avril

France
(6 au 9)

Visite au Québec du délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées, monsieur Jean-Marie Bressand.

Japon
(10-13)

Visite officielle au Québec de l'Ambassadeur du Japon, S.E.M. Kiyohisa Mikanagi à l'occasion de la Semaine du Japon à Québec.

France
(11-12-13)

Visite au Québec du secrétaire général de l'A.I.P.L.F., monsieur André Delehedde.

Burundi
(12-13-14)

Visite officielle au Québec de l'ambassadeur du Burundi, S.E.M. Jérôme Ntungumburanye.

Grande-Bretagne
(13)

Visite officielle au Québec de l'adjoint au département de l'Amérique du Nord au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, monsieur David Ross MacLennan.

France
(14)

Visite officielle au Québec du vice-président du Centre mondial de l'Informatique et des Ressources humaines, monsieur Dominique Peccoud.

Norvège
(14 au 17)

Visite d'adieu à Québec de l'ambassadeur de Norvège, S.E. M. Petter Graver.

Chine
(16 au 29)

Visite au Canada d'une délégation du ministère du Commerce et des Relations économiques avec l'étranger de la République populaire de Chine, monsieur Bu Zhaomin.

France
(18-27)

Visite au Québec de monsieur Jean Lacouture et de madame Simone Lacouture, journalistes.

Zaïre
(20-21)

Visite officielle au Québec du Commissaire d'État à l'Économie, à l'Industrie et au Commerce extérieur de la République du Zaïre, le Citoyen Nyembo Shabani.

Argentine
(20-22)

Visite officielle au Québec de l'ambassadeur de la République d'Argentine, S.E. le Brigadier Major Hipolito Rafael Mariani.

France
(24-26)

Visite officielle à Montréal de Son Altesse Aga Khan et de la Bégum Salimah.

France
(26-28)

Visite au Québec de la ministre déléguée auprès du Premier Ministre de France chargée des droits de la Femme, madame Yvette Roudy.

Algérie
(26-29)

Visite au Québec d'une délégation du Secrétariat d'État à l'enseignement secondaire et technique, monsieur Zerrouki Belhacene.

Québec
(27-29)

Colloque international sur le gaz naturel et visite de la ministre de l'Énergie du Massachusetts, madame Pollard.

Belgique
(28)

Déjeuner offert en l'honneur des membres de la Délégation du Conseil de la Communauté française de Belgique.

Mai

Portugal
(2)

Visite à Québec des stagiaires du Collège d'état-Portugal et conseillère auprès de la Présidente, madame Maria de Lourdes Pintasilgo.

Canada
(3)

Visite à Québec des stagiaires du Collègue d'état-major des Forces canadiennes de Kingston.

Suisse
(3-4)

Visite à Québec du conseiller scientifique et technologique suisse en poste à Washington, monsieur Christian Risch.

France
(7 au 15)

Visite au Québec du député, ancien Premier Ministre de France et de madame Raymond Barre.

Québec
(10)

Discours du Budget à l'Assemblée nationale du Québec.

Québec
(12)

Visite à Québec du Patriarche de Cilicie des Arméniens catholiques, Sa Béatitude Jean-Pierre XVIII Kasparian.

Québec
(15-19)

13e Congrès annuel de l'Association canadienne des études africaines (Université Laval).

Québec
(19)

Conférence des doyens des facultés de médecine de l'Afrique francophone.

France
(20)

Visite à Québec du Président et des membres du Conseil régional de l'Île de France, monsieur Michel Giraud.

Espagne
(25)

Visite à Montréal du directeur général de Promotion éducative et culturelle du ministère de l'Émigration de Madrid.

Djibouti
(26)

Visite du ministre des Affaires étrangères, monsieur Moumin Bahdon Farah.

Montréal
(26-27)

Journée internationale de la Chambre de Commerce de Montréal.

Québec
(27)

Inauguration du Palais des Congrès.

États-Unis
(27)

Visite à Montréal des représentants du New England Caucus of State Legislatures.

Mexique
(27-28)

Visite au Québec d'une délégation de parlementaires mexicains.

France
(31 mai au 3 juin)

Visite à Québec d'une mission française sur la micro-informatique dirigée par le conseiller technique du ministère de l'Éducation nationale, monsieur Daniel Gras.

Wallonie
(21 mai au 5 juin)

Mission au Québec du ministre de la Belgique chargé de la tutelle et des relations extérieures, monsieur André Damseaux.

Juin

France
(5-8)

Visite au Québec du directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale de France (INSERM), monsieur Philippe Lazar.

Québec
(5-10)

Conférence mondiale sur l'indépendance de la Justice.

Montréal
(6-17)

Colloque pour les pays en voie de développement dans le cadre du 10e congrès international de télétrafic.

Québec
(10)

Réunion des Chefs de postes consulaires dont les pays participent aux fêtes de Québec 1534/1984.

Québec
(10)

Visite à Québec des participants au Colloque Téléglobe.

Portugal
(13)

Visite au Québec du Président de l'Assemblée législative des Açores et de madame Alvaro Pereira Da Silva Monjardino.

États-Unis
(13)

Visite au Québec d'une délégation du Greater Boston Chamber of Commerce.

Japon
(13-14)

Visite à Québec du consul général du Japon à Montréal, monsieur Hideo Kakinuma.

Bénin
(15 au 17)

Visite à Québec de l'ambassadeur de Bénin, S.E. M. Joseph Louis Hounton.

Québec
(16)

Séminaire d'été sur le Québec de Suny-Plattsburgh. Réception offerte par le Ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

Mexique
(16-17)

Visite à Québec de l'ambassadeur du Mexique, S.E. M. Jose Andrès de Oteyza.

Côte D'Ivoire
(17)

Visite au Québec du président de la République de la Côte d'Ivoire, monsieur Félix Houphouet-Boigny.

Colombie
(18)

Visite de courtoisie de la consule générale de Colombie, madame Amparo Chacon de Harper.

France
(18-20)

Visite officielle au Québec de la ministre déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports de France, madame Edwige Avice.

Irak
(21)

Visite d'adieu à Québec du consul général d'Irak à Montréal, monsieur Basil K. Al-Dalaimi.

Liban
(21-22)

Visite d'adieu à Québec du consul général du Liban à Montréal, monsieur Mustapha Hraibeh.

Togo
(22)

Visite d'adieu à Québec de l'ambassadeur du Togo, S.E.M. Kokougan Sényo A. Apaloo.

Montréal
(24)

Fête nationale.

Europe — Afrique du Nord
(24-30)

Visite en Europe et en Afrique du Nord du Premier Ministre du Québec, monsieur René Lévesque.

Québec
(28)

Dîner offert en l'honneur de l'équipe de l'émission « Si on chantait ».

Bahamas
(28)

Visite officielle au Québec du Premier Ministre des Bahamas, le Très Honorable Sir Lynden O. Pindling.

Israël
(28)

Visite à Québec du ministre de l'Industrie et du Commerce d'Israël, monsieur Gideon Patt.

Juillet

Pays-Bas
(1er au 9)

Visite au Québec du secrétaire d'État du ministère du Bien-être social, de la Santé et de la Culture de la Hollande, M. J.P. Van Der Reijden.

Québec
(3)

375e anniversaire de la ville de Québec.

Gabon
(6 au 8)

Visite au Québec du ministre des Affaires sociales, du Bien-être social et de la Sécurité sociale du Gabon, monsieur Sylvestre Oyouomi.

Liban
(6-12)

Visite officielle au Québec du chef spirituel de l'Église arménienne, Sa Sainteté Karekin II Catholicos du Saint-Siège de Cilicie (Antelias-Liban).

Drummondville
(8-18)

Festival du folklore de Drummondville.

France
(11)

Escale à Québec du navire de transport léger (Batral) « Jacques-Cartier ».

Mexique
(11 au 19)

Visite au Québec du maire d'Acapulco, monsieur Amin Zarur Menez, et de madame Graciela Jorda De Zarur.

Chine
(17 au 20)

Visite au Québec du ministre des Forêts de la République populaire de Chine, monsieur Yang Zhong.

Montréal
(18)

XX[e] anniversaire du Salon international de la caricature.

Portugal
(18)

Visite à Montréal de l'ambassadeur du Portugal, S.E.M. Luis Cutileiro Navega.

France
(25-30)

Visite au Québec du maire adjoint de Lille et de madame Raymond Vaillant.

Août

Ukraine
(1-4)

Visite officielle de la vice-présidente du conseil des ministres de la République socialiste soviétique d'Ukraine, madame Maria A. Orlyk.

États-Unis
(3-5)

Visite officielle au Québec du gouverneur du Mississipi, monsieur William F. Winter.

Belgique
(3-6)

Visite officielle au Québec du chef de cabinet du Premier Ministre de Belgique et de madame Omer Coenen.

Égypte
(11)

Visite de l'ambassadeur du Canada désigné en Égypte, S.E.M. John Schioller.

États-Unis
(11-12)

Visite officielle à Montréal du Commissaire à l'Environnement de l'État de New-York et de madame Henri G. Williams.

Maroc
(12)

Visite de l'ambassadeur du Canada désigné au Maroc, S.E.M. Léopold Amyot.

Québec
(12 et 19)

Dîners offerts à l'occasion du départ des consuls généraux des États-Unis et de France, messieurs Georges W. Jaeger et Henri Rethoré.

Venezuela
(14-18)

Visite au Québec du président du Conseil national de recherches scientifiques et technologiques du Venezuela, M. Ernesto Palacios Pru.

Tchécoslovaquie
(15)

Visite d'adieu du consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, M. Josef Zabokrtzsky.

Belgique
(17-20)

Visite officielle au Québec du président du Parti socialiste francophone de Belgique, monsieur Guy Spitaels.

Allemagne
(22)

Réception offerte en l'honneur d'un groupe de jeunes dirigeants politiques de la République fédérale d'Allemagne.

Égypte
(22-24)

Visite à Québec de l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, S.E.M. Tahseen Mohamed Basheer.

Pays-Bas
(24-26)

Visite à Québec de l'ambassadeur des Pays-Bas, S.E.M. Naboth van Dijl.

Montréal
(25)

Réception offerte par le gouvernement du Québec à l'occasion du Festival des films du monde, au Pavillon du Québec à Terre des Hommes.

Québec
(27-29)

Visite à Québec du navire HMCS Ottawa.

Ottawa
(28-31)

Deuxième congrès mondial des soins de santé dans les prisons.

France
(29 août — 6 septembre)

Visite à Québec d'une délégation de la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale française.

États-Unis
(31 août — 2 septembre)

Visite à la Baie James d'un groupe de parlementaires new-yorkais (Hydro-Québec/New York Power Authority).

Corée du Sud
(31 août — 2 septembre)

Visite officielle à Québec de l'ambassadeur de Corée du Sud et de madame Kyoo Hyun Lee.

Septembre

États-Unis
(2)

Visite à Québec de l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Allan Gotlieb.

(5 au 11)

3e réunion de la Commission mixte de coopération entre les Assemblées nationales françaises et québécoises.

Liban
(6)

Visite à Québec du consul général du Liban à Montréal, monsieur Youssef Arsanios.

Ottawa
(6)

Visite officielle à Québec du chef de la délégation de la Commission des Communautés européennes, S.E.M. Dietrich Hammer.

Saint-Romuald
(7)

Inauguration du centre de formation d'urgence en mer.

Québec
(7-9)

VIe Colloque international d'économie pétrolière (GREEN).

Belgique
(8)

Visite à la Baie James d'un groupe de représentants du Fonds de Formation professionnelle de la construction de la Belgique.

Québec
(8)

VIe rencontre francophone de Québec. Déjeuner présidé par monsieur Lévesque à l'Auberge des Gouverneurs.

Anticosti
(11-16)

Excursion à Anticosti de messieurs Eric Jostrum, Benjamin Morrill, Hon. Forrester Clark, Robert F. Andrews.

Arabie Saoudite
(12)

Visite au Québec du ministre des Communications (Transports) d'Arabie saoudite, M. Hysayn Ibrahim AlMansuri.

Belgique
(12-15)

Visite à Québec du ministre de la région wallonne, chargé de l'aménagement du territoire, de la recherche appliquée et des PME, M. Melchior Wathelet.

Nouvelle-Zélande
(14-16)

Visite à Québec de S.E. le Haut-Commissaire de la Nouvelle-Zélande, M. Edward G. Latter et Madame.

Brésil
(14-20)

Visite officielle au Québec du ministre de l'Éducation de l'État de Bahia (Brésil), monsieur Edivaldo Machado Boaventura.

États-Unis
(15)

Visite à Québec du consultant international américain, monsieur Edward Nef.

France
(15-16)

Visite au Québec des membres du Centre des Provinces françaises.

Belgique
(15-16)

Visite à Québec du ministre de la Région wallonne, chargé de la tutelle et des relations extérieures, M. André Damseaux.

Zimbabwe
(19)

Visite au Québec du Premier Ministre du Zimbabwe, monsieur Robert Gabriel Mugabe.

Montréal
(20)

24e Session de l'Assemblée de l'OACI à Montréal.

Pays-Bas
(21)

Visite à Québec du nouveau consul général des Pays-Bas, monsieur Hendrik Jan Van Pesch.

Trois-Rivières
(21-24)

Colloque sur les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis.

Costa Rica
(22)

Visite du ministre de l'Exportation de Costa Rica, docteur Mario Carvajal.

France
(25-29)

Visite à Québec du Maire de Saint-Malo, monsieur Marcel Planchet.

France
(26 septembre — 2 octobre)

Visite officielle au Québec du secrétaire d'État à l'Énergie de France, monsieur Jean Auroux.

Allemagne
(27 et 28)

Visite à Québec du nouveau consul général d'Allemagne à Montréal, monsieur le docteur Egon Raster.

Haute-Volta
(27-28)

Visite officielle au Québec de l'ambassadeur de Haute-Volta, S.E.M. Corentin Ki.

Pays-Bas
(27 septembre — début octobre)

Visite au Canada et au Québec de la Princesse Margaret des Pays-Bas.

Grande-Bretagne
(27 septembre — 2 octobre

Visite à Québec du directeur adjoint de Wilton Park, M. Alan Hughes.

Rwanda
(30 septembre — 1er octobre)

Visite au Québec de l'ambassadeur du Rwanda, S.E.M. Jérôme Nsabumugisha.

Octobre

Québec

Événements entourant le dévoilement du monument Simon Bolivar, le libérateur, et le Bicentenaire de sa naissance 1783-1983.

Montréal
(2)

Récital en l'honneur des membres du Corps consulaire donné par madame Élisabeth Morin au Château Ramezay à Montréal.

Québec (2)
Belgique
(3-7)

Colloque « Conseil Vie française en Amérique »
Visite officielle à Québec du ministre de l'Éducation nationale française de Belgique, M. André Bertouille.

Québec
(4)

Comité ad hoc de réflexion sur l'avenir de la CONFEJES.

Compton
(5)

Funérailles du député de Mégantic-Compton, monsieurs Fabien Bélanger.

Québec
(5)

Déjeuner offert par M. Lévesque aux chefs d'établissements universitaires du Québec à l'occasion de la Semaine nationale des universités.

Québec
(5-7)

Réunion annuelle du Great Lakes Commission.

Suisse
(5-7)

Visite à Québec de monsieur Sigvald B. Wehrle, adjoint au président, direction générale du Groupe Alu-Suisse.

Venezuela
(6)

Visite du nouvel ambassadeur du Canada au Venezuela, monsieur James R. Midwinter.

Chine
(8)

Visite du conseiller d'état et ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wu Xueqian.

Sénégal
(8-13)

Visite du Président de la République du Sénégal, S.E.M. Abdou Diouf.

France
(9-14)

Visite d'une mission de la Haute Autorité sur l'audio-visuel de France, madame Corinne Fabre.

États-Unis
(12-14)

Rencontre à Québec des représentants du Council of State Governments.

États-Unis
(17)

Visite à Québec du gouverneur de l'État de New York, monsieur Mario Matthew Cuomo.

Québec
(19)

Dîner offert à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition iconographique Simon Bolivar, le Libérateur, par le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales et madame Jacques-Yvan Morin.

Québec
(20)

Clôture de la IX[e] Sous-Commission belgo-québécoise au Château Frontenac.

Pérou
(20)

Visite officielle à Québec du consul général du Pérou, monsieur Juan Garland.

Montréal
(21)

Exposition suédoise sur la prise en charge des personnes âgées.

Pays-Bas
(25-27)

Visite à Québec du consul général des pays-Bas à Montréal, monsieur Hendrik Jan Van Pesch.

Haïti
(25-29)

Mission commerciale mixte haïtienne à Ottawa et Montréal.

Israel
(26-27)

Visite à Québec du nouveau consul général d'Israël, monsieur Yakov Aviad.

États-Unis
(26-28)

Visite à Québec des Harvard Fellows.

France
(28)

Visite à Québec du Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale de France, monsieur Daniel Benoist.

Portugal
(30-31)

Visite au Québec du vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale du Portugal et de madame Carlos Alberto de Nota Pinto.

Novembre

Mexique
(1-3)

Visite officielle au Québec du ministre du Travail de l'État de Mexico, monsieur Jose Merino Manon.

Zaire
(4)

Dîner offert à l'occasion de la visite à Québec d'une mission zaïroise.

Bénin
(4)

Visite au Québec du ministre du Travail et des Affaires sociales du Bénin, le commandant Adolphe Biaou.

États-Unis
(5-8)

Mission au Québec de représentants de l'Assemblée californienne sur le transport.

Québec
(10)

Dîner offert à l'occasion de la réunion franco-québécoise sur la réalisation de revues internationales scientifiques de haut niveau en langue française.

Chili
(15)

Visite à Québec du consul général du Chili à Montréal, monsieur Carlos Patricio Dinator Ramirez.

Ontario
(17)

Visite à Québec des membres du Collège de la Défense nationale de Kingston.

Chine
(18)

Visite à Québec d'une mission culturelle de la République populaire de Chine.

Connecticut
(21-22)

Visite à Québec du gouverneur du Connecticut, monsieur William O'Neil.

Nouvelle-Zélande
(21-23)

Visite du Haut-Commissaire de la Nouvelle-Zélande, monsieur Edward Latter.

France
(21-23)

XXXVI[e] Session de la Commission permanente de Coopération franco-québécoise.

Montréal
(21)

Jury sur les journées internationales de l'Énergie.

Italie
(24)

Visite à Québec du consul général d'Italie à Montréal, monsieur Francesco Capece Galeota.

Madagascar
(24-29)

Visite au Québec du conseiller suprême de la Révolution de Madagascar et de madame Manandafi Rakotonirina.

Canada
(27-28)

Visite à Québec du secrétaire général du Manitoba, monsieur Michael B. Dexter.

Algérie
(29)

Visite du ministre de l'Agriculture et de la Révolution agraire d'Algérie, monsieur Salim Saadi.

Décembre

Suède
(1[er] au 7)

Visite officielle au Québec du directeur de l'Institut suédois, monsieur Anders E.W. Clason.

Gabon
(2)

Visite du ministre des Affaires étrangères du Gabon, monsieur Martin Bongo.

Norvège
(5-7)

Visite à Québec de l'Ambassadeur de Norvège, Son Excellence monsieur Per Martin Olberg.

Québec
(7-9)

Visite en Italie du Premier Ministre du Québec, monsieur René Lévesque.

Québec
(8-9)

Visite d'adieu du consul général de France à Québec, monsieur Henri Rethoré.

Île Maurice
(8-10)

Visite du ministre de l'Éducation de l'Île Maurice, monsieur Armoogum Parsuraman.

Montréal
(9)

Bal du Corps consulaire.

Maroc
(9)

Visite du ministre marocain des Transports, monsieur Mansouri Ben Ali.

Québec
(13)

Dîner offert en l'honneur du consul général de France à Québec, monsieur Henri Rethoré, par le Premier Ministre du Québec, monsieur René Lévesque.

Grande-Bretagne
(13)

Visite à Québec du consul général de Grande-Bretagne à Montréal, monsieur Guy Lintorn Simmons.

États-Unis
(16)

Visite officielle au Québec du gouverneur de l'État de New York, monsieur Mario M. Cuomo.

Janvier

Côte d'Ivoire
(12)

Visite à Québec du nouvel Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, M. John Bell.

États-Unis
(16)

Dîner offet en l'honneur des membres d'une délégation de l'Université John Hopkins de Washington par le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin.

Chine
(16-23)

Visite du Premier Ministre de la République populaire de Chine, M. Zhao Ziyang.

Mexique
(17)

Visite à Québec du consul général du Mexique, M. Rodulfo Figueroa Aramoni.

Tunisie
(27)

Visite à Québec du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie, M. Abdelaziz Ben Dhia.

Février

Québec
(3)

Concours international de sculpture sur neige 1984.

Québec

Visite protocolaire de la déléguée générale du Québec à Paris, madame Louise Beaudoin, avant son départ.

Québec
(2-3)

Journées d'information du Corps consulaire.

Québec
(2-12)

Carnaval de Québec (Trentième).

Corée
(3)

Visite du consul général de Corée, M. Chang Hoon Kim.

Belgique
(7)

Visite de l'ambassadeur de Belgique, S.E.M.J.R. Vanden Bloock.

Cuba
(8-9-10)

Visite à Québec de l'ambassadeur de Cuba, M. Carlos Amat Forès.

Les Seychelles
(9-10)

Visite officielle de madame De Saint-Jorre, secrétaire générale du ministère des Relations extérieures des Seychelles et ambassadrice non résidente au Canada.

États-Unis
(10-11-12)

Visite à Québec du Gouverneur du Maine, M. Joseph E. Brennan.

Argentine
(13-15)

Visite à Québec du ministre-conseiller à l'Ambassade d'Argentine, M. Alfredo Alcorta.

Algérie
(15-16-17)

Visite de l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire, S.E.M. Mohamed Salah Dembri.

Burundi
(16-17-18)

Visite officielle au Québec de l'ambassadeur du Burundi, S.E.M. Jérôme Ntungumburanye.

rance
(17 et 20)

Visite à Québec du vice-président du Sénat de France, M. Etienne Dailly.

États-Unis
(20)

Visite à Québec des membres du National Defense University.

Belgique
(20-23)

Visite à Québec du chef de cabinet adjoint du ministre-président de l'Exécutif de la Communauté française de Belgique, M. G. Bovy.

Pakistan
(21)

Visite à Hull du ministre du Plan et du Développement du Pakistan, M. Mahbub Ul Haq.

Maroc
(23-24)

Visite de l'ambassadeur du Maroc, S.E.M. Maati Jorio.

Grande-Bretagne
(28-29 et 1er mars)

Visite à Québec du consul de Grande-Bretagne à Montréal, M. John Nicholas Elam.

Algérie
(28 au 1er mars)

Visite à Québec d'une délégation à l'occasion d'un Séminaire sur l'administration publique algérienne.

Mars

Chypre
(2-3)

Séjour à Montréal du Haut-Commissaire de Chypre, S.E.M. Andreas Jacovides.

Québec
(3-4)

Coupe du Monde Mont Ste-Anne.

Tchécoslovaquie
(6-7)

Visite à Québec du consul général de la République socialiste tchécoslovaque, M. Rudolf Hromadka.

Bretagne
(10-17)

Visite d'une délégation de personnalités de Bretagne conduite par M. Jean Hamelin.

Espagne
(11-17)

Mission d'observation et d'information du conseil d'administration de la radio-télévision catalane (TV3).

Espagne
(14)

Visite au Québec de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne.

Cuba
(15)

Visite à Québec de M. Garcia Negrin, consul général de Cuba.

Canada (Mtl)
(16-18)

Conférence internationale sur les droits humains en Amérique latine.

France
(18-20)

Visite à Québec d'un groupe de députés socialistes français.

Pakistan
(20)

Visite d'adieu du consul général du Pakistan à Montréal, M. Anwar Saifullah Khan.

France
(19-21)

Madame Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'Environnement.

Québec
(19-23)

Réunion annuelle des délégués.

Suisse
(27)

Visite du Consul général de suisse, M. Théodor Dudli.

Annexe IX

Statistiques de participation du Québec aux conférences intergouvernementales canadiennes en 1983-1984

Sommaire

Niveaux / Rencontres	Ministérielles			Hauts Fonctionnaires			Totaux
	P	O	NP	P	O	NP	
Fédérales-provinciales	35	0	3	95	6	5	144
Interprovinciales	13	2	6	39	1	3	64
Totaux	**48**	**2**	**9**	**134**	**7**	**8**	**208**

P: Le Québec a participé
O: Le Québec a participé comme observateur
NP: Le Québec n'a pas participé

Annexe X

Placements publicitaires de la Direction des communications pour l'exercice 1983-1984

Revue *SOURCES*, édition printemps 1983 — parution juin 1983	686,40 $
Inscription au fichier du spectacle (pub.) — parution 21 mai 1983	2 671,30 $ + 1,85 $
(1-4-½.9)	2 673,15 $
Le Monde (1-4-½.10) — parution 25 juin 1983 (Le Québec et la France: partenaires et amis)	4 306,72 $
Message du ministre des Affaires intergouvernementales aux francophones hors Québec à l'occasion de la Fête Nationale (Fêtons ensemble) (1-4-½.11)	4 648,87 $
Le Nouvel Observateur (1-4-½.12) (Le Québec et la France: partenaires et amis)	3 046,56 $
Le Monde diplomatique (1-4-½.13) en espagnol	1 731,90 $
À votre service (1-4-½.14) BYLINER	258,82 $
Professeur pour la République populaire du Bénin (1-4-½.15)	2 497,90 $
Here's Québec Jérusalem Post (1-4-½.16)	1 691,55 $
Bon Anniversaire! « Bonjour chez-vous » Rockland (1-4-½.17)	322,00 $
« The Evening telegraph » St-John's (1-4-½.18)	gratuit
The Globe and Mail — Toronto (1-4-½.19)	4 510,55 $
Fête des Acadiens 6 hebdos Maritimes (1-4-½.20)	1 600,00 $
Forces — Édition spéciale Palais des congrès (1-4-½.21)	5 800,00 $
International Herald Tribune (1-4-½.23)	7 056,00 $
Stages de perfectionnement en France (domaine culturel) Décembre 1983 — 6 principaux quotidiens	
Stages d'études ou de recherche en France Décembre 1984 — 6 principaux quotidiens	
Un été Mer et Monde Décembre 1983	
Professeur de cuisine professionnelle pour la Côte d'Ivoire Décembre 1983 — Soleil, Presse, Devoir	
« Consider Québec » Boston — Globe, 26 février 1984	6 143,00 $
The Adventure of a life time (Quebec 84) « Chicago Tribune », 22 février 1984	10 625,00 $
The Adventure of a life time (Québec 84) « Chicago Magazine, 1er avril 1984	9 125,00 $
10 postes de moniteur en langue française Soleil — Devoir — Presse, mars 1984	3 000,00 $
Association France-Québec Concours 030 et 060 Soleil — Presse, samedi 31 mars 1984	6 000,00 $
Enseignants de français pour la Louisiane Soleil — Presse — Devoir, 31 mars 1984	3 000,00 $
We're closer than you think Magazine « Byliner » Toronto, Preso club, mars 1984	257,00 $
Le Québec plus près de vous AHFHQ (hebdos francophones hors Québec) Décembre 1983	
Concours Voyage au Québec AHFHQ, janvier 1984	
Mot du ministre Jacques-Yvan Morin Financement du journal L'Ancre (Sturgeon Falls), février 1984	154,00 $